



## RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025





# SOMMAIRE

## Missions

- 10** Carte d'identité : présentation de l'établissement
- 11** Un opérateur de dimension nationale
- 12** Un opérateur économique
- 13** Un opérateur qui répond aux défis posés à la maîtrise d'ouvrage publique

## Organisation

- 26** Vie de l'établissement
- 36** Les démarches de sécurisation juridique des contrats et des opérations
- 39** Relocalisation du siège de l'Oppic, avec et pour les agents

## Opérations

- 42** L'activité en cours en 2025
- 44** Les opérations en chiffres
- 48** Présentation des opérations par typologie
- 51** Musées
- 65** Châteaux, domaines et manufactures
- 81** Réserves de collections et archives
- 91** Lieux de spectacles, d'événements et d'expositions
- 99** Enseignement supérieur
- 105** Institutions
- 115** Bureaux et laboratoires

## Données

- 122** Chiffres clés
- 123** Composition du CA et organigramme
- 124** Les maîtres d'œuvre en 2025
- 126** Crédits

# OPPIC

L'Oppic est un service public de projets immobiliers culturels destinés à valoriser le patrimoine de l'État. Dans ce cadre, notre rôle premier est de conduire un ensemble de projets et d'opérations qui nous sont confiés par le ministère de la Culture et ses établissements publics.



● Valérie Forey et Christian Mourougane.

**Malgré un contexte budgétaire inédit en début d'exercice et l'instauration des services votés, l'année 2025 s'est révélée dense et plusieurs projets de grande envergure ont été initiés ou ont franchi des étapes décisives, tant en termes opérationnels que dans le fonctionnement interne. Le rapport d'activité présenté aujourd'hui par les équipes de l'Oppic traduit cette densité et l'ampleur des projets que nous portons pour le compte des ministères et de leurs établissements publics.**

Cette démarche repose d'abord sur une dynamique collaborative, fondée sur des relations de confiance réciproque entre l'Oppic et l'ensemble de ses interlocuteurs : commanditaires, maîtres d'œuvre, programmistes, architectes, bureaux d'études techniques, experts juridiques, économistes, ainsi que les entreprises en charge des chantiers. Tous ces intervenants forment un réseau aux compétences variées et interdépendantes, mobilisé pour mener à bien des projets au service de l'intérêt collectif.

L'année 2025 a été marquée à l'Oppic tant par la finalisation que l'initiation ou la poursuite de plusieurs chantiers de développement importants.

La mission environnementale créée au sein de l'établissement continue son développement et affiche désormais des résultats probants dans les domaines du réemploi et de la transition énergétique. Nous poursuivons nos réflexions dans d'autres champs tels que la biodiversité ou la gestion de l'eau.

Le développement à l'international, et notamment le partenariat avec le Royaume d'Arabie saoudite, s'est approfondi. Une mission a été créée en interne et un projet de contrat est en discussion pour des études de restauration du palais King Khaled à Riyad.

Le contrat d'objectifs et de performance (COP) 2023-2025 arrive à son terme et, à partir de 2026, l'Oppic s'engage dans un nouveau COP, désormais quinquennal. Celui-ci est construit sur un équilibre entre des objectifs reconduits, associés aux fondamentaux de la maîtrise d'ouvrage publique et des axes nouveaux, notamment le développement d'une culture d'établissement autour des valeurs, des missions et des pratiques managériales (partage d'expériences, transmission des compétences, développement de l'expertise, solidarité et transversalité au sein des équipes, etc.) et l'amélioration des processus d'organisation et de fonctionnement internes.

Le contrôle de l'agence française anticorruption, lancé au dernier trimestre 2024, a donné lieu à un rapport provisoire remis en mai 2025 puis à un contradictoire achevé au 28 novembre 2025. Les recommandations et observations formulées sont précieuses pour alimenter notre réflexion et notre action et représentent un levier essentiel de progression pour nos dispositifs internes et la consolidation de la culture de conformité et d'intégrité. Ainsi, nous poursuivons avec constance notre volonté d'assurer la sécurité juridique et financière de notre action au service des maîtres d'ouvrage.



● Chateau de Versailles

En 2025, l'Oppic a franchi une nouvelle étape dans la mise en œuvre de son schéma directeur des systèmes d'information. D'une part, avec la migration vers son nouvel outil de gestion financière, PEP, qui remplace des applications devenues obsolètes et unifie les tâches au sein d'un unique outil. D'autre part, avec la mise en production du nouvel intranet de l'établissement, qui constitue une avancée significative dans la valorisation de l'information et l'accessibilité documentaire.

Cette année est aussi celle du passage en phase travaux de l'opération de construction du siège de l'Oppic avenue du Maine. L'objectif d'un emménagement dans les nouveaux locaux reste fixé au troisième trimestre 2026. Les travaux s'accompagnent par ailleurs d'une comitologie dédiée en interne (à l'image de ce que nous faisons pour tous les projets dont nous avons la charge) et de nombreuses initiatives collectives pour fédérer les équipes autour du projet et préparer l'ultime phase, qui consistera tout simplement à habiter les lieux.

La démarche de candidature pour obtenir le label égalité et le label diversité professionnelle s'est poursuivie, pilotée par la direction des ressources humaines et sur la base de travaux issus d'un groupe de travail dédié. L'audit de l'AFNOR réalisé le 22 septembre permet désormais à l'établissement de se projeter vers les auditions futures devant les commissions (au début de l'année 2026). Cette démarche s'inscrit pleinement dans les valeurs de respect et d'inclusion que nous portons en tant que service public.

Aussi, en 2025, des opérations d'envergure importante ont été lancées ou ont atteint un niveau de développement significatif. C'est le cas de l'opération du Louvre Grande Colonnade, qui a fait l'objet d'une convention d'études préalables puis d'une convention de mandat d'études votée en novembre et a donné lieu à la constitution d'une direction opérationnelle spécifique. Citons également la poursuite des études et le lancement des premiers appels d'offres de travaux pour la réhabilitation du centre Pompidou, la notification du marché d'intralogistique pour la BNF à Amiens, le lancement des travaux d'extension des Archives nationales à Pierrefitte, la poursuite des travaux du CNAP à Pantin, le chantier du Corps central nord à Versailles ou encore le lancement des chantiers de la Maison du dessin de presse (Paris) et du Centre national de la danse (Pantin).

Ce rapport d'activité détaille ces orientations stratégiques, ainsi que d'autres aspects de notre action. Je vous encourage à le consulter pour découvrir notre organisation, nos missions, nos opérations et les défis qui les accompagnent. Notre engagement ne se limite pas à la réalisation de projets immobiliers : il s'inscrit dans une vision plus large, celle de créer un patrimoine architectural et culturel accessible à tous, au service du public et de l'intérêt général.

Christian Mourougane  
Président de l'Oppic

Valérie Forey  
Directrice générale de l'Oppic

# TEMPS FORTS ET PRIX 2025



● Bâtiment d'Oscar Niemeyer, Saint-Denis

## ● 1<sup>er</sup> au 6 février

Mission en Arabie saoudite (Riyad, Taïf, Djeddah).

## ● 7 février

Réunion du conseil d'orientation de la Maison du dessin de presse présidé par la ministre de la Culture.

## ● 14 février

Lancement du nouvel Intranet de l'établissement.

## ● 6 mars



Démarrage des travaux du nouveau siège avenue du Maine.

## ● 13 mars

Conseil d'administration.

## ● 24 mars



Visite de la ministre Rachida Dati sur le site des Archives nationales, Projet Camus.

## ● Avril



Réception de l'hôtel de Massa.



Réception du salon Paulin à l'Élysée.



Réception de la bibliothèque de l'empereur au château de Compiègne.

## ● Mai

Réception du rapport provisoire de l'Agence française anti-corruption.

## ● Juin



Réception du CCE de Besançon.

## ● 19 juin



Prix régional de la Construction Bois Île-de-France 2025, catégorie Travailler-Accueillir : projet Pavillon Jardins (architectes : Atelier du Pont Architectes Associés), Établissement public du parc et grande halle de la Villette.

## ● 20 juin

Séminaire de l'Oppic sur le site de la Cité des sciences et de l'industrie.

## ● 8 juillet

Conseil d'administration.

## ● Septembre

Opération de réhabilitation de l'ancien siège de l'Humanité à Saint-Denis, distinguée par le trophée de la construction 2025, dans la catégorie « Rénovation-bâtiment tertiaire », décerné par Batiactu.

## ● 5 septembre

Lancement officiel du COFIL avec le ministre des Outre-mer / remise des noms des nouveaux livres.

## ● 19 au 21 septembre

Réouverture du musée national de Port-Royal des Champs.

## ● 19 au 21 septembre

Journées du patrimoine. L'Oppic s'est associé à l'événement en proposant des animations à la découverte du chantier du château d'Écouen.

## ● 22 septembre

Audit AFNOR de l'Oppic dans le cadre de la candidature de l'Oppic au label égalité et au label diversité professionnelle.

## ● 28 septembre au 2 octobre



Mission en Arabie saoudite à Riyad pour l'international restoration week.

## ● 16 octobre

Forum entreprises-étudiants COMUTEC de l'Université de Technologie de Compiègne.

## ● 23 au 26 octobre



L'Oppic participe au Salon international du patrimoine culturel et y présente son plan de charge.

## ● 6 novembre 2025

Prix national de la Construction Bois 2025, catégorie Travailler-Accueillir : projet Pavillon Jardins (architectes : Atelier du Pont Architectes Associés), Établissement public du parc et grande halle de la Villette.

## ● 25 novembre

Conseil d'administration. Approbation du contrat d'objectifs et de performances 2026-2030.

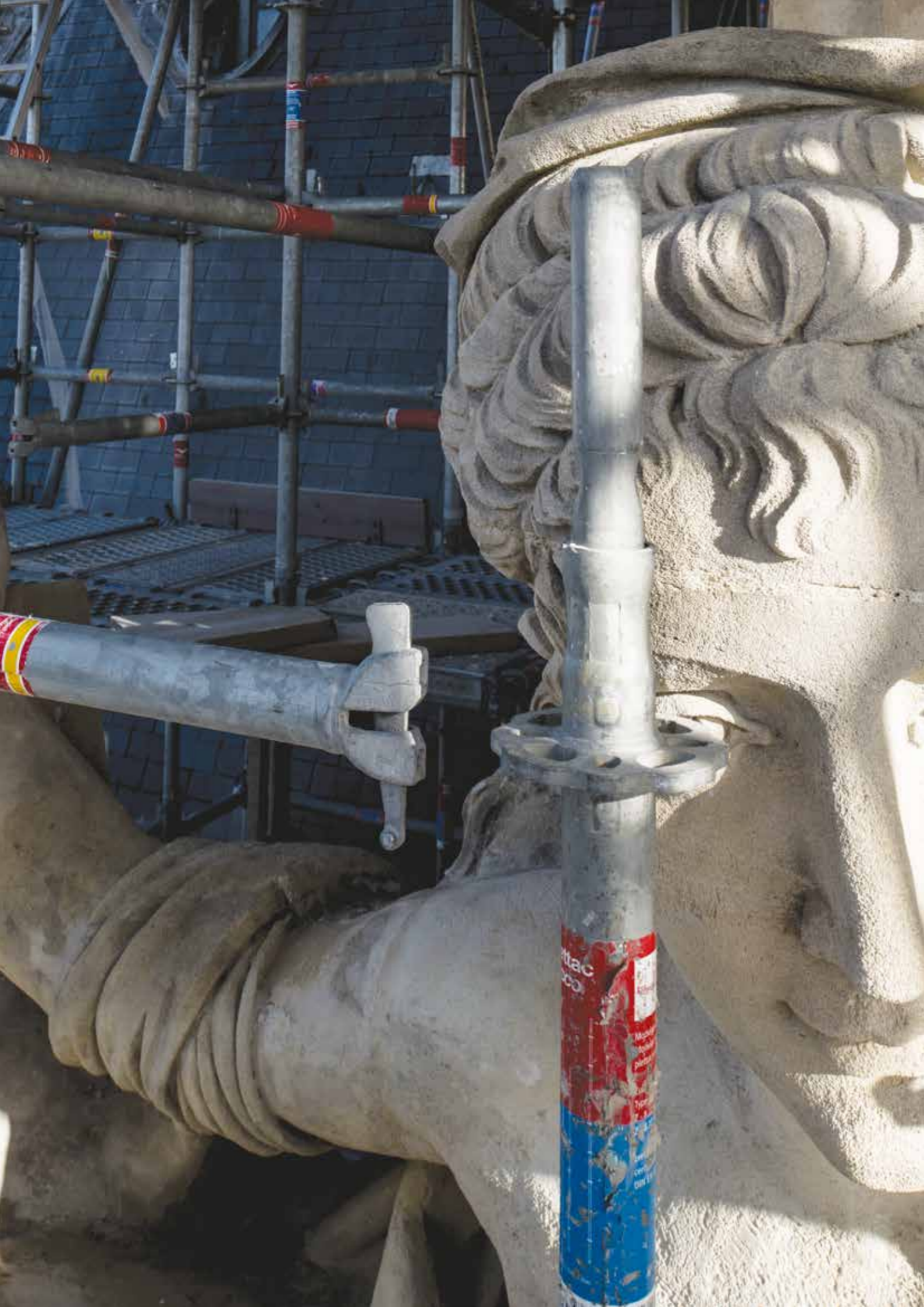
## ● 27 novembre



Inauguration de la réhabilitation de l'ancien siège de l'Humanité à Saint-Denis.

## ● 28 novembre

Remise du Geste et Care d'Or 2025 (architecture et urbanisme) pour la réhabilitation de l'ancien siège de l'Humanité à Saint-Denis (projet Niemeyer).



# MISSIONS



- 10** Carte d'identité : présentation de l'établissement
  - Les grands domaines d'intervention
  - Les modalités juridiques d'intervention
- 11** Un opérateur de dimension nationale
- 12** Un opérateur économique
- 13** Un opérateur qui répond aux défis posés à la maîtrise d'ouvrage publique
  - Disposer d'outils robustes
  - Œuvrer pour le patrimoine
  - S'engager pour l'architecture
  - Soutenir la création artistique
  - Sensibiliser les jeunes au patrimoine et à l'architecture : « Une école, un chantier, des métiers »
  - Sécuriser notre cadre d'intervention

# CARTE D'IDENTITÉ

## Présentation de l'établissement

L'Oppic est un établissement public national administratif spécialisé dans la maîtrise d'ouvrage publique, placé sous la tutelle du ministère de la Culture. Ses missions sont réalisées à titre gracieux et de gré à gré pour le compte de l'État et de ses établissements publics.

Le ministère de la Culture mais aussi le ministère des Armées, le ministère des Outre-Mer, l'Institut de France, le Collège de France, la préfecture d'Île-de-France font aujourd'hui appel à l'Oppic.

Depuis 2024, l'Oppic initie un développement à l'international, caractérisé notamment par un partenariat avec la commission du patrimoine (Heritage Commission) du ministère de la Culture saoudien.



● Palais de Tokyo, Paris

## Les grands domaines d'intervention

Les opérations prises en charge par l'Oppic concernent des projets de constructions, mais aussi la réhabilitation, le réaménagement, l'extension ou la transformation en partie ou en totalité de bâtis anciens, notamment ceux classés ou inscrits au titre des monuments historiques. Compte tenu de la nature du patrimoine immobilier du ministère de la Culture et de ses opérateurs, l'Oppic est aussi spécialisé en maîtrise d'ouvrage de projets d'équipements culturels : musées, salles de spectacle, écoles d'art et d'architecture, centres d'archives, centres de conservation ou bibliothèques sont les objets principaux de son action. L'Oppic intervient sur l'ensemble des étapes de réalisation d'un ouvrage. Ainsi, l'établissement :

- conseille et assiste, en amont des projets, le maître d'ouvrage dans la définition des conditions de faisabilité et la programmation des projets ;
- propose une gamme d'expertises pour outiller la politique immobilière de ses mandants, les aider à structurer leur plan pluriannuel d'investissement (PPI) ou à élaborer des schémas directeurs de site, outils de programmation à court, moyen et long terme ;
- assure le pilotage d'opérations de construction, de restauration, de réhabilitation et d'aménagement d'immeubles ;
- effectue au-delà de ses obligations en matière de suivi des garanties de parfait achèvement, des missions d'assistance à la mise en exploitation des biens immobiliers ;
- porte, tout au long de ses missions, des objectifs en matière de prise en compte du coût global des équipements sur 30 ans, d'accessibilité, de performance énergétique et d'excellence environnementale, qui font de l'Oppic un opérateur chargé de porter une politique immobilière globale au service de ses mandats ou des établissements en charge d'exploiter ces sites.

## Les modalités juridiques d'intervention

Le cadre juridique des interventions de l'Oppic lui permet d'utiliser soit le dispositif du mandat dans lequel l'établissement intervient en qualité de maître d'ouvrage délégué, adapté aux opérations longues et complexes, soit la maîtrise d'ouvrage de plein exercice pour des opérations urgentes, plus ponctuelles ou dont la dimension fonctionnelle est moindre. Dans ce dernier cas, les opérations sont inscrites et suivies au moyen de deux conventions : la convention-cadre conclue entre le ministère de la Culture et l'Oppic et le protocole Culture-Défense définissant un partenariat entre le ministère de la Culture et le ministère des Armées depuis 2005. Ces deux dispositifs contractuels prévoient de définir annuellement le programme des travaux confiés à l'Oppic sur des patrimoines ou des monuments identifiés.

Depuis 2024, une mise à jour du modèle type de convention de mandat a été effectuée et validée par le conseil d'administration de l'Oppic, permettant de mieux circonscrire certains aspects opérationnels comme les délais d'approbation des études, les modalités de mise à disposition des ouvrages avant travaux ou encore de réception et remise des ouvrages après travaux. Le jalon du résultat d'appel d'offres travaux a été intégré pour le respect du budget (en complément du jalon APD), des clauses spécifiques en cas de participation financière au plan de charge pour les mandats ne relevant pas du ministère de la Culture ou de ses établissements et un article relatif au droit de communication laissé à l'Oppic en phase chantier. Afin de faciliter la mise en œuvre opérationnelle de la convention de mandat, un référentiel a été établi qui présente l'organisation des relations quotidiennes et régulières entre le maître d'ouvrage et son mandataire.

# UN OPÉRATEUR DE DIMENSION NATIONALE

L'Oppic travaille à titre principal pour le patrimoine immobilier du ministère de la Culture et de ses opérateurs.

Ce patrimoine étant lui-même très largement localisé sur le territoire de l'Île-de-France, 81 % du plan de charge de l'établissement est occupé par des opérations franciliennes.

Néanmoins, le ministère de la Culture a des implantations immobilières et des équipements culturels sur l'ensemble du territoire national, ne serait-ce que par le maillage des écoles d'enseignement supérieur d'art, d'architecture, de même que par la présence de monuments historiques ou de services à compétence nationale en matière d'archives. L'Oppic accompagne également l'effort de réhabilitation ou de modernisation de l'ensemble de ce parc.

Par ailleurs, l'établissement a développé, depuis plusieurs années désormais, un axe d'accompagnement des DRAC, services déconcentrés du ministère, que ce soit pour leurs besoins propres en équipements culturels de proximité (les centres de conservation et d'étude des services régionaux d'archéologie) ou lorsque les complexités techniques et juridiques des travaux l'exigent. Un travail opérationnel est ainsi engagé avec la DRAC Occitanie s'agissant de la cathédrale de Montauban.

Depuis 2017, l'expertise de l'Oppic en matière de conseil et d'études peut aussi bénéficier aux projets culturels des collectivités locales que celles-ci mènent si le ministère de la Culture lui en fait la demande.

L'Oppic est donc présent sur l'ensemble du territoire national, avec les études de restauration de l'Aile François 1<sup>er</sup> du château de Chambord, la construction du centre d'étude et de conservation archéologique à Besançon, la création du pôle de conservation de la BnF à Amiens, le confortement et la restauration de la cathédrale de Montauban, la restauration du château de Compiègne, la rénovation des Archives nationales des Outre-Mer à Aix-en-Provence, la rénovation du Centre national du microfilm et du numérique à Espeyran, les études préalables pour la rénovation du musée de la Marine de Rochefort, ainsi que celles pour le réaménagement de l'École nationale supérieure d'architecture de Normandie à Rouen ou encore celles portant sur l'École nationale supérieure d'art de Bourges.

Pour conduire de manière efficiente chaque opération, l'Oppic propose des modalités de concertation et d'association *ad hoc* avec les partenaires locaux : futurs utilisateurs, riverains des projets, services déconcentrés de l'État, collectivités locales, etc.

Chaque opération bénéficie ainsi d'un mode de gouvernance et d'animation adapté qui peut combiner des comités d'utilisateurs, de suivi, de pilotage, des réunions d'information et de concertation, mais aussi des partenariats de terrain comme en matière d'insertion et d'aide au retour à l'emploi, ou d'actions éducatives. Enfin, certaines opérations sont le support d'actions événementielles partenariales visant à valoriser les métiers du bâtiment et de la restauration de patrimoine.



● École nationale supérieure des Beaux-Arts, Paris

## Répartition géographique des sites d'intervention

En nombre d'opérations	En montant
Départements et régions d'outre-mer	
1%	0,23%
Île-de-France	
81%	88,34%
Régions	
18%	11,43%

## UN OPÉRATEUR ÉCONOMIQUE

L'Oppic est un opérateur économique majeur dans le domaine de la construction et de l'immobilier. Il organise la plupart de ses appels d'offres de travaux en procédure dite de lots séparés permettant de faciliter l'accès des TPE (très petites entreprises) et PME (petites et moyennes entreprises) à la commande publique. Ainsi, lorsque les opérations sont mises en œuvre en région, les entreprises exerçant principalement leur activité dans le territoire peuvent aussi bénéficier de la commande publique en répondant aux appels d'offres organisés par l'établissement.

Par ailleurs, l'Oppic intègre dans ses marchés des clauses environnementales et sociales qui ont vocation à développer l'ingénierie, la créativité et l'innovation des entreprises et des équipes de maîtrise d'œuvre.

Chaque année, afin de préparer les entreprises aux échéances à venir, l'Oppic présente lors du salon du Patrimoine ses perspectives de plan de charge (nouvelles opérations, programme de travaux, calendrier des procédures, etc.).

Des échanges réguliers avec les instances de la filière métiers, comme la Fédération Française du Bâtiment (FFB), CAPEB ou encore le GMH, se sont instaurés.

De même, des rencontres et échanges avec l'ordre national et régional des architectes, ainsi que la compagnie des architectes en chef des monuments historiques, autour de groupes de travail sur des sujets environnementaux et sociétaux se sont engagés.

Par son action et sa volonté de promouvoir les métiers du bâtiment et de l'ingénierie, l'Oppic souhaite contribuer au renforcement des filières économiques (réemploi, valorisation du patrimoine, performance environnementale, etc.), à la sensibilisation des publics, aux politiques de formation et de développement des compétences.



Musée des arts décoratifs, Paris



## UN OPÉRATEUR QUI RÉPOND AUX DÉFIS POSÉS À LA MAÎTRISE D'OUVRAGE PUBLIQUE

### Disposer d'outils robustes

#### Le comité d'audit : bilan après un an d'exercice

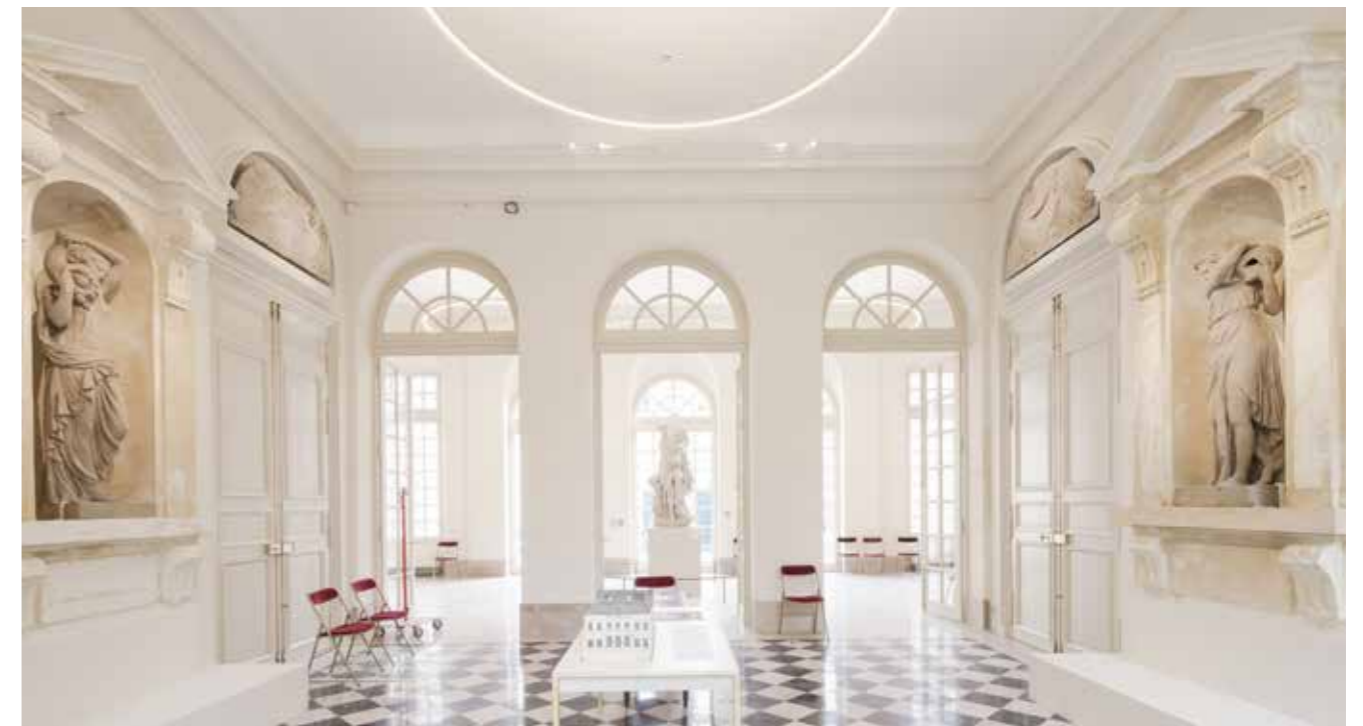
En 2025, le comité d'audit s'est réuni à quatre occasions. Créé en 2024, il s'est imposé comme une instance clé pour appréhender la maîtrise des risques de l'établissement, en apportant une expertise pluridisciplinaire sur les opérations et les sujets les plus complexes. Composé de personnalités reconnues dans les domaines juridique, financier, immobilier ou opérationnel, il a permis aux équipes de l'établissement de construire des outils d'analyse des risques contribuant à renforcer la robustesse des projets ou des stratégies adoptées par l'Oppic.

Ses recommandations, fondées sur une analyse rigoureuse et indépendante, ont permis d'assurer la qualité des prises de décisions et de maîtriser les risques de plusieurs opérations. Par son regard extérieur et son exigence méthodologique, il a aussi contribué à renforcer l'expertise des équipes internes, tout en garantissant une transparence accrue vis-à-vis des parties prenantes.

Cet organe, désormais incontournable, illustre l'engagement de l'Oppic à concilier performance et rigueur.



Palais de l'Élysée, Paris



Archives nationales, Paris

# INTERVIEW CROISÉE



MICHEL  
ZULBERTY

— Membre du comité d'audit,  
IGPEF Honoraire,  
ancien directeur général  
de l'AMOTMJ et de l'EPCJ



VALÉRIE  
FOREY

— Directrice générale  
de l'Oppic

## Comité d'audit - Retour sur un an et demi d'expérience

**Quels sont, selon vous, les principaux apports du comité d'audit depuis sa création en 2024, notamment sur l'amélioration du pilotage des opérations ?**

**V.F.** Depuis sa création, le comité d'audit permet d'apporter une lecture transverse et extérieure des risques liés aux opérations. Il permet de problématiser des situations, de partager l'analyse des risques et de préciser les plans d'action proposés. Les débats y sont très riches et constructifs, dans toutes leurs composantes, qu'elles soient techniques, juridiques, financières ou opérationnelles. C'est particulièrement précieux de pouvoir disposer d'un tel comité pour avoir des avis éclairés sur des sujets complexes.

**Le décret prévoit un périmètre qui couvre à la fois les opérations de l'établissement mais également sa gouvernance en général (gestion des risques financiers, opérationnels, juridiques et environnementaux). En quoi cela renforce la robustesse de la stratégie de maîtrise des risques de l'établissement ?**

**M.Z.** En dépassant le seul prisme de la gestion des opérations, le comité d'audit, de par sa composition, est particulièrement pertinent pour analyser les risques de façon systémique, notamment dans leurs interactions : un risque opérationnel peut générer un risque juridique qui peut lui-même générer un risque financier. La complémentarité des profils et l'analyse collective des membres du comité d'audit permettent d'apporter une vision holistique des risques et ainsi de mieux prendre en compte l'intérêt général. L'exercice de la maîtrise d'ouvrage ne peut pas se résumer à la seule gestion de contrats. En particulier pour les opérations complexes, ce comité constitue un excellent outil d'aide à la décision. Son approche globale évite un traitement en silos et permet une maîtrise plus efficace et surtout plus sécurisante des décisions, notamment les plus sensibles, qui peuvent avoir des incidences juridiques, calendaires et financières lourdes de conséquences.

*La maîtrise des risques est un élément central de la gestion de l'établissement public comme celle des opérations, les avis du comité d'audit sont de nature à permettre un alignement étroit entre gouvernance, stratégie et gestion opérationnelle. Les regards croisés des experts du comité et les analyses conjointes des modalités de fonctionnement de l'établissement garantissent la pertinence de ses choix et des décisions qu'il doit prendre.*

**Quels bénéfices apportent le comité d'audit aux processus décisionnels de l'établissement, à sa performance et à la dynamique des équipes ?**

**M.Z.** Comme évoqué ci-dessus, les processus décisionnels sont plus éclairés par une lecture transverse, dans l'objectif de sécuriser les décisions pour la maîtrise et/ou la limitation des risques identifiés. Les recommandations du comité d'audit sont ensuite présentées aux équipes concernées et au conseil d'administration de l'établissement, ce qui permet ainsi une information de qualité et partagée.

**V.F.** Le comité d'audit est très bien perçu en interne par les équipes. Il est même un facteur de motivation et de dynamisme, parce que les débats y sont très riches et de grande qualité. Il permet une amélioration continue et c'est très apprécié.



● Contrat d'objectifs et de performance (COP) 2023-2025

## Mise en œuvre du contrat d'objectifs et de performance (COP) 2023-2025

L'année 2025 a finalisé la mise en œuvre des objectifs du contrat 2023-2025, dont les résultats se déclinent suivant les trois axes stratégiques retenus à partir des acquis et retours d'expérience des COP précédents :

- Rendre plus efficient le pilotage des coûts et des délais des opérations qu'il conduit.
- Renforcer les expertises transversales de l'établissement.
- Développer l'attractivité de l'établissement en s'adaptant au contexte post-crise sanitaire.

### Axe 1 : Rendre plus efficient le pilotage des coûts et des délais des opérations

- Mise en place d'un tableur permettant d'analyser les décalages de coûts et délais hors modifications de programme et aléas entre le démarrage du chantier et la réception effective.
- Présentation de manière claire et lisible aux maîtres d'ouvrage des conséquences de leurs décisions lors du comité de pilotage des opérations concernées.
- Mise en œuvre d'un baromètre de satisfaction des commanditaires. Questionnaire élaboré, envoyé et analysé pour chaque phase d'une opération - études préalables, études de maîtrise d'œuvre, travaux, réception.
- Présentation du plan de charge au salon du patrimoine afin d'amplifier la publicité des offres et faire connaître les bonnes pratiques de l'établissement.

### Axe 2 : Renforcer les expertises transversales

- Déploiement de la « mission environnement » pour définir un plan d'action visant à construire des méthodes, des principes, des doctrines et des outils dans les champs de l'excellence environnementale et de la performance énergétique.

- Augmentation du taux d'effort pour les clauses sociales intégrées dans les marchés concernés et notifiées en 2025 et inscription systématique de la clause d'insertion sociale dans les marchés supérieurs à 1 M€ HT, y compris en monuments historiques.

- Participation à la mission « Éducation artistique et culturelle » via la mise en œuvre de dispositifs en faveur de la transmission à tous les publics (panneaux de chantier, ateliers « un chantier, une école ») et participation aux objectifs de la politique de soutien à l'architecture (valorisation des projets des candidats aux concours, soutien aux lauréats des AJAP).

### Axe 3 : Développer l'attractivité

- Développement de la formation et encouragement à la mobilité interne pour promouvoir des chargés d'opération en chefs de projet ou pour permettre à des chargés d'opération de prendre des opérations de périmètre ou d'objets différents.
- Lancement des travaux de construction du futur siège de l'Oppic.
- Migration des services d'information financiers dans le cadre du déploiement d'un nouvel outil (PEP) en 2025.
- Fiabilisation des prévisions budgétaires en compte de tiers.
- Amélioration significative du délai de paiement et du taux de rejet.
- Mise en archives systématique, dans un délai réduit des DOE.
- Poursuite de l'identification, de la collecte et de la mise à jour des documents socles pour harmoniser les usages et permettre un fonctionnement plus efficient de l'établissement.

## Élaboration du futur COP 2026-2030

L'année 2025 a également été l'année de l'élaboration du nouveau COP 2026-2030, désormais assis sur une durée quinquennale, améliorant la planification des objectifs et l'examen du suivi de leur évolution.

### Les grands enjeux du prochain COP

Le COP 2026-2030 s'inscrit dans un contexte de **développement de l'Oppic**, qui sera marqué sur la période par :

- une préoccupation renforcée quant aux impératifs afférents à la transition écologique, tels que la RSE, l'adaptation du patrimoine protégé au changement climatique, l'intégration des principes d'économie circulaire et de réemploi ;
- la **transformation numérique**, avec la généralisation progressive du BIM ou encore l'intégration des outils d'Intelligence Artificielle ;



● École nationale supérieure des Beaux-Arts, Paris

- la mise en œuvre de **grands chantiers structurants** pour l'établissement et notamment le développement à l'international ;
- la **structuration du métier** de maîtrise d'ouvrage publique, ainsi que les échanges et la coordination avec des institutions de maîtrise d'ouvrage (IMOA, réflexions interministérielles, salons) ;
- la valorisation du **capital humain et le collectif** de l'établissement ;
- le **déménagement du siège de l'Oppic avenue du Maine**, une étape décisive dans la vie de l'Oppic et de ses agents ;
- les **bouleversements économiques et industriels** nés dans un contexte géopolitique mondial très instable pouvant se répercuter sur le travail de prévision et de maîtrise des coûts.

### Le nouveau COP 2026-2030 : les axes stratégiques

Le COP 2026-2030, cinquième contrat d'objectifs et de performance de l'établissement, **poursuit la logique d'implémentation** successive consistant à reconduire les objectifs précédents qui restent pertinents et intégrer les nouveaux éléments stratégiques qui s'imposent. Les chantiers du nouveau contrat correspondent ainsi à des axes d'amélioration structurants, identifiés précédemment, qui se poursuivent et à des chantiers nouveaux, reflétant les enjeux renouvelés que se fixe l'Oppic sur cette période.

### Déclinaison des axes stratégiques et des actions associées

- Structurer une culture d'établissement autour des valeurs, des missions et des pratiques managériales
  - Affirmer à travers la pratique managériale de l'établissement, ses valeurs, ses compétences, ses missions et ses qualités.
  - Porter à connaissance les actions menées par l'établissement.
- Développer une approche sociétale de la maîtrise d'ouvrage
  - Porter, à travers les marchés des opérations, le bénéfice de la commande publique auprès des personnes éloignées de l'emploi.
  - Répondre aux enjeux mondiaux et nationaux en analysant et maîtrisant les impacts environnementaux des opérations portées par l'Oppic.
  - Maîtriser les coûts et les délais.
- Améliorer et pérenniser le fonctionnement de l'établissement
  - Poursuivre et renforcer la transversalité de l'organisation.
  - Disposer d'une base documentaire partagée, à jour et adaptée aux besoins des agents.
  - Amplifier le contrôle interne et renforcer la sécurité juridique et financière des actions de l'établissement.
  - Renforcer les dispositifs d'adaptation des équipes aux nouveaux enjeux ayant une influence sur l'organisation (numérique, opérations complexes, évolutions des pratiques, etc.).
  - Renforcer les dispositifs de prévention et de maîtrise du risque cyber.



● Palais Garnier, Paris

## Le bilan carbone de l'établissement

L'appellation « bilan carbone » est couramment utilisée, mais la loi française retient l'expression « bilan des émissions de gaz à effet de serre » (bilan GES ou BEGES). L'objectif d'un BEGES est d'élaborer un plan d'action de réduction des émissions, fondé sur un diagnostic préalable permettant d'identifier les principales sources d'émissions et les leviers d'action de l'entreprise.

L'Oppic, qui agit dans l'un des quatre secteurs économiques les plus émissifs en France, a engagé une initiative visant *in fine* à la réalisation d'un BEGES, dans le cadre de sa démarche environnementale et en réponse aux exigences de la circulaire Service public écoresponsable de 2023.

À l'issue d'une consultation, un bureau d'études spécialisé a été retenu au printemps 2025 pour accompagner l'Oppic dans l'élaboration de son BEGES. Un COPIL a été constitué et des personnes-ressources ont été désignées pour mener l'importante collecte de données.

Début 2026, après la collecte et l'analyse des données, un atelier de co-construction sera organisé pour élaborer le plan de transition, définir des scénarios de réduction des émissions et formuler des recommandations de suivi.

Enfin, des réunions de présentation et de sensibilisation à destination de l'ensemble des agents seront organisées une fois l'étude finalisée afin de mettre en œuvre les premières actions qui auront été identifiées par le COPIL. Cette étude pourra être publiée sur le site de l'ADEME.

*L'Oppic représente un acteur public au service de la culture et de la restauration du patrimoine, engagé dans la transition environnementale, la qualité architecturale et la responsabilité économique. Le nouveau contrat, pour les années 2026-2030, allie ainsi la poursuite d'objectifs structurants pour l'établissement et l'intégration de nouveaux objectifs stratégiques, démontrant ainsi sa volonté de progrès constants et de développement continu de son expertise.*

R. Tillinac  
Chef du service de la programmation  
et de la synthèse

## Œuvrer pour le patrimoine

### Politique archivistique de documentation des opérations

Porteur d'une politique patrimoniale de long terme pour le compte du ministère de la Culture et de ses opérateurs, l'Oppic est engagé, avec l'accord des maîtres d'ouvrage, dans une démarche de documentation des chantiers qui se traduit par un important travail d'archivage et de couverture photographique et audiovisuelle.

#### Fonds documentaires et archives

Les archives de l'Oppic constituent un fonds essentiel sur la mémoire de la maîtrise d'ouvrage au sein du ministère de la Culture, puisqu'il a repris les droits des organismes qui lui ont précédé : MIGT, EPPV, EPCCIP, EPGL, EPMOTC, EMOC, SNT. En 2025, ce fonds est composé d'environ 2,7 km d'archives intermédiaires, 20 maquettes, 95 tubes à plans, 264 panneaux de concours.

En 2025, l'établissement a procédé à plusieurs versements aux Archives nationales d'opérations conduites par les opérateurs prédécesseurs de l'Oppic : le Théâtre de l'Odéon, le Musée national Picasso, les résidences présidentielles de Marly-le-Roi, de Rambouillet et du pavillon de la Lanterne, etc.

L'établissement a poursuivi les « cleaning day », initiés en 2024, qui consistent pour chaque service et direction, sous la supervision du service des archives, à analyser l'ensemble de la documentation papier avant de procéder soit au versement aux archives, soit au stockage intermédiaire, soit à l'élimination, en fonction des cas.

Enfin, l'Oppic développe sa stratégie d'archivage. Afin de garantir la valeur probante, et disposer des assurances d'intégrité, de pérennité, de sécurité, de confidentialité et de traçabilité des marchés, l'Opérateur a lancé un service d'archivage électronique pour ses contrats (SAE).

#### Fonds photographiques et suivi audiovisuel : conserver et donner à voir

L'Oppic poursuit la mission de mémoire des transformations, des mutations, des lieux, des sites pour lesquels il agit en tant que maître d'ouvrage ou maître d'ouvrage délégué, en confiant à des photographes des missions photographiques. Ainsi, Pascal Aimar, Thierry Ardouin, Jean-Christophe Ballot, Gilles Coulon, Sylvain Duffard, Geoffroy Mathieu, Alexis Paoli, Hélène Peter et Patrick Tourneboeuf interviennent aujourd'hui sur les chantiers.

En 2025, la base de données de la photothèque s'est enrichie de 4 857 nouvelles photographies, provenant pour la plupart de nouveaux reportages sur des opérations menées par l'Oppic.



Archives nationales, Paris

*Avec la mise en place de son SAE, l'Oppic franchit un cap décisif : celui où chaque document, indifféremment de la nature de son support, représente une archive préservée, sécurisée et maîtrisée. Le SAE s'impose comme le gardien de la mémoire numérique de l'établissement.*

S. Poiré  
Responsable du service de la conservation et de la valorisation des archives

### Chiffres clés

- 7 versements d'archives définitives aux Archives nationales (environ 23 mètres linéaires et 23 plans).
- 2 687 mètres linéaires d'archives, 95 tubes à plans, 264 panneaux de concours, 20 maquettes.
- 97 versements internes ont été réalisés pour 89,3 mètres linéaires.
- 20 bordereaux d'élimination ont été faits pour 49,4 mètres linéaires.
- 4 857 nouvelles photographies.

## S'engager pour l'architecture

### Aider à la reconnaissance des architectes

Au regard de ses missions, de la composition de ses équipes opérationnelles, qui intègrent des architectes et des ingénieurs, et de sa volonté de promouvoir l'ensemble des métiers de la construction, notamment ceux de l'architecture et de l'ingénierie, l'Oppic s'engage, aux côtés du ministère de la Culture, à contribuer à la promotion de l'architecture et à la construction d'une stratégie nationale en sa faveur.

Ainsi, l'Oppic s'attache à participer opérationnellement aux démarches engagées par le ministère, tant à travers les opérations qu'il pilote que par des démarches de partenariat ou de réflexions. L'Oppic est notamment associé au groupe de travail constitué par le ministère, rassemblant des maîtres d'ouvrage publics et privés dans l'objectif de partager leurs pratiques et leurs retours d'expérience.

#### Le soutien aux jeunes architectes

Créés en 1980, les albums des jeunes architectes et paysagistes (AJAP) constituent un concours national ouvert aux jeunes architectes et paysagistes de moins de 35 ans, qui permet tous les deux ans au ministère de la Culture d'attirer l'attention du public sur la qualité de ces jeunes professionnels. Pour son édition 2025, l'Oppic a participé aux jurys qui se sont tenus les 4 et 5 novembre.



Pour l'année 2024-2025, l'Oppic a animé, le 29 avril 2025, un atelier dont l'objectif était de présenter l'établissement à la promotion Échelle Un et, plus particulièrement, la manière dont se déroulent les concours d'architecture et les autres consultations. Il s'agit de faire appréhender aux jeunes professionnels les points spécifiques à prendre en compte pour la constitution des dossiers de candidature et la remise de leurs propositions. Le prochain atelier pour l'année 2025-2026 aura lieu en mars. L'Oppic a également participé aux tables rondes de clôture de cette première promotion en présentant ses missions, son activité et ses méthodes de travail.

## Architecture et commande publique

### Les concours ou sélections de maîtrise d'œuvre de l'année 2025

Pour le ministère de l'Intérieur et des Outre-mer, l'Oppic a conduit le **dialogue compétitif pour la sélection de la maîtrise d'œuvre pour la réalisation d'un mémorial aux victimes de l'esclavage, dans les jardins du Trocadéro**. Les candidats retenus étaient les suivants : équipe Wagon Landscaping, équipe M. Devignes/P. Prost et équipe Pollen Paysage. La commission de dialogue pour le choix du lauréat s'est tenue le 12 septembre 2024, à l'issue de laquelle le candidat retenu est l'équipe composée de MM. Desvigne (paysagiste - mandataire) et Prost (architecte cotraitant). Le marché a été notifié à l'été 2025.



● Centre national du microfilm et de la numérisation, Espéran.

En 2025, l'Oppic a également fait aboutir la consultation de maîtrise d'œuvre portant sur l'opération de rénovation des toitures, des menuiseries, des installations électriques, du système de sécurité incendie, ainsi que la dépose des descentes d'eaux pluviales contenant de l'amiante, prévue en site semi-fermé au **Palais de Tokyo**. L'établissement a reçu 47 candidatures, dont 3 ont été admises à remettre une offre (Agence Pierre-Antoine Gatier, Agence Engasser et Associés et SRA Architectes). À l'issue de la procédure, c'est le groupement Agence Engasser et Associés, Aagroup, Artelia et RFR Structure et Enveloppe, qui a été retenu, dont le marché a été notifié le 6 mai 2025.

Fin février 2025 a été lancée la consultation de maîtrise d'œuvre pour la **rénovation et la modernisation de l'amphithéâtre Cézanne de l'école du Louvre**. Dix groupements ont candidaté dans le cadre de cette procédure adaptée, et c'est l'offre du groupement Caroline Gehu Architecte, Meta et Atelier Audiovisuel qui a été retenue en juin 2025.

Début 2025 a aussi été publiée la consultation en procédure négociée menant à la désignation de l'équipe de maîtrise d'œuvre en charge de la **restauration et l'assainissement du château d'Espeyran**, legs de la famille Sabatier à l'État à l'origine de la création du Centre national du microfilm et de la numérisation (CNMN) en Camargue, dans la commune d'Espeyran (Gard).

Douze groupements de maîtrise d'œuvre ont déposé une candidature dans le cadre de cette procédure formalisée, et c'est le groupement dirigé par Sandrine Rascol qui a été retenu en juin 2025, associé à Michel Matival, Conservation Service, HP ingénierie, Ereca Méditerranée et ASH Ingénierie.

L'Oppic a également accompagné en 2025 l'Établissement public du musée du Louvre pour le concours international d'architecture du projet *Louvre – Grande Colonnade*, volet essentiel du programme global *Louvre – Nouvelle Renaissance*, annoncé par le Président de la République le 28 janvier 2025. Les candidats doivent proposer de nouveaux accès et de nouveaux espaces au sein du musée du Louvre, qui accueilleront notamment un parcours dédié à la Joconde ainsi qu'un nouvel espace d'expositions temporaires. Le projet porte également sur l'aménagement urbain et paysager des abords, autour de la Grande Colonnade, sa partie orientale, incluant les espaces de la Ville de Paris autour de la rue de l'Amiral de Coligny.

Lors d'un premier jury réuni le 7 octobre, cinq candidatures ont été retenues, dont le mandataire est :

- l'agence Amanda Levet Architectes (AL\_A), accompagnée par l'agence NC Nathalie Crinière pour la scénographie et Carole Benaiteau pour la muséographie. Le volet paysage est porté par VDLA et le volet urbanisme par Atelier Soil ;
- l'agence Architecture Studio, associée à l'agence Diller Scofidio + Renfro. La scénographie est portée par Diller Scofidio + Renfro et l'Atelier Brückner, la muséographie par Lamaya, le volet paysage par Diller Scofidio + Renfro et l'agence TER et le volet urbanisme par Architecture Studio ;
- l'agence Dubuisson Architecture, associée à l'agence SANAA, qui portent ensemble les volets scénographie, muséographie et urbanisme. Les deux agences sont accompagnées par Dan Pearson Studio pour le volet paysage ;
- l'agence Sou Fujimoto ateliers Paris, associée à l'agence Sou Fujimoto architects. La scénographie et la muséographie sont portées par l'agence Ducks Scéno et le volet paysage et urbanisme par l'agence Vogt paysage ;
- l'agence STUDIOS Architecture, associée à l'agence Selldorf architects, qui assurent également la scénographie et la muséographie. Scénarchie porte également le volet scénographie. L'agence Base est en charge du volet paysage et urbanisme.

Les cinq candidats remettront une proposition en janvier 2026 qui donnera lieu à la sélection par le jury d'un lauréat au 2<sup>e</sup> trimestre 2026.

### Les contrats passés avec les architectes en chef des monuments historiques

En 2025, l'Oppic a conclu 11 contrats de maîtrise d'œuvre avec des architectes en chef des monuments historiques (ACMH). Au global, l'Oppic travaille avec 19 ACMH, que ce soit en études préalables ou en mission de maîtrise d'œuvre.



● Palais de l'Élysée, Paris



● Centre de conservation et d'étude archéologique, Besançon



● Château de Versailles



● Siège de l'Oppic, avenue du Maine, Paris



● Palais de l'Élysée, Paris

## Soutenir la création artistique

### Les projets du 1 % artistique

Instrument de soutien aux artistes et à la création, le 1 % artistique offre un cadre d'action original pour favoriser la rencontre entre un artiste, un architecte et le public. L'Oppic met systématiquement en application ce dispositif sur les projets qu'il porte.

En 2025, l'Oppic a conclu trois marchés en faveur de cette création :

- pour le 1 % artistique de l'extension de l'École nationale supérieure des arts décoratifs, l'Oppic a reçu 25 candidatures, dont 4 ont été retenues. 3 projets ont été finalement présentés (un groupement ayant renoncé) : Nelson Pernisco, « Taïa », Côme Di Meglio, « Anastomose », Keen Souhlal, « La trace des faiseurs ». Le lauréat a été désigné lors du 3<sup>e</sup> comité artistique du 9 juillet 2025, il s'agit de Nelson Pernisco pour le projet « Taïa » ;
- concernant le 1 % artistique de l'extension des Archives nationales de Pierrefitte-sur-Seine, l'Oppic a reçu 40 candidatures, dont 4 ont été retenues (Laurent Grasso, « Les reflets du temps » ; LAB(AU) asbl/vzw, « Passé, présent, futur » ; Pieter Vermeersch, « Hier, aujourd'hui et demain » ; Marianne Mispelaere, « 450 km de points de mémoire »). Le lauréat a été désigné lors du 3<sup>e</sup> comité artistique du 25 juin 2025 ; il s'agit de Pieter Vermeersch, avec son œuvre intitulée « Hier, aujourd'hui et demain » ;
- enfin, s'agissant du 1 % artistique relatif au relogement du siège de l'Oppic avenue du Maine, l'établissement a reçu 42 candidatures, dont 3 ont été retenues (Didier Mencoboni, « Echos » ; Agence Pièces Montées / Angela Detanico / Rafael Lain, « La constellation de l'Oppic » ; &Givry / Célia Gondol, « Rings of relativity »). Le lauréat a été désigné lors du 3<sup>e</sup> comité artistique du 23 septembre 2025 ; il s'agit de &Givry / Célia Gondol, pour l'œuvre intitulée « Rings of relativity ».



## Sensibiliser les jeunes au patrimoine et à l'architecture : « Une école, un chantier, des métiers »

Mis en place par le ministère de la Culture, le dispositif « Une école, un chantier, des métiers » permet de sensibiliser les jeunes au patrimoine et à l'architecture. L'opération repose sur la collaboration étroite entre une école et des professionnels, en invitant les élèves à s'approprier le patrimoine, son territoire, son histoire et à découvrir les métiers de l'architecture, de la construction et de l'art. Depuis 2018, l'Oppic ouvre régulièrement les portes de ses chantiers aux élèves et apprentis, permettant des immersions privilégiées au cœur d'opérations emblématiques. En 2025, deux visites scolaires ont été organisées au château d'Écouen et sur le chantier du futur CNAP à Pantin.

Une classe de l'école Saint-Lambert, qui forme notamment des apprentis en Brevet Professionnel des Monuments Historiques (BPMH), a eu l'opportunité de participer à une visite au château d'Écouen. Ce moment a permis aux élèves de découvrir de manière concrète les métiers liés à la restauration du patrimoine, dont la taille de pierre. Accompagnés de leur professeur, ils ont observé les interventions en cours sur le monument, notamment les techniques utilisées pour préserver les éléments architecturaux d'origine. Ce temps d'échange a mis en lumière la richesse des savoir-faire à l'œuvre et l'importance du dialogue entre les différents corps de métiers impliqués dans un chantier patrimonial.

Le lundi 13 janvier, une classe de 4<sup>e</sup>, composée d'une trentaine d'élèves, a été accueillie pour une découverte immersive au cœur du projet du CNAP. Les collégiens ont pu appréhender les grandes étapes du fonctionnement du monde de la construction à travers une présentation schématique et pédagogique du jeu d'acteurs impliqués. Le projet immobilier du CNAP leur a ensuite été détaillé, mettant en lumière les enjeux architecturaux, techniques et culturels de ce futur équipement

majeur dédié à la création contemporaine. L'intervention de l'architecte de l'équipe de maîtrise d'œuvre est venue enrichir les échanges en apportant un témoignage vivant sur son parcours et son rôle dans le projet. Elle a su convaincre de la place des femmes dans ce domaine traditionnellement associé à un environnement masculin.

## Sécuriser notre cadre d'intervention

L'Agence Française Anticorruption (AFA) a ouvert auprès de l'Oppic, en octobre 2024, un contrôle destiné à évaluer l'existence, la qualité et l'efficacité des mesures et procédures mises en œuvre pour prévenir et détecter les risques d'atteinte à la probité. Ce contrôle s'est accompagné d'un questionnaire d'ouverture de 64 questions, puis d'un questionnaire complémentaire de 39 questions. Il a également reposé sur la rencontre de 21 agents de l'Oppic, de 4 agents du SG du ministère de la Culture, de 2 agents du CBCM Culture ainsi que du président du Collège de déontologie du ministère de la Culture. La phase contradictoire s'est déroulée du 15 juin au 30 septembre et portait tant sur l'élaboration d'un plan d'action que sur la réponse aux recommandations et observations.

Les 11 observations et les 10 recommandations de l'AFA s'appuient sur trois piliers qui doivent constituer le socle d'un dispositif anticorruption robuste :

- l'engagement de l'instance dirigeante ;
- la connaissance des risques d'atteinte à la probité auxquels l'entité est exposée, à travers l'élaboration d'une cartographie des risques ;
- la gestion de ces risques par des mesures de prévention et de détection des atteintes à la probité.



● Château d'Écouen

Cet examen a constitué pour l'établissement une occasion d'alimenter sa réflexion car il met en lumière, par un regard extérieur, des éléments d'analyse critique qui représentent un levier essentiel de progression et d'amélioration. La démarche contribue à renforcer les dispositifs internes et à consolider la culture de conformité et d'intégrité tout en structurant le déploiement des actions nécessaires à la maîtrise des risques auxquels peut être confronté l'Oppic. En réponse aux observations et recommandations émises, l'Oppic a structuré un plan d'action qu'il s'agira de déployer dès la fin 2025 et jusqu'à la fin 2026, puis d'exécuter sur la durée.



● L'École nationale supérieure d'architecture de Versailles



# ORGANISATION



- 26** Vie de l'établissement
  - Les ressources humaines
  - Les finances
  - Poursuite et approfondissement des démarches qualité
  - Les systèmes d'information
  
- 36** Les démarches de sécurisation juridique des contrats et des opérations
  - L'activité de la commande publique au service des projets
  - Le renforcement du contrôle juridique interne
  - La clôture des contentieux
  
- 39** Relocalisation du siège de l'Oppic, avec et pour les agents
  - Les travaux
  - Déménagement et emménagement

# VIE DE L'ÉTABLISSEMENT

## Les ressources humaines

### La qualité de vie au travail

La qualité de vie au travail des agents de l'Oppic demeure en 2025 un axe prioritaire pour l'établissement.

Ainsi, une charte des usages numériques et du droit à la déconnexion a été élaborée. Elle veille à rappeler l'importance du respect de l'équilibre vie professionnelle/vie privée dans un contexte de possible connexion permanente aux outils numériques.

La démarche de rationalisation des déplacements des agents s'est poursuivie avec la mise en place d'un plan de mobilité employeur visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre et autres polluants atmosphériques. Il s'agit de favoriser les transports alternatifs à la voiture, comme les transports en commun (bus, tram, métro, train...) ou les mobilités actives comme le vélo. Dans cette optique, l'Oppic a réduit le volume de son parc automobile dans la perspective de son déménagement avenue du Maine et poursuit la mise à disposition de vélos électriques de service pour les déplacements professionnels à Paris.

L'établissement a poursuivi son travail de concertation et d'information sur le projet de déménagement avenue du Maine afin de préparer au mieux les équipes et chaque agent aux impacts de cette relocalisation.

Enfin, 2025 a été marquée par la mise en place, au 1<sup>er</sup> octobre, de la réforme de la protection sociale complémentaire santé et prévoyance. Désormais, un contrat collectif obligatoire santé est mis en place au bénéfice de l'ensemble des agents du ministère de la Culture. Un régime de prévoyance est également proposé aux agents qui le souhaitent.



*Le nouvel intranet, nommé Passerelle, succède au précédent, qui avait fait l'objet d'un piratage et fut bloqué de manière irréversible en 2023. Ce traumatisme nous a permis de réinterroger l'usage d'un site intranet au sein de l'Oppic et de cibler plus précisément les besoins des agents.*

*Après une réflexion collective, nous avons ainsi pu reconstruire un nouveau site plus collaboratif et vivant. Cette plateforme reflète une nouvelle dynamique de l'établissement. La simplicité de navigation permet aux agents d'avoir accès à une bibliothèque de documents ressources plus ciblée et régulièrement mise à jour. Des groupes de travail collaboratifs, des actualités publiées chaque semaine sur des sujets internes mais aussi sur des thèmes transversaux génèrent aujourd'hui une activité et une fréquentation plus importante et enthousiaste de notre intranet Passerelle. Une aventure commune en perpétuel développement qui nous invite à l'ouverture et à la créativité.*

R. Sarda  
Maquettiste - Infographiste



● Domaine de Saint-Germain-en-Laye



● Centre de conservation et d'étude archéologique, Besançon

## Les adaptations organisationnelles

### L'Oppic adapte son organisation à ses projets

Les services et départements sont devenus des directions afin de permettre une meilleure compréhension, à l'extérieur de l'établissement, du niveau de responsabilité des postes. Il a ainsi été décidé de renommer les fonctions de chefs de département et de certains chefs de service en « directeur ». Cette décision est cohérente avec la délégation de signature et les responsabilités données dans l'encadrement d'équipe. Ces intitulés offrent une meilleure lisibilité tant en interne qu'en externe par rapport aux homologues des autres structures du monde de la construction et des établissements publics.

### Création d'une mission Louvre

Le projet « Louvre Nouvelle Renaissance », et particulièrement sa partie « Louvre Grande Colonnade », induit pour l'Oppic la responsabilité de conduire une opération d'envergure exceptionnelle et historique pour laquelle il apparaissait indispensable de créer une équipe spécifique à ce projet au sein de l'établissement. La direction opérationnelle « mission Louvre » a été créée le 1<sup>er</sup> octobre 2025. Elle pilotera le projet de création d'une nouvelle entrée au public et d'un espace muséal sous la cour carrée.

### Développement à l'international

Afin de répondre aux sollicitations du ministère de la Culture et envisager un développement en faveur de la coopération internationale, une **mission de coopération internationale** a vu le jour en 2025. Pilotée par un directeur opérationnel, cette mission mènera un travail de préfiguration des actions possibles de l'Oppic à l'international et étudiera les modalités de leur mise en œuvre.

## Poursuite de la démarche pour l'obtention des labels égalité professionnelle et diversité

L'Oppic a déposé en début d'année 2025 son dossier de candidature aux labels égalité et diversité auprès de l'AFNOR.

Pour porter cette candidature, l'Oppic s'est fait accompagner par le ministère de la Culture sur la formalisation de certaines actions préalables nécessaires.

En parallèle, la mise en place d'un groupe de travail composé d'agents volontaires et de représentants du personnel a permis de réaliser un travail collaboratif sur le plan d'action pour les 4 années à venir.

Ses membres ainsi que ceux de la direction des ressources humaines ont été formés à la prévention des discriminations. Enfin, les membres du CODIR ont également été formés aux enjeux de la non-discrimination notamment en matière de recrutement.

Lors de l'état des lieux, l'établissement a constaté l'absence d'éléments objectifs permettant d'évaluer les risques de discrimination, ce qui a conduit au lancement d'une enquête de perception auprès du personnel de l'établissement.

Les enseignements tirés des résultats de cette enquête ont permis à l'établissement de définir les priorités à fixer. Le plan d'action de l'Oppic en matière d'égalité et de diversité portera ainsi sur les quatre axes suivants :

- handicap ;
- égalité professionnelle ;
- prévention et traitement des risques de discrimination et de violences, harcèlement sexuel et sexiste (VHSS) ;
- âge.

Pour chacun de ces axes, le plan d'action se décline en quatre typologies d'actions :

- action de communication ;
- action de formation ;
- procédure et charte ;
- action ludique de sensibilisation (jeux, saynètes, mises en situation).

L'audit conduit par l'AFNOR du 22 septembre 2025 a rendu un avis favorable sur ce projet d'amélioration continue. L'établissement sera ensuite prochainement auditionné devant les commissions égalité professionnelle et diversité afin d'obtenir ces labels.

En matière de prévention des écarts de rémunération entre les hommes et les femmes, l'Oppic a publié son index professionnel sur les données de l'année 2024 avec une note s'élevant à 94/100, confirmant les résultats de l'engagement de l'Oppic pour l'égalité de traitement entre les femmes et les hommes.

# INTERVIEW CROISÉE

BÉATRICE  
VORBE-PHILLIPS

— Directrice des  
ressources humaines  
et des moyens généraux

&

YANNICK  
MÉPHANE

— Chargée  
de recrutement



**Comment la direction de l'établissement a porté et soutenu activement la candidature aux labels Égalité et Diversité professionnelle ?**

**B.V.-P.** La direction de l'Oppic était convaincue de l'importance de cette démarche, qui s'inscrivait dans une continuité des valeurs et actions déjà engagées. Elle a incarné le projet par une impulsion stratégique marquant chaque étape incontournable : la rencontre avec la Haute fonctionnaire Égalité, diversité et prévention des discriminations, la validation du dossier de candidature, le partage des conclusions de l'état des lieux, les temps de formation des membres du CODIR et l'audit. Enfin, elle a porté publiquement l'ambition d'obtenir les labels en mobilisant l'ensemble des agents lors des temps forts de l'établissement, notamment le séminaire du personnel, et en affichant ses engagements auprès de ses partenaires extérieurs.

**Quels ont été les signaux forts envoyés pour montrer l'importance de cette démarche pour l'établissement ?**

**Y.M.** Une logique de concertation a été privilégiée tout au long du projet en associant le groupe de travail sur les labels, tant dans la phase de diagnostic que dans l'élaboration du plan d'action. La mobilisation de la ligne hiérarchique constitue un axe fort. Les membres du CODIR ont été formés afin de participer à l'élaboration du plan d'action. Un plan de formation intégrant un volet égalité et lutte contre les discriminations, notamment à destination des managers, est mis en œuvre.

**B.V.-P.** Cette démarche s'inscrit dans les valeurs de l'établissement de transmission des savoirs, de solidarité et de diversité des profils qui font la richesse des équipes.

Le président a tenu un discours de fermeté face aux situations de violence auxquelles les agents pourraient être confrontés dans l'exercice de leurs missions.

**Y.M.** La procédure de recrutement égalitaire, la communication interne renforcée sur les actions de l'établissement en matière d'égalité et de diversité, ainsi que les actions de sensibilisation régulières caractérisent la démarche de labellisation.

**La candidature a mobilisé de nombreux acteurs internes. Comment avez-vous associé les équipes à cette démarche ? Quels retours ou changements avez-vous observés dans leur implication ou leur perception de ces enjeux ?**

**B.V.-P.** La démarche de labellisation restait théorique pour les agents. C'est le groupe de travail sur les labels qui nous a permis de réfléchir à des actions concrètes donnant du sens au projet.

**Y.M.** Les membres du groupe ont également été relais auprès des équipes pour une meilleure appropriation des enjeux. Ce travail de réflexion a également ouvert un espace de discussion sur des thèmes rarement abordés, tels que la violence au travail, le handicap ou la représentation des femmes dans le monde de la construction. L'enquête de perception a également permis de libérer la parole des agents.

**La démarche de labellisation est réputée exigeante. Quels ont été les défis rencontrés et comment les avez-vous surmontés ? En quoi ce processus a-t-il conforté et/ou renforcé les pratiques de l'établissement ?**

**B.V.-P.** Le principal défi consistait à convaincre les équipes qu'il ne s'agissait pas d'un affichage mais d'un véritable engagement de l'Oppic ayant un réel impact sur notre collectif de travail, nos process RH et juridiques ainsi que sur les relations entre les agents et nos prestataires extérieurs. La mobilisation de la ligne hiérarchique et la nécessité d'une exemplarité managériale sont déterminantes pour la réussite du projet.

## Les Matinales RH

Les Matinales RH animées par la direction des ressources humaines se sont poursuivies en 2025 sur les thèmes suivants :

- le règlement intérieur des personnels ;
- la prévention des discriminations ;
- le plan d'action des labels égalité professionnelle et diversité.

Ces sessions ouvertes à tous les agents visent à faciliter l'accès à l'information sur les principes définis par l'établissement tout en présentant les outils dont ils disposent pour leur vie professionnelle quotidienne.

## Les finances

### Le budget de l'établissement

Le compte financier 2025 présente un solde budgétaire déficitaire de 3,7 M€ et un résultat patrimonial déficitaire de -0,45 M€. En tenant compte des dotations aux amortissements et provisions réalisées en fin d'exercice, l'insuffisance d'autofinancement s'établit à -0,41 M€ contre une capacité d'autofinancement de 0,27 M€ au CF 2024.

Cette insuffisance d'autofinancement s'explique par l'augmentation du loyer et des charges, le report des dépenses liées au schéma directeur des systèmes d'information (SDSI) et une diminution des produits comptables.

Principaux indicateurs patrimoniaux (compte financier 2025, en euros)

Indicateurs de gestion	CF 2024	CF 2025	Évolution 2024 / 2025
Capacité d'autofinancement	276 945	-417 381	-251 %
Fonds de roulement	14 243 961	10 461 865	-27 %
Trésorerie	269 668 230	295 020 660	9 %
Total recettes	13 305 627	13 164 364	-1 %
Total dépenses (autorisations d'engagements)	26 356 570	12 375 409	-53 %
Total dépenses (crédits de paiement)	16 301 689	16 878 807	4 %

### Contrôle interne

En 2025, le dispositif s'est amplifié avec le déploiement progressif du contrôle interne à des domaines extra-financiers. Cela contribue à une couverture plus complète des risques, notamment en matière de probité, en réponse aux recommandations de l'Agence française anticorruption, et concerne désormais également les risques organisationnels, RH et sociaux, ainsi que ceux liés à la sécurité des biens et des personnes et aux enjeux juridiques.

Aussi, l'Oppic a choisi d'inscrire les travaux de contrôle interne au sein de son contrat d'objectifs et de performance (COP), affirmant ainsi son rôle de levier stratégique de pilotage.

Cette montée en puissance du contrôle interne s'inscrit dans une dynamique de responsabilisation de l'ensemble des acteurs, au regard de la récente réforme portant sur la responsabilité des gestionnaires publics.

### Niveau global de maîtrise des risques

En 2025, l'établissement a actualisé sa cartographie des risques et son plan d'action associé. La réévaluation annuelle de la cotation a permis d'aboutir à une vision affinée des



● Siège de l'Oppic, avenue du Maine, Paris

Par ailleurs, le projet Maine a entraîné un volume de dépenses d'investissement important en 2025, ce qui explique la quasi totalité du déficit budgétaire et le prélèvement sur fonds de roulement, entièrement fléchi vers le financement du projet de relogement de l'établissement. Ce prélèvement conjoncturel reflète le rythme d'avancement du projet de déménagement du nouveau siège de l'Oppic, qui représente à lui seul 3,3 M€ de décaissements en 2025.

risques résiduels : 61 risques mineurs, 36 risques modérés et 2 risques majeurs. Cette cartographie couvrant une centaine de risques apporte des réponses structurantes à trois enjeux essentiels :

- la capacité de l'établissement à organiser et piloter la maîtrise de ses risques ;
- la rigueur de la documentation et de la traçabilité des risques ;
- l'identification claire des acteurs, responsabilités et opérations concernés.

L'année 2025 a par ailleurs été marquée par un chantier majeur : le déploiement du nouveau système d'information financier. Ce déploiement a offert à l'établissement et à ses équipes l'opportunité de renforcer la maîtrise des risques, notamment au travers de :

- la sécurisation des workflows et des habilitations ;
- une revue exhaustive des habilitations ;
- la mise en œuvre d'un paramétrage sécurisé, permettant l'intégration de contrôles automatiques et tracés.

## Poursuite et approfondissement des démarches qualité

### Fil rouge : constitution de la base documentaire

Dans le cadre de la démarche qualité mise en œuvre depuis maintenant plusieurs années à l'Oppic, destinée à professionnaliser, sécuriser et harmoniser les pratiques au sein de l'établissement, un certain nombre de documents structurants ont vu le jour : modèles, guides, notes méthodologiques. L'idée de constituer un « fil rouge » des opérations, permettant à chaque phase d'un projet de s'appuyer sur une base documentaire à même de guider les équipes opérationnelles, a ainsi germé. Ce travail a été réalisé au cours de ces 3 dernières années au sein du groupe de travail constitué à cette fin. Les documents existants ont été rassemblés, classés et mis à jour le cas échéant. De nouveaux documents identifiés comme manquants ont été produits. Le nouvel intranet mis en œuvre depuis février 2025 a été l'occasion de les mettre à disposition de toutes et tous, avec la création d'une page dédiée facilitant l'accès à cette base documentaire commune.

Yohan Öhlund  
Directeur opérationnel



Musée des arts décoratifs, Paris

### Le collège technique

Le collège technique de l'Oppic a été mis en place mi-2022. Il réunit l'ensemble des directrices et directeurs opérationnels, sous l'égide de la directrice générale, et se réunit à un rythme bimensuel. Des membres supplémentaires, tant au sein des équipes opérationnelles que des services transversaux, peuvent être associés aux séances en fonction de la thématique retenue.

L'objectif de cette instance est de pouvoir disposer d'un temps d'échanges collégial pour développer ou harmoniser les pratiques, les outils de pilotage des opérations, ainsi qu'examiner des montages d'opérations complexes. Elle permet également de construire des doctrines ou démarches nouvelles pour tenir compte de l'évolution des pratiques, des métiers et des réglementations.

L'année 2025 aura permis de traiter diverses thématiques métiers et de produire des documents de référence, notamment :

- des supports types de présentation pour les comités de suivi ou de pilotage ;
- une présentation type du référentiel de la maîtrise d'ouvrage ;
- la refonte du catalogue de formations et la proposition d'un plan de formation ;
- des règles de nommage des fichiers de marchés afin de faciliter l'exploitation et le traitement des données ;
- des précisions relatives à la prise en compte des sujétions plomb et amiante dans les marchés de coordination SPS ;
- les modalités d'attribution des travaux en marché unique ;
- le partage de retours d'expérience sur le BIM et l'estimation des ratios de coûts de travaux.

L'année 2025 aura aussi été consacrée à la mise à jour et uniformisation des protocoles de sûreté et sécurité incendie mis en œuvre dans le cadre de chantier en site occupé. L'objectif à travers ce protocole est de rappeler et de fixer les obligations respectives de chaque intervenant en matière de sécurité incendie et de sûreté.

Un travail collectif a également été organisé concernant les modalités d'élaboration d'un budget d'opération qui permettra la mise en œuvre d'une formation interne à compter de 2026 sur la base d'un support partagé en collège technique.

Le collège technique a aussi poursuivi ses réflexions concernant l'amélioration des flux entre les équipes opérationnelles, le service financier et l'agence comptable, avec notamment la finalisation des modalités d'engagement des révisions dans PEP, ainsi que celle du CCAP type pour les marchés de maîtrise d'œuvre ACMH.

Un important travail a également été engagé autour du projet de mise en œuvre d'une convention tripartite entre l'EPEC, l'Oppic et la Compagnie des ACMH, visant à intégrer des clauses d'insertion dans les marchés de maîtrise d'œuvre ACMH. Cette convention prévoit notamment la possibilité, pour un ACMH, de globaliser les heures d'insertion sur l'ensemble des contrats passés avec l'Oppic. Les modalités de mise en œuvre de critères sociaux relatifs à l'apprentissage dans les appels d'offres de travaux sur monuments historiques ont été abordées en vue d'une mise en œuvre en 2026. Enfin, une réflexion globale concernant la nature et le contenu des missions complémentaires de maîtrise d'œuvre a été amorcée pour aboutir également en 2026.

### Partager les expériences et le savoir-faire de la filière métier avec l'IMOA

Le besoin pour les maîtres d'ouvrage publics et parapublics de partager des informations sur leurs pratiques, leurs retours d'expérience, leurs méthodes de pilotage des opérations ou sur toutes autres thématiques spécifiques à leur champ d'activité – comme la mise en œuvre de techniques nouvelles ou l'usage d'outils dédiés de suivi – s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue et d'ouverture.

Créé en mars 2021, l'Institut de la Maîtrise d'Ouvrage (IMOA) permet de disposer d'un cadre structuré, permettant une approche partagée et transversale de l'ensemble des questions rencontrées par les maîtres d'ouvrage, qu'ils soient issus du secteur de l'infrastructure ou du bâtiment. C'est donc naturellement que l'Oppic s'est investi dans la constitution de cette association, qui compte aujourd'hui 19 membres : l'Agence Publique pour l'Immobilier de la Justice (APIJ), l'Établissement Public d'Aménagement Universitaire de la Région Île-de-France (Epaurif), l'Institut de la Gestion Déléguée (IGD), le Département des Hauts-de-Seine (CD92), le Département des Yvelines (CD78), le Département de la Gironde (CD33), l'Opérateur du patrimoine et des projets immobiliers de la Culture (Oppic), la RATP (Régie Autonome des Transports Parisiens), RTE (Réseau de Transport d'Électricité), le Service d'Infrastructure de la Défense (SID), SNCF Réseau, SNCF Gares et Connexion, Voies Navigables de France (VNF), le Service national de l'ingénierie aéroportuaire (SNIA), Groupe ADP, le Service immobilier du Premier ministre, la Solideo et Tisséo. L'association a encore vocation à accueillir de nouveaux adhérents.

Ce lieu d'échanges et de partage est resté actif en 2025, autour d'ateliers consacrés à des thématiques techniques (réemploi, évaluation carbone des projets avec la création d'un outil de calcul, BIM, base de coûts partagée), à des sujets métiers (cartographie et plan d'actions sur la formation, mise en place d'une formation commune à la négociation) et au pilotage opérationnel (pilotage des risques, marchés globaux de performance), auxquels l'Oppic s'est associé.

L'IMOA est également un lieu de valorisation des savoir-faire, et l'année 2025 a de nouveau été riche en visites de chantiers et en rencontres. En avril 2025, l'Oppic a proposé « une visite experte » au C2RMF à Versailles afin de présenter les enjeux de transition énergétique et environnementale dans un projet de reconstruction patrimonial. En octobre 2025, dans le cadre de la semaine du développement durable, l'ensemble des partenaires a proposé diverses manifestations. L'Oppic a par exemple proposé la visite du chantier de la façade sud de l'Opéra Garnier (un chantier durable pour un héritage préservé).

Palais Garnier, Paris



### Les midis de l'Oppic

Afin de créer des temps d'échanges, de partage de connaissances et d'expériences, l'établissement a mis en place des rendez-vous mensuels ouverts à tous, appelés « Les midis de l'Oppic ». Au cours de ces moments de travail partagés, sont présentés des thèmes d'intérêt commun, tant opérationnels que transversaux.

Lors des dix réunions organisées dans l'année, différentes thématiques ont été abordées, notamment des présentations générales telles que l'actualisation des conventions de mandat type, le référentiel de la maîtrise d'ouvrage, les marchés types de maîtrise d'œuvre (conclus dans le cadre de la loi MOP), ainsi que les règles de nommage applicables aux fichiers constituant la base documentaire des opérations et des actes de l'Oppic.

Ces rendez-vous sont aussi l'occasion de tirer les leçons de l'expérience acquise et de revenir sur des événements marquants de certaines opérations. L'Oppic a ainsi examiné différents dossiers juridiques (par exemple un référé pré-contractuel et contentieux sur une clôture de DGD), sur deux opérations récentes marquantes (Musée national de la Marine et projet Camus au Quadrilatère des archives) ainsi que sur la technologie du BIM.

Enfin, ces moments privilégiés ont permis de reparler du dispositif des clauses d'insertion dans les marchés, de présenter la charte d'usage de l'IA générative et de sensibiliser l'ensemble du personnel à la responsabilité des gestionnaires publics.



## Les ambitions environnementales de l'établissement

Le COP 2023-2025 (axe 2) prévoit de renforcer les expertises transversales de l'établissement pour répondre aux enjeux de transition énergétique et environnementale et contribuer aux politiques publiques de développement durable.

Ces enjeux se traduisent ensuite par des actions concrètes dans la programmation, la conception, la réalisation puis l'exploitation de l'ensemble des opérations portées par l'Oppic. Poursuivre et approfondir la démarche environnementale, formalisée en 2021 par l'élaboration d'une stratégie environnementale de l'Oppic, constitue ainsi un objectif prioritaire de l'établissement, partagé notamment avec sa tutelle et ses établissements mandants.

La mission environnement, créée en 2023 et composée de référents internes à l'établissement, a élaboré un plan d'action pluriannuel et continu pour s'assurer du déploiement et du suivi de l'ensemble des axes déclinés dans la stratégie environnementale.

Conduire et pérenniser une démarche transversale d'appropriation et d'approfondissement de la stratégie environnementale de l'établissement, tout en renforçant les compétences des équipes de l'Oppic sur le volet environnemental, constituent les principaux enjeux de la démarche.

Quatre axes de travail, répartis en quatre groupes, ont été définis :

**Groupe 1 :** Organisation, méthode, communication, retour d'expérience, veille

**Groupe 2 :** Réemploi, traçabilité

**Groupe 3 :** Performance énergétique, bas carbone, analyse du cycle de vie, stratégie de labellisation

**Groupe 4 :** Suivi et reporting des objectifs environnementaux des projets, critères de sélection des projets et des opérateurs économiques

Durant l'année 2025 la mission a pu poursuivre le travail de déploiement du plan d'action en étant accompagnée d'un AMO environnement missionné en 2024.

Sur la base de l'état des lieux effectué en 2024, un programme d'accompagnement spécifique aux thématiques des quatre groupes de travail a été établi et déployé durant toute l'année 2025.

La fin de l'année 2025 a été consacrée à la finalisation de la mission ainsi qu'à la rédaction de notes thématiques (analyse du cycle de vie dans une opération de rénovation, adaptation au changement climatique, biodiversité) pouvant alimenter la veille documentaire, technique et réglementaire.

L'ensemble du travail réalisé dans la période 2023-2025 a permis de définir les thématiques à développer dans le COP 2026-2030 de l'établissement.

La mission environnement a également mené une réflexion globale sur la stratégie de formation des agents sur le volet environnemental. La nécessité de créer un module adapté à la spécificité des opérations de l'Oppic a conduit au lancement, en fin d'année 2025, d'une consultation d'un AMO pour l'accompagnement sur ce sujet et la construction du plan d'action de formation. Les agents de la mission environnement seront également formés pour assurer les formations.

Concernant le réemploi, le travail de suivi des opérations menées par l'Oppic se poursuit, ainsi que la réflexion sur la réitération de la mise en place des chantiers tests de réemploi en monuments historiques. À fin 2025 un guide du réemploi propre à l'Oppic est quasiment finalisé.

Les réflexions sur les sujets liés à la performance énergétique et bas carbone se sont également poursuivies. La rédaction d'un cahier des charges en vue de la consultation d'un AMO, pour un accompagnement sur la construction d'une stratégie sur l'analyse de cycle de vie propre à l'Oppic, sera finalisée en début 2026.

Afin d'assurer le suivi et le reporting des objectifs environnementaux des projets, un outil interne, sous la forme d'une fiche spécifique, a été créé en 2024. Cette fiche, qui constitue le volet environnemental de la fiche projet et a été testée sur des opérations pilotes au sein de l'établissement, a été déployée en 2025 sur l'ensemble des opérations en études préalables, ainsi que sur des opérations majeures en études ou en chantier au premier semestre 2025.

L'ensemble de ces sujets a été présenté en mars 2025 à la Haute fonctionnaire à la transition écologique et au développement durable du ministère de la Culture.

L'Oppic a également animé une conférence au Salon du Patrimoine en octobre 2025 sur la thématique suivante : « *La stratégie environnementale de l'Oppic et sa concrétisation dans les opérations de monuments historiques* ».

La mission environnement a par ailleurs poursuivi en 2025 le partage des pratiques avec d'autres maîtres d'ouvrage publics, en lien avec les groupes de travail de l'Institut de la maîtrise d'ouvrage (IMOA), notamment autour de la thématique « *Préserver Réemployer* », groupe de travail centré sur la stratégie bas carbone et les outils d'évaluation carbone.



Centre de conservation et d'étude archéologique, Besançon

Le partenariat initié en 2022 avec la Compagnie des ACMH en faveur de l'intégration des problématiques environnementales dans la préservation du patrimoine protégé s'est élargi en 2024 dans le cadre de l'appel à projets « Alternatives Vertes 2 », lancé en 2023 par la Banque des Territoires en lien avec le ministère de la Culture. En effet, le projet « Trajectoire énergie-carbone des monuments historiques », porté par la Compagnie des ACMH à laquelle l'Oppic s'est associé en qualité de partenaire, fait partie des 13 projets lauréats.

L'objectif est d'établir le bilan carbone du secteur des monuments historiques, de définir des trajectoires d'amélioration et de réaliser un outil opérationnel d'évaluation reproductible. L'étude, démarrée en septembre 2024, s'est poursuivie en 2025 par la réalisation du diagnostic carbone du parc des monuments historiques et l'analyse de cas d'étude, pour aboutir, en fin d'année 2025, à la mise au point de l'outil de calcul.

Dans le cadre des démarches transversales de l'établissement, l'Oppic a également participé au colloque des 6 et 7 février 2025, organisé par l'ICOMOS, sur le thème « Maîtrise d'ouvrage publique et enjeux environnementaux dans les chantiers patrimoniaux – Matériaux durables au cœur du chantier de monument historique : anticiper, réemployer, recycler », au cours duquel a été présenté le projet de réhabilitation du C2RMF, labellisé Effinergie Patrimoine.

## Le protocole de sécurité incendie/sûreté sur les sites en exploitation

Dans le cadre de ses opérations, l'Oppic intervient majoritairement sur des sites en exploitation.

Qu'il s'agisse de chantiers de réhabilitation, de restauration ou de construction neuve, l'interface du chantier avec l'exploitant du site doit faire l'objet d'une coordination étroite en matière de sécurité contre les risques d'incendie et de sûreté des biens et des personnes.

Cette coordination, engagée dès la phase de conception des opérations, doit ensuite être contractualisée et formalisée en phase de chantier avec l'ensemble des acteurs.

Dans ce contexte, des travaux relatifs à l'élaboration d'un protocole cadre « sécurité incendie/sûreté » ont été initiés au sein du collège technique de l'Oppic, sur la base de deux grandes hypothèses complémentaires :

- Les travaux sont réalisés, au sens de la sécurité incendie, dans le cadre d'un chantier :
  - soit non clos et indépendant ;
  - soit clos et indépendant.
- Les travaux sont réalisés, au sens de la sûreté, dans le cadre d'un chantier :
  - totalement isolable et indépendant des autres espaces 24h/24 ;
  - isolable et indépendant des autres espaces pendant les horaires d'ouverture du chantier ;
  - non isolable et/ou non indépendant du reste des espaces.

Ce protocole permet, selon les cas, de préciser les obligations de l'Oppic et de l'établissement.

L'objectif est de parvenir à une mise en œuvre opérationnelle du protocole avec les différents maîtres d'ouvrage, exploitants ou utilisateurs à partir de 2026.



Château de Compiègne

## Le développement à l'international

La coopération internationale représente une orientation stratégique que l'établissement envisage de suivre pour les années à venir. Ainsi, en décembre 2024, un programme exécutif a été signé entre l'Oppic et la Commission du patrimoine du ministère de la Culture d'Arabie saoudite (« Heritage Commission »). Deux missions sur place ont été organisées, l'une en début d'année 2025, l'autre à la fin du mois de septembre. Ces déplacements ont permis la visite de plusieurs sites à Riyad, Jeddah et Taïf. Ces échanges ont conduit l'Oppic à proposer une offre technique et financière consistant en une mission d'assistance, de conseil et d'accompagnement en vue de la restauration et du réaménagement du King Khaled Palace à Riyad. Cette offre a fait l'objet d'un accord au dernier trimestre 2025 et devrait donc logiquement donner lieu à la conclusion d'un contrat courant 2026.

Aussi, à l'occasion de son intervention aux ateliers de l'Institut français, le 18 juillet dernier, le ministre de la Culture a annoncé l'installation, à la rentrée, d'un comité ministériel pour l'action internationale, en demandant que « *les établissements culturels placés sous sa responsabilité intègrent clairement cette dimension internationale* ». L'Oppic s'inscrit donc dans cette démarche et s'attachera, en lien étroit avec le ministère de la Culture, à développer son action.

En outre, à la suite de différents échanges avec le ministère de la Culture et au regard de la volonté affirmée de ce dernier de renforcer son action à l'international, l'Oppic envisage désormais la coopération internationale, au-delà de sa première offre, comme un axe de développement de son activité, tant à titre gracieux qu'à titre onéreux.

Cette première étape s'est accompagnée de la création d'une mission transversale de préfiguration dénommée « mission coopération internationale » dans le but de développer et mener ses actions à l'international, avec à sa tête un directeur opérationnel. Cette mission a pour objet de proposer un plan d'action opérationnel visant à initier ce développement, à préciser les offres de service que pourrait apporter l'Oppic et à définir ainsi son cadre d'intervention.

## Les systèmes d'information

En 2025, l'Oppic a franchi une étape structurante dans la mise en œuvre de son schéma directeur des systèmes d'information (SDSI) avec la migration vers son nouvel outil de gestion financière, PEP. Ce projet, lancé en 2024, a permis de moderniser et de fiabiliser l'ensemble de la chaîne financière, tant pour le budget propre que pour la gestion des opérations sur comptes de tiers, de la programmation jusqu'au paiement. En outre, PEP vient remplacer des applications devenues obsolètes (FCEnga, Gesprojet, Sirepa) et concentre ainsi toutes les tâches au sein d'un seul et même outil, neutralisant les risques liés aux interfaces et offrant un environnement désormais commun et partagé par l'ensemble des équipes.

La phase de déploiement a été exigeante et a nécessité des efforts importants, ainsi que des ajustements liés notamment aux spécificités de la gestion en compte de tiers et la reprise des opérations pluriannuelles. La forte mobilisation collective autour de cette bascule a permis la sécurisation des opérations prioritaires et le maintien de relations constructives et de confiance avec les prestataires.

L'année 2025 a aussi marqué la mise en production du nouvel intranet de l'établissement, dénommé Passerelle, après une année 2024 de préparation. Il représente un levier essentiel pour valoriser et diffuser l'actualité de l'établissement à tous les niveaux, favoriser le partage de données et de pratiques, mais aussi centraliser la documentation et en garantir l'accessibilité.



Centre de recherche et de restauration des musées de France, C2RMF, Versailles

## INTERVIEW CROISÉE



ISABELLE  
LEMPEREUR  
— Agent comptable



FLORIAN  
MÉTEAU  
— Directeur financier

**Ce projet de migration a mobilisé les équipes dès 2024. Pouvez-vous nous partager un moment ou une situation qui, selon vous, illustre particulièrement l'esprit de solidarité et l'engagement des équipes ?**

**F.M.** Plus que des moments ponctuels, c'est dans la durée que cet esprit collectif s'est exprimé. Les équipes en charge de la recette de l'outil ont su se mobiliser dès 2024. Les ajustements et mises à jour successives en 2025 ont demandé une adaptation continue à de nouvelles façons de travailler. Malgré ces évolutions constantes, les équipes sont restées soudées et à l'écoute les unes des autres. C'est cette capacité à avancer ensemble, en faisant preuve de patience et d'entraide, qui à mon sens a été un facteur de réussite et témoigné de l'implication humaine de toutes et tous derrière cette migration.

**I.L.** La recette a mobilisé des représentants de toute la chaîne d'exécution des dépenses, tant au niveau opérationnel que financière et comptable, permettant ainsi de tester l'ensemble des processus et résoudre bon nombre d'anomalies de l'outil avant son déploiement. Bien que des difficultés techniques aient perduré au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2025, nous avons réussi collectivement à trouver des solutions adaptées pour garantir la sécurité juridique et la qualité comptable de l'exécution de nos dépenses, tout en assurant le paiement des fournisseurs de l'Oppic dans des délais raisonnables.

**La conduite du changement a constitué un enjeu majeur pour réussir cette transition. Quels ont été, selon vous, les facteurs clés qui ont permis d'embarquer l'ensemble des acteurs (l'encadrement, les différents gestionnaires, les équipes opérationnelles, etc.) dans ce projet ?**

**F.M.** La réussite de la conduite du changement a avant tout reposé sur l'écoute des équipes opérationnelles. Dans un contexte où certains outils allaient être décommissionnés, il était essentiel de prendre le temps d'entendre les besoins, les inquiétudes et les habitudes de travail, mais aussi d'expliquer clairement ce que le nouvel outil permettrait (ou non d'ailleurs) de faire. La transparence sur les évolutions possibles du logiciel et la production d'états de reporting complémentaires via un outil de requêtage ont joué, je crois, un rôle déterminant dans l'adhésion des équipes.

L'implication progressive des futurs utilisateurs a également été un facteur clé. Leur participation aux phases de tests a permis de les familiariser concrètement avec l'outil, recueillir leurs retours et les préparer au changement. Les formations ont été réalisées en interne et cela a été particulièrement apprécié. Ces formations étaient animées par des gestionnaires parlant le jargon de l'Oppic et parfaitement au fait des pratiques de travail. Cela a grandement facilité l'appropriation de l'outil et renforcé la confiance.

**I.L.** C'est aussi la proximité de l'accompagnement au quotidien qui a fortement contribué à embarquer l'ensemble des acteurs. L'administration fonctionnelle et l'assistance ont été assurées en interne par le directeur financier, pour la partie ordonnateur, et par l'agent comptable, pour les aspects comptables. Si cela a représenté une charge importante en plus de nos missions habituelles, ce mode d'accompagnement a permis, d'une part, d'adapter le paramétrage de l'outil à nos besoins en temps réel et de manière agile, en particulier en termes d'habilitations et de workflows, et, d'autre part, de répondre plus rapidement et efficacement aux questions des acteurs de la chaîne, tout au long de l'année 2025.

**Aujourd'hui, presque un an après la bascule, quels sont les résultats les plus visibles en termes d'unification des outils de gestion et d'optimisation des circuits ? Comment ces évolutions se traduisent-elles au quotidien pour les utilisateurs ?**

**F.M.** Nous constatons aujourd'hui une amélioration des délais de paiement et une réduction sensible du taux de rejets comptables. Mais en réalité, ces résultats ne peuvent pas être attribués uniquement à l'outil PEP. Sa mise en place a surtout été l'occasion de rappeler les règles, de formaliser les contrôles à effectuer à chaque étape et de structurer les pratiques autour d'un outil partagé de suivi des dossiers d'ordonnancement.

**I.L.** Le déploiement de notre nouveau SIF a été l'occasion de revoir certaines de nos procédures au regard du cadre de la gestion budgétaire et comptable publique, et de les sécuriser en redéfinissant le rôle de certains acteurs de la chaîne financière.

**F.M.** L'ensemble de ces dispositifs a permis d'inscrire les équipes dans une dynamique de sécurisation accrue sans compromettre la fluidité des processus. L'exemple du mois d'octobre est à ce titre révélateur : le délai global de paiement des dépenses sur comptes de tiers s'établit à 27 jours, avec moins de 1 % de rejets comptables. Comme quoi il est possible à la fois de simplifier et de sécuriser les processus.

**I.L.** Partager un même outil financier permet désormais d'avoir une même connaissance de l'avancement des dossiers, de parler un langage commun et d'accéder aux pièces justificatives, dont les règles de nommage ont été précisées afin d'en faciliter l'usage, à chaque étape de la chaîne financière, via une gestion électronique des documents (GED) sécurisée. Chaque utilisateur peut situer précisément un engagement, une liquidation ou un paiement, depuis son enregistrement jusqu'à son dénouement. Cette transparence renforce à la fois la coordination entre les acteurs et contribue à la responsabilisation de chacun dans la chaîne.

**En quoi cette simplification de l'architecture SI a-t-elle transformé la gestion financière de l'établissement ?**

**F.M.** L'intégration complète du nouvel outil PEP au sein de notre architecture SI a permis de supprimer les interfaces avec les anciens outils désormais décommissionnés. Cette évolution a neutralisé les risques techniques, notamment les écarts de données liés aux échanges entre systèmes, et a renforcé la fiabilité globale de l'information financière.

Cette rationalisation de l'architecture SI génère des économies durables. Notamment par la réduction des coûts de maintenance et par une structuration plus claire de nos achats liés aux systèmes d'information.

# LES DÉMARCHES DE SÉCURISATION JURIDIQUE DES CONTRATS ET DES OPÉRATIONS

La Direction juridique (DJ) accompagne les équipes opérationnelles tout au long de la vie d'une opération. Elle intervient également auprès de l'ensemble des équipes dans l'utilisation des marchés et accords-cadres. Ainsi, les équipes de l'établissement peuvent travailler dans le respect des procédures de contrôle interne tout en respectant les grands enjeux opérationnels auxquels l'établissement est confronté.

## L'activité de la commande publique au service des projets

Dans le cadre de la commande publique, la Direction juridique (DJ) intervient dans la procédure de passation des contrats dès lors que leurs montants excèdent 90 k€ HT, et assure également le suivi de leur exécution, y compris en appui dans la gestion des précontentieux et contentieux. Chargée de la gestion administrative et juridique des procédures, la DJ vérifie et valide les dossiers de consultation des entreprises, les avis d'appel public à la concurrence, les rapports de présentation, les courriers à destination des candidats, les décisions et autres avenants. Elle gère par ailleurs la plateforme de dématérialisation des achats (PLACE), ainsi que la commission des marchés, qui se réunit une fois par semaine. Il lui incombe également de procéder à la notification des marchés et à la gestion de la base de données des contrats et avenants.

Ainsi, par exemple, en 2025, 77 consultations avec mise en concurrence, d'un montant supérieur à 90 000 € HT, ont été lancées tandis que 73 marchés et 70 avenants ont été soumis à l'avis de la commission des marchés, pour un montant total de 103 908 042 € HT attribués.

Par ailleurs, pour tout marché d'un montant inférieur à 90 k€ HT, la Direction juridique examine les avenants et leur rapport de présentation lorsque ceux-ci entraînent une augmentation supérieure à 15 % du montant initial du marché ou, quel que soit le montant, si l'avenant entraîne l'atteinte du seuil de saisine.

La DJ conseille, oriente et valide les actes juridiques des équipes opérationnelles. Elle veille ainsi à concilier la sécurité juridique des opérations avec les contraintes opérationnelles, dans l'intérêt du bon déroulement des projets, de l'établissement et, par conséquent, des maîtres d'ouvrage. Elle constitue ainsi un élément incontournable du contrôle interne.



Château de Malmaison



Château de Compiègne

## Le renforcement du contrôle juridique interne

Le contrôle interne de l'Oppic relatif au respect des procédures de la commande publique porte principalement sur les montants des contrats et sur leurs variations en cours d'exécution. La notion de seuil est donc centrale dans ces contrôles.

Conformément aux recommandations de l'Agence française anticorruption, l'Oppic a renforcé, au cours du dernier trimestre 2025, son dispositif de contrôle afin de garantir le respect des règles de publicité, de mise en concurrence et de probité.

Ce renforcement s'est articulé autour de trois axes :

- les commandes inférieures à 90 k€ HT, pour lesquelles ni la validation par la DJ ni la signature par le président, la directrice générale ou le secrétaire général ne sont requises (signature par les directeurs ou les directrices opérationnels) ;
- les commandes entre 90 k€ HT et 200 k€, qui font l'objet de règles de validation renforcées, mais pour lesquelles la décision de délégation de signature permet aux directeurs ou directrices opérationnels de signer les marchés ;
- la vérification de la correcte computation des seuils d'achats.

## Le renforcement du contrôle interne des achats d'un montant inférieur à 90 k€ HT

Pour tout marché dont le montant estimé est inférieur à 90 k€ HT, le processus d'achat relève des services prescripteurs. Le franchissement du seuil de 90 k€ HT leur impose toutefois de soumettre l'ensemble de la procédure, y compris les avenants, à la validation de la DJ, et, le cas échéant, à l'avis de la commission des marchés. Cette seconde exigence s'applique aux marchés de fournitures et de services relevant de cette tranche, ainsi qu'aux marchés de travaux dont le montant atteint 200 k€ HT. Elle concerne également tout avenant dont le montant cumulé représente 5 % d'un marché soumis initialement à l'avis de la commission ou qui a pour effet d'atteindre le seuil entraînant sa saisine.

Un dispositif de contrôle interne a été mis en place pour s'assurer du respect de ces règles et sensibiliser les équipes à leur bon usage.

Leur contrôle porte sur trois objectifs :

- vérifier que la procédure suivie respecte les règles internes et celles de la commande publique ;
- s'assurer que le choix du titulaire, lorsque nécessaire, a fait l'objet d'une note justificative ;
- confirmer que la clôture de la procédure respecte les règles internes et celles de la commande publique.

Les commandes contrôlées sont tracées. Les fiches de contrôle permettent de signaler la présence éventuelle d'anomalies, d'en préciser leur nature selon les trois axes précisés *supra*, et d'indiquer l'action menée par la DJ à l'issue du contrôle. L'objectif est double : réduire le nombre d'anomalies en couvrant l'ensemble du périmètre et déployer des actions correctives renforçant la sécurité des achats de l'Oppic.

#### Le contrôle du respect des règles de procédure des achats d'un montant compris entre 90 k€ HT et 200 k€ HT

Les directeurs opérationnels disposent d'une délégation de signature pour les marchés dont le montant est inférieur à 200 k€ HT. Toutefois, dès lors que ce montant atteint 90 k€ HT, la procédure doit obligatoirement être soumise à la validation de la DJ et, pour les marchés de fournitures et de services relevant de ce seuil, présentée à la commission des marchés.

Dans un objectif de sécurisation accrue des procédures, l'Oppic a mis en place un contrôle semestriel exhaustif visant à vérifier que l'ensemble des marchés compris dans cette tranche de montants a effectivement été visé par la DJ. Ce contrôle repose sur la comparaison des marchés notifiés par la DJ avec les engagements enregistrés par la direction financière, afin d'en garantir l'exhaustivité et la conformité.

À terme, il contribuera à fiabiliser l'ensemble de la chaîne de passation et à réduire les risques juridiques liés aux achats, conformément aux recommandations émises par l'AFA.

#### Le contrôle du respect des règles de computation des seuils pour les achats d'un montant compris entre 40 k€ HT et 90 k€ HT

La computation des seuils constitue un élément déterminant pour le respect des règles de publicité et de mise en concurrence applicables aux achats publics. L'Oppic a instauré en 2025 un contrôle annuel spécifique documenté du respect de ces règles pour les achats dont le montant se situe entre 40 k€ HT et 90 k€ HT.

La DJ comptabilise, pour chaque opération, les achats de cette tranche relevant d'une même catégorie, dans le but de détecter les éventuelles situations nécessitant un contrôle plus approfondi.

L'objectif de ce dispositif est double : renforcer la maîtrise des règles de computation des seuils et harmoniser les pratiques des équipes opérationnelles, afin de garantir la régularité et la conformité des achats de l'établissement.

## La clôture des contentieux

L'Oppic a privilégié le règlement amiable de plusieurs différends, ce qui a permis d'éviter des contentieux au fond potentiellement longs et risqués pour l'établissement et ses maîtres d'ouvrage. La négociation et la mise au point des règlements amiables sont strictement encadrées, dans le respect des règles internes et de la commande publique, afin de garantir la sécurité juridique des transactions. À ce titre, en 2025, huit protocoles transactionnels ont été signés. Ils concernaient la rénovation du Musée national de la Marine, la réhabilitation du Quadrilatère des archives (projet Camus) et du ministère de la Culture (projet Bons-Enfants 2).

Par ailleurs, deux contentieux portés devant le tribunal administratif ont été clos sans préjudice pour les intérêts de l'Oppic, les requêtes des demandeurs ayant été rejetées.

Enfin, le contentieux pénal pour infraction de blessures involontaires, liée à la présence de plomb sur le chantier de rénovation de l'Opéra du château de Versailles, a abouti à une condamnation pécuniaire de l'ensemble des prévenus, dont l'Oppic.



● Palais de la Porte Dorée, Paris



● Centre de conservation et d'étude archéologique, Besançon

# RELOCALISATION DU SIÈGE DE L'OPPIC, AVEC ET POUR LES AGENTS

## Travaux



*Au 13/19 avenue du Maine, des bâtiments de différentes époques se côtoient au pied de la Tour Montparnasse. Le nouveau siège de l'Oppic vient unifier cet ensemble architectural disparate. Le Pavillon de la Duchesse est préservé dans le respect de son architecture d'origine. Ondulant entre les arbres, l'extension en bois s'impose comme un volume discret qui joue de son contexte et cherche un point d'équilibre avec les bâtiments existants pour trouver sa place dans le cœur d'îlot.*

*À l'intérieur, les bureaux sont répartis entre l'ancien et le neuf. Leur organisation autour d'un atrium central privilégie la relation au jardin et offre des espaces à géométrie variable pour une multiplicité d'usages, travailler ou se détendre, à l'intérieur comme à l'extérieur.*

*Le nouveau siège de l'Oppic offre ainsi un cadre de travail idéal et fonctionnel où qualité d'usage et performances environnementales ont guidé la conception. »*

MOE, l'agence d'architecture Atelier du Pont

## Déménagement et emménagement

Le projet d'installation des services de l'Oppic au 19 avenue du Maine est entré dans une phase plus concrète. Les travaux débutés en 2025 permettent désormais de se projeter dans les espaces.

Un comité de pilotage dénommé « COPPIC Maine » se réunit une fois tous les deux mois pour passer en revue l'avancement du chantier et les besoins des utilisateurs. De plus, un CSA spécifique est réuni chaque semestre à ce sujet.

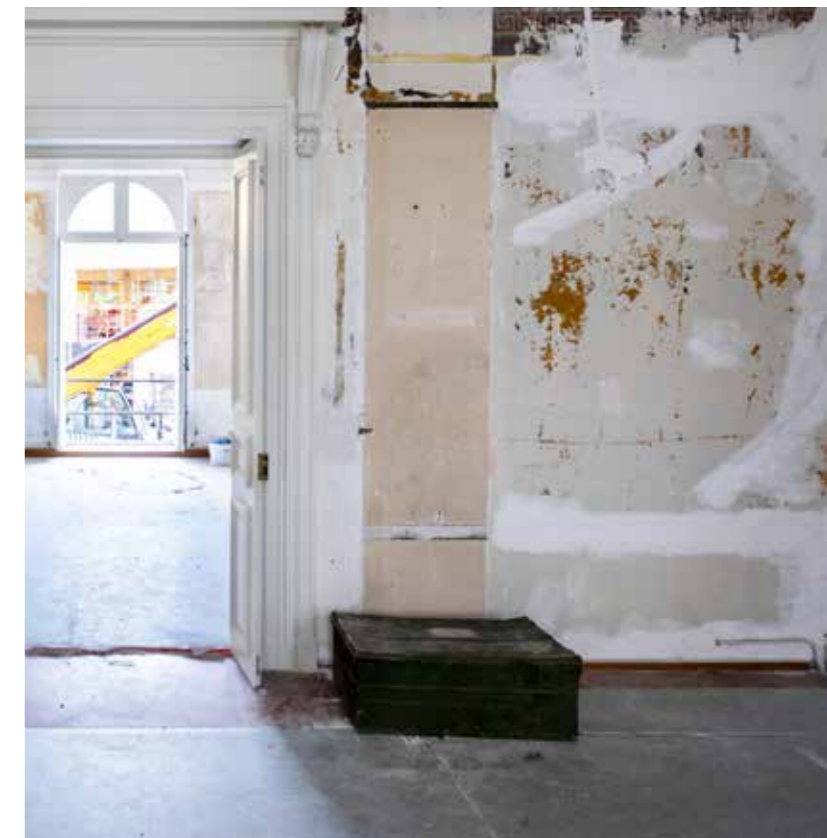
Plusieurs visites du site en travaux ont été organisées pour les agents de l'Oppic, permettant à chacun de se projeter dans les futurs locaux.

Les futures conditions de travail se précisent :

- pour préparer le déménagement, le tri du mobilier et l'inventaire au « château des rentiers » ont commencé ;
- l'AMO « Du cœur à l'ouvrage » a été désigné par l'Oppic pour l'accompagner dans l'aménagement et le choix du mobilier de l'entrée, de la cuisine et de l'Atrium ;
- afin de présenter le mobilier type qui composera les bureaux (table, caisson et armoire basse), un bureau témoin a été installé dans les locaux actuels, accessible à tous les agents ;
- une convention a été signée avec un restaurant inter-entreprise à proximité du site du Maine, qui permet d'ores et déjà à l'équipe projet de déjeuner ; ce restaurant sera ouvert à tous les agents de l'établissement dès leur arrivée sur le site du 19 avenue du Maine en 2026.



● Siège de l'Oppic, avenue du Maine, Paris





# OPÉRATIONS



- 42** L'activité en cours en 2025
- 44** Les opérations en chiffres
- 48** Présentation des opérations par typologie
- 51** Musées
- 65** Châteaux, domaines et manufactures
- 81** Réserves de collections et archives
- 91** Lieux de spectacles, d'événements et d'expositions
- 99** Enseignement supérieur
- 105** Institutions
- 115** Bureaux et laboratoires

● Siège de l'Oppic, avenue du Maine, Paris

# L'ACTIVITÉ EN COURS EN 2025

Musées	Études préalables	Études de conception	Travaux
Centre national d'art et de culture Georges Pompidou (CNAC-GP), Paris		●	
Cité de l'architecture et du patrimoine (CAPA), Paris		●	
Cité des sciences et de l'industrie de La Villette (CSI), Paris	●		
Musée de l'Armée, Hôtel national des Invalides, Paris	●		●
Musée du Louvre, Paris	●		
Musée Mémorial des sociétés face au terrorisme, Paris	●	●	
Musée national de la Marine, Rochefort	●		
Musée national des arts asiatiques Guimet, Paris	●		
Musée national du Moyen Âge - Thermes et hôtel de Cluny, Paris	●	●	
Palais de la Porte dorée, Paris		●	●
Port Royal des Champs, Magny-les-Hameaux			●

Châteaux, domaines et manufactures	Études préalables	Études de conception	Travaux
Château de Chambord		●	
Château de Compiègne	●	●	●
Château d'Écouen, musée national de la Renaissance	●	●	●
Château de Fontainebleau	●	●	●
Château de Versailles		●	●
Château de Vincennes			●
Châteaux de Malmaison et de Bois-Préau, Rueil-Malmaison			●
Domaine de Saint-Germain-en-Laye, musée d'Archéologie nationale		●	●
Manufacture nationale des Gobelins, Mobilier national, Paris	●		●
Palais de Chaillot, Paris	●	●	
Palais-Royal, Paris		●	
Sèvres - manufacture et musée nationaux		●	●

Réserves de collections et archives	Études préalables	Études de conception	Travaux
Archives nationales d'Outre-Mer, Aix-en-Provence		●	●
Archives nationales, site de Paris		●	●
Archives nationales, site de Pierrefitte-sur-Seine			●
Bibliothèque nationale de France (BnF), pôle de conservation, Amiens		●	
Centre de conservation et d'étude archéologique, Besançon			●
Centre national des arts plastiques (CNAP), Pantin			●
Centre national du microfilm et de la numérisation, Espeyran		●	
Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, fort de Saint-Cyr, Montigny-le-Bretonneux		●	

Lieux de spectacles, d'événements et d'expositions	Études préalables	Études de conception	Travaux
Centre national de la danse, CND, Pantin		●	
Maison du dessin de presse, Paris		●	●
Opéra de Paris, Bastille, Paris	●		●
Opéra de Paris, palais Garnier, Paris		●	●
Palais de Tokyo, Paris		●	

Enseignement supérieur	Études préalables	Études de conception	Travaux
École des arts décoratifs – PSL, Paris			●
École du Louvre, Paris		●	
École nationale supérieure d'architecture de Normandie, Rouen	●		
École nationale supérieure d'art de Bourges, Bourges	●		
École nationale supérieure de paysage, potager du Roi, Versailles	●		
Site Malaquais – École nationale supérieure des Beaux-Arts de Paris / École nationale supérieure d'architecture de Paris-Malaquais, Paris	●	●	

Institutions	Études préalables	Études de conception	Travaux
Cathédrale Notre-Dame de l'Assomption, Montauban		●	
École militaire, Paris		●	●
Fondation des artistes, Nogent-sur-Marne		●	
Hôtel de Massa, Société des gens de lettres, Paris			●
Hôtel national des Invalides, Paris		●	●
Institut de France, palais Conti, Paris	●		
Mémorial de l'esclavage, jardins du Trocadéro, Paris		●	
Résidences présidentielles, Paris, Versailles, Brégançon	●	●	●
Val-de-Grâce, Paris		●	

Bureaux et laboratoires	Études préalables	Études de conception	Travaux
Bâtiment d'Oscar Niemeyer, Saint-Denis			●
Centre de recherche et de restauration des musées de France (C2RMF), Versailles			●
Oppic, avenue du Maine, Paris			●
Projet Camus : Bons-Enfants, Paris			●

# LES OPÉRATIONS EN CHIFFRES

## Le portefeuille d'opérations s'élève à 2 013 M€

Il représente le montant cumulé de l'ensemble des opérations dont l'Oppic a la responsabilité, tout mode d'intervention confondu : soit en tant que maître d'ouvrage délégué, dans le cadre de conventions de mandat individuelles, soit en tant que maître d'ouvrage de plein exercice en utilisant les instruments des conventions-cadres, plus adaptés pour les opérations de moindre importance financière.

**Le niveau de l'encours de l'Oppic en compte de tiers, à fin 2025, s'élevait à 1 149 M€, en augmentation de 91 M€ par rapport à 2024 compte tenu du total des mandatements (+140 M€) et du solde net des sorties (-49 M€). 67 % de cet encours concerne des conventions de mandat et 33 % la convention-cadre. Cette répartition se stabilise depuis 2015.**



● Ministère de la Culture, Bons-Enfants, Paris

## Opérations réparties par stade d'avancement

Opérations « vivantes » par phases

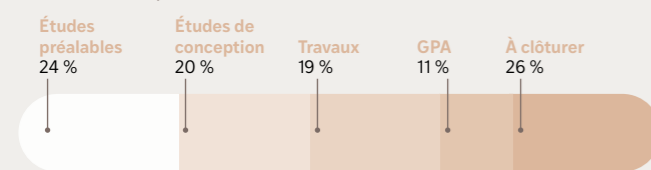
		Nombre d'opérations	Montant (en €)
EP	Études préalables (y compris consultation MOE)	39	29 761 808
EC	Études de conception (y compris AO travaux)*	33	220 519 321
TX	Travaux	32	932 258 714
GPA	Garantie de parfait achèvement	19	636 178 752
AC	À clôturer	43	194 416 257
<b>Total</b>		<b>166</b>	<b>2 013 134 853</b>

\*Non compris montant travaux : CNAC, MNVT, MMT

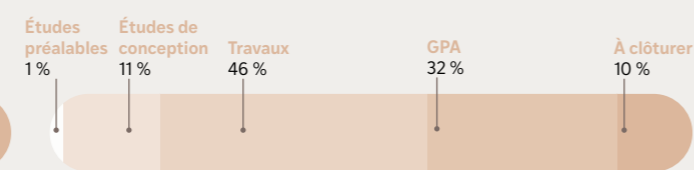


● Centre national de la danse, CND, Pantin

En nombre d'opérations



En montant



## Les engagements

**Les engagements de l'exercice 2025 s'élèvent à 144 M€, soit une diminution de 62 M€ (-30 %) par rapport à l'exercice 2024.**

Les 144 M€ engagés se répartissent à hauteur de 88 % pour les conventions de mandat et de 12 % pour les conventions-cadres. Il s'agit d'un montant d'engagement légèrement inférieur à la moyenne des 10 dernières années (156 M€).

**En convention de mandat, l'année 2025 a été marquée par les engagements relatifs aux études et à la phase préparatoire de rénovation du Centre national d'art et de culture Georges Pompidou (CNAC-GP) pour un montant de 21,3 M€, l'opération de création d'un pôle de conservation de la Bibliothèque nationale de France (BnF) à Amiens (20,8 M€) avec notamment la notification du marché d'intralogistique, et à des marchés de travaux pour la réfection des façades au Centre national de la danse (CND) à Pantin (19,3 M€). La notification en entreprise générale du marché d'étanchéité des toitures de l'opéra Bastille et les marchés de travaux pour la création de la Maison du dessin de presse ont également donné lieu à des engagements importants, respectivement 15,1 M€ et 9,2 M€.**

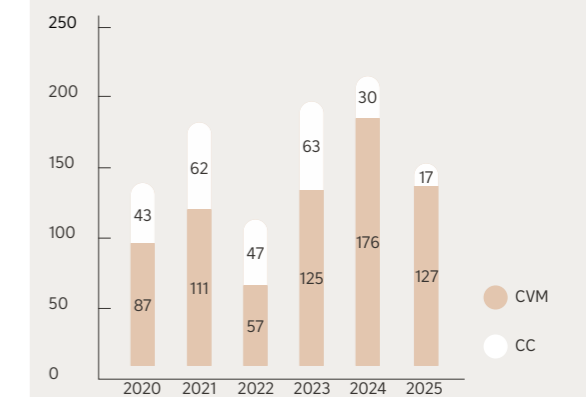
**Le montant des engagements sur la convention-cadre s'élève à 17 M€, le montant d'engagement constaté le plus faible depuis 2010.**

Parmi les montants engagés les plus importants sur la période se trouvent l'opération des réseaux enterrés au palais de l'Alma (2,91 M€) et la notification des marchés de travaux pour l'opération de clos couvert du magot historique à la manufacture de Sèvres (2,2 M€).

Montant des engagements réalisés par an (en M€)

	Convention de mandat (CVM)	Convention-cadre (CC)	Total
2020	87	43	130
2021	111	62	173
2022	57	47	104
2023	125	63	188
2024	176	30	206
2025	127	17	144

Évolution des engagements (CVM et CC)



● Palais de l'Élysée, Paris



## Les mandatements

Le montant des mandatements diminue pour la quatrième année consécutive de 6 M€ en 2025 pour s'établir à 140 M€.

Les mandatements s'élèvent à 100 M€ au titre des conventions de mandat (71 %) et à 40 M€ au titre des conventions-cadres (29 %).

La poursuite des travaux de relocalisation du Centre national des arts plastiques, de l'extension des Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine ainsi que les travaux de l'opération « corps central nord » au château de Versailles ont généré des dépenses importantes, respectivement 30,2 M€, 11,01 M€ et 7,4 M€.

Les opérations livrées ou en voie d'achèvement en 2025 ont également réalisé une part importante du montant total mandaté :

- réhabilitation du bâtiment Niemeyer : 6,7 M€ ;
- rénovation du Centre de recherche et de restauration des musées de France à Versailles : 5,4 M€ ;
- poursuite du schéma directeur au château de Malmaison et Bois-Préau : 4,3 M€ ;
- construction du Centre de conservation et d'étude archéologique à Besançon : 3,6 M€.

Montant des mandatements par an (en M€)

	Convention de mandat (CVM)	Convention-cadre (CC)	Total
2020	92	25	117
2021	114	53	167
2022	114	62	176
2023	96	52	148
2024	103	43	146
2025	100	40	140



● Bâtiment d'Oscar Niemeyer, Saint-Denis

## Les nouvelles opérations en 2025

20 nouvelles opérations ont été confiées à l'Oppic en 2025

### Convention de mandats études et travaux

- Études et travaux de rénovation et modernisation de l'amphithéâtre Cézanne à l'école du Louvre.
- Études et travaux de restauration des façades sud du château de Compiègne.
- Études et travaux pour la création d'un mémorial national des victimes de l'esclavage.

### Convention d'études préalables

- Phase 2 du schéma directeur de réhabilitation du quadrilatère des Archives nationales.
- Projet « Louvre - Nouvelle renaissance ».
- Préparation de la phase 3 du schéma directeur de rénovation du domaine national de Fontainebleau.
- Projet de création d'un pôle logistique, de traitement et d'étude des collections et d'un espace supplémentaire de réserves du musée de l'Armée à Satory.

### Convention d'études de conception

- Études de restauration et de réhabilitation du palais des études à Paris-Malaquais.
- Études de restauration de l'aile François I<sup>er</sup> du château de Chambord.
- Études MH du projet Louvre - Grande colonnade.
- Études des opérations de la phase 3 du schéma directeur de rénovation du château et domaine national de Fontainebleau.

### Conventions-cadres

- Palais de l'Alma, végétalisation de la cour.
- Palais de l'Élysée, motorisation du portail de l'aile ouest.
- Réaménagement de la maison forestière au château d'Écouen - Musée national de la renaissance.
- Actualisation du schéma directeur, volet monument historique au château de Compiègne.
- Schéma directeur de restauration au fort de Saint-Cyr.
- Stabilisation des vitraux de l'église du dôme et des soldats à l'hôtel national des Invalides.
- Restauration des vitraux de l'église du dôme et des soldats à l'hôtel national des Invalides.
- Restauration et aménagement du jardin des abbés au musée de Cluny.

### Convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage

- Études pour la mise à niveau de l'installation de désenfumage de la Cité de l'architecture et du patrimoine au palais de Chaillot à Paris.



● École du Louvre, Paris



● Archives nationales, Paris



● Beaux-Arts - Malaquais, Paris



● Château de Compiègne

# PRÉSENTATION DES OPÉRATIONS PAR TYPOLOGIE

## - 51 - Musées

- 52 Cité des sciences et de l'industrie (CSI), Paris
- 52 Musée national de la Marine, Rochefort
- 53 Musée du Louvre, Paris
- 54 Port-Royal des Champs, Magny-les-Hameaux
- 56 Palais de la Porte dorée, Paris
- 58 Musée de l'Armée, Hôtel national des Invalides, Paris
- 59 Cité de l'architecture et du patrimoine, Paris
- 60 Centre national d'art et de culture Georges Pompidou (CNAC-GP), Paris
- 62 Musée national des arts asiatiques Guimet, Paris
- 63 Musée de Cluny, Paris

## - 65 - Châteaux, domaines et manufactures

- 66 Palais de Chaillot, Paris
- 67 Musée d'Archéologie nationale  
Domaine national de  
Saint-Germain-en-Laye
- 68 Sèvres - manufacture  
et musée nationaux
- 70 Châteaux de Malmaison  
et de Bois-Préau, Rueil-Malmaison
- 71 Manufacture nationale des  
Gobelins, Mobilier national, Paris
- 71 Château d'Écouen, musée  
national de la Renaissance
- 72 Château de Versailles
- 74 Château de Compiègne
- 76 Château de Vincennes
- 77 Château de Chambord
- 78 Château de Fontainebleau

● Château d'Écouen

## - 81 - Réserves de collections et archives

- 82 Archives nationales d'Outre-Mer,  
Aix-en-Provence
- 83 Bibliothèque nationale de France  
(BnF), pôle de conservation, Amiens
- 83 Centre de conservation et d'étude  
archéologique, Besançon
- 84 Archives nationales, site de Paris
- 86 Médiathèque de l'architecture  
et du patrimoine, Fort de Saint-Cyr,  
Montigny-le-Bretonneux
- 86 Centre national du microfilm  
et de la numérisation, Espeyran
- 87 Centre national des arts plastiques  
(CNAP), Pantin
- 88 Archives nationales, site  
de Pierrefitte-sur-Seine

## - 91 - Lieux de spectacles, d'événements et d'expositions

- 92 Palais Garnier, Paris
- 93 Maison du dessin de presse, Paris
- 94 Centre national  
de la danse, CND, Pantin
- 96 Opéra Bastille, Paris
- 97 Palais de Tokyo, Paris

## - 99 - Enseignement supérieur

- 100 École nationale supérieure de  
paysage (ENSP), site du potager  
du Roi, Versailles
- 100 École du Louvre, Paris
- 101 École nationale supérieure  
d'architecture de Normandie, Rouen
- 101 École nationale supérieure  
d'art de Bourges
- 102 École nationale supérieure  
des arts décoratifs - PSL, Paris
- 103 Beaux-Arts - Malaquais  
Les Beaux-Arts de Paris (ENSBA)  
et l'École nationale supérieure  
d'architecture Paris-Malaquais  
(ENSAPM)

## - 105 - Institutions

- 106 Cathédrale Notre-Dame  
de l'Assomption, Montauban
- 107 Fondation des artistes,  
Nogent-sur-Marne
- 107 École militaire, Paris
- 108 Résidences présidentielles,  
Paris, Versailles, Brégançon
- 110 Hôtel national des Invalides, Paris
- 111 Hôtel de Massa, Paris
- 112 Val-de-Grâce, Paris
- 112 Palais Conti, Institut de France, Paris
- 113 Mémorial des victimes de l'esclavage,  
jardin du Trocadéro, Paris

## - 115 - Bureaux et laboratoires

- 116 Bâtiment d'Oscar Niemeyer,  
Saint Denis
- 117 Centre de recherche et de  
restauration des musées de France,  
C2RMF, Versailles
- 118 Projet Camus, Bons-enfants, Paris
- 119 Oppic, avenue du Maine, Paris



# OPÉRATIONS MUSÉES

Les musées constituent des lieux de référence pour la conservation et la diffusion des savoirs. En 2025, l'Oppic a conduit dix projets au service de ces institutions, conciliant exigences patrimoniales, modernisation technique et amélioration de l'accueil des publics. Ces opérations traduisent une même ambition : préserver des sites d'exception tout en les adaptant aux usages contemporains, afin de renforcer leur accessibilité, leurs conditions de visite et leur attractivité.



## CITÉ DES SCIENCES ET DE L'INDUSTRIE (CSI)



● P A R I S

### Maître d'ouvrage

Universcience

### Montant total

3,02 M€ TTC

La Cité des sciences et de l'industrie, conçue par l'architecte Adrien Fainsilber, a ouvert ses portes le 13 mars 1986.

Au-delà de la remise à niveau d'un équipement désormais vieillissant, la CSI doit aujourd'hui adapter son parc immobilier aux nouveaux enjeux environnementaux, fonctionnels et économiques, en complément de sa maintenance régulière.

En vue de l'élaboration d'un schéma directeur d'aménagement du site, destiné à permettre un diagnostic global des bâtiments, tant sur le plan technique que fonctionnel, Universcience a confié à l'Oppic une mission d'études préalables.

### L'opération en 2025

Sur la base de divers audits et diagnostics menés depuis 2010, concluant à une obsolescence généralisée de l'ensemble du site, plusieurs scénarios d'intervention selon différents périmètres de travaux (remise en état, rénovation ou réhabilitation) et diverses modalités d'intervention ont été étudiés et présentés en commission ministérielle des projets immobiliers (CMPI) en avril 2022.

Depuis cette date, un comité stratégique de suivi d'opération a été créé, réunissant Universcience, l'Oppic, le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, la direction du budget et le ministère de la Culture.

Sur la base du schéma directeur élaboré par l'Oppic et de l'évaluation socio-économique (ESE) réalisée par Universcience et présentée au comité stratégique en mars 2024, le projet a été soumis à la contre-expertise du Secrétariat général pour l'Investissement (SGPI), présentée en comité stratégique en mars 2025.

Dans ce cadre, diverses analyses sont en cours, auxquelles l'Oppic apporte sa contribution. En parallèle, la maquette BIM a été livrée au deuxième trimestre 2025.

## MUSÉE NATIONAL DE LA MARINE



● R O C H E F O R T

### Maître d'ouvrage

Musée national de la Marine

### Montant

0,65 M€ TTC

(études préalables)

### Dates clés :

- Lancement des études

préalables : mars 2025

- Choix d'un scénario de

déploiement du futur projet :

2026

S'inscrivant dans le grand projet de rénovation et de transformation globale de ses sites muséaux mené depuis 2015 par le ministère des Armées et des Anciens combattants, et après l'achèvement en 2023 de la rénovation de son site parisien, le musée national de la Marine souhaite désormais donner la priorité à ses sites implantés dans les ports, et plus particulièrement à ceux de Rochefort (Charente-Maritime) : ■ le musée de la Marine, établi dans les hôtels de Cheusses et d'Amblimont, dans le secteur de l'Arsenal ; ■ l'ancienne école de médecine navale (AEMN), au sein de l'ancien hôpital de la Marine.

Ces sites sont en effet confrontés à une double nécessité : d'une part, repenser l'offre de médiation et de services aux publics et, d'autre part, améliorer les conditions de fonctionnement de ces établissements.

Un projet apparaît ainsi indispensable pour la restauration et la mise aux normes du patrimoine bâti, ainsi que pour le développement de l'attractivité et du rayonnement culturel et scientifique de ces musées.

### L'opération en 2025

Le musée national de la Marine a souhaité s'adjoindre les compétences de l'Oppic pour poursuivre les actions déjà mises en œuvre et mener les études préalables nécessaires à la définition des projets de restauration et de revalorisation de ses sites rochefortais.

Une convention d'études préalables pour chacun des deux sites a été signée en décembre 2024.

Les études préalables ont été menées en 2025, des diagnostics jusqu'au préprogramme, avec l'établissement de plusieurs scénarios programmatiques pour chacun des sites.

## MUSÉE DU LOUVRE



● P A R I S

### Maître d'ouvrage

Établissement public du musée du Louvre

### Montant convention études préalables

3,80 M€ TTC TDC

Annoncé le 28 janvier 2025, le projet « Louvre - Nouvelle Renaissance », est un programme global – scientifique, culturel, architectural, fonctionnel, technique et environnemental – destiné à répondre durablement à la saturation des espaces du musée, à l'usure de ses infrastructures et aux nouveaux défis climatiques, sécuritaires et techniques. Il vise à moderniser le fonctionnement du musée, améliorer l'accueil des publics et les conditions de travail des agents, ainsi qu'à renforcer la mission éducative du Louvre.

Le projet « Louvre - Nouvelle Renaissance » est construit autour d'un double constat :

- celui d'un état dégradé du patrimoine bâti et d'une situation préoccupante de ses équipements techniques qui empêchent le bon fonctionnement du musée ;
- celui d'un modèle qui n'est plus adapté aux réalités d'aujourd'hui – et notamment à une fréquentation du musée qui dépasse de très loin les prévisions initiales.

Il s'articule autour de deux volets :

- le projet « Louvre – Grande Colonnade », consacré à la création de nouveaux accès depuis la façade orientale et à l'aménagement d'espaces sous la Cour Carrée ainsi qu'à l'aménagement de ses abords. Cette opération concerne des travaux sur monument historique, ainsi que des travaux neufs qui seront respectivement confiés à l'architecte en chef des monuments historiques et à une maîtrise d'œuvre sélectionnée par un concours d'architecture international ;
- le projet « Louvre demain », décliné en plusieurs schémas directeurs dédiés à la rénovation du patrimoine, à la remise à niveau et à la modernisation technique du palais du Louvre dans son ensemble, et du quadrilatère Sully en particulier. Ce volet comprend des mesures prioritaires de sécurité et de sûreté.

Le musée du Louvre a souhaité s'appuyer sur l'expertise de l'Oppic pour l'accompagner dans la réalisation des études préalables nécessaires aux projets « Louvre – Grande Colonnade » et « Rénovation globale du Quadrilatère Sully », ainsi que dans la mise en œuvre du concours international d'architecture destiné à désigner la maîtrise d'œuvre des espaces neufs du projet « Louvre - Grande Colonnade » :

- la création de nouveaux accès au musée par la partie orientale du palais (Grande Colonnade) et l'aménagement, sous la cour Carrée, de nouveaux espaces dans la continuité des grands principes développés par I. M. Pei (axe est-ouest et circulations en croix), destinés :
  - à la présentation de la Joconde et à la médiation associée ;
  - à des expositions temporaires, bénéficiant d'un nouvel accès direct et distinct du reste du musée ;
  - aux services au public et à la valorisation commerciale des nouveaux espaces, hors douane et sous douane ;
- la requalification des espaces extérieurs adjacents, dans les périmètres du domaine du Louvre et de la Ville de Paris, dont la maîtrise d'ouvrage a été transférée au musée du Louvre par convention en date du 3 septembre 2025. Cet élargissement aux abords du musée permet une réflexion globale incluant la revalorisation des jardins périphériques du Louvre (Raffet et de l'Infante au sud, de l'Oratoire au nord), la cour Carrée, ainsi que les espaces urbains face à la Colonnade, s'étendant des fossés jusqu'au droit du front bâti donnant sur la place du Louvre. Ce dernier réunit l'église Saint-Germain-l'Auxerrois, l'ancienne mairie du 1<sup>er</sup> arrondissement et le beffroi.

# PORT-ROYAL DES CHAMPS



L'abbaye cistercienne de Port-Royal est devenue au XVII<sup>e</sup> siècle un haut lieu de la pensée janséniste.

Aujourd'hui, seules subsistent des ruines (site bas) et la ferme des Granges (site haut), installée sur le plateau : un ensemble patrimonial désormais cohérent.

Afin de redéfinir le musée de Port-Royal des Champs, un programme d'études et de travaux a été élaboré en 2014. Il porte sur l'aménagement et la réhabilitation du logis nord, du logis des Solitaires et des Petites Écoles du site haut, et mobilise à la fois les compétences de l'architecte en chef des monuments historiques et d'un scénographe.

Cette opération a été décomposée en deux phases. La première phase a été réceptionnée en 2018. La seconde phase, qui porte sur le logis nord, le logis des Solitaires et sur les Petites Écoles (réserves, futures salles de musée au rez-de-chaussée et aux étages), se décompose en deux phases successives :

- phase 1 : le réaménagement en réserves de l'ancien accueil situé à l'entrée du site, afin d'y conserver les œuvres pendant la durée des travaux du musée et d'en faire une réserve « tampon » par la suite ;
- phase 2 : le réaménagement des Petites Écoles avec la création d'un ascenseur PMR dans le Château Neuf, l'aménagement de l'ancienne chapelle en salle d'exposition temporaire ainsi que l'aménagement muséographique du logis nord, du logis des Solitaires et des Petites Écoles.

MAGNY - LES - HAMEAUX

## Maître d'ouvrage

Oppic

## Maîtrise d'œuvre

- Travaux monuments historiques : Pierre Bortolussi, architecte en chef des monuments historiques
- Travaux muséographiques : Designers Unit, scénographe

## Montant total

4,80 M€ TDC

## Dates clés

- Notification des marchés travaux bâtimentaires (ACMH) : juillet 2023
- Notification des marchés travaux scénographiques : septembre 2023
- Réception des travaux bâtimentaires : mars 2025
- Réception des travaux scénographiques : septembre 2025



## Les opérations en 2025

Démarrés en septembre 2023, les travaux de la réserve (phase 1) ont été réceptionnés le 12 mars 2024. Les travaux relatifs aux Petites Écoles (phase 2) ont ainsi pu démarrer dès la fin du mois de mars 2024, une fois les œuvres du musée démenagées dans la réserve. Ils ont débuté par une opération de curage, désamiantage et déplombage du bâtiment. Les principales interventions ont ensuite porté sur l'ouverture de trémies pour la création d'un ascenseur et la mise en accessibilité du site, la mise en place de nouveaux planchers et la réalisation de l'isolation des combles. Les travaux de finitions se sont achevés en mars 2025. Les travaux de scénographie (cimaises, vitrines, éclairage spécifique et signalétique) ont ainsi pu démarrer en avril 2025 et s'achever en septembre 2025, avant l'ouverture du musée en octobre 2025 à l'occasion des Journées européennes du patrimoine.



# PALAIS DE LA PORTE DORÉE

PARIS

## Maître d'ouvrage

Établissement public du palais de la Porte Dorée (EPPPD)

## Maîtrise d'œuvre

- Mise à niveau technique des espaces de l'aquarium tropical : Zweyacker & Associés, ITF, Clear Reef, AC Structures, Cabinet Moreau & associés
- Restauration des couvertures : Pierre-Jean Trabon, architecte en chef des monuments historiques, Kube ingénierie, Camebat
- Mise en sécurité de la façade nord : Pierre-Jean Trabon, architecte en chef des monuments historiques, Kube ingénierie, Camebat, Bleuse, Si Prev

## Montant

7,59 M€ TTC TDC

## Dates clés

- Mise à niveau technique des espaces de l'aquarium tropical :
  - Lancement consultation du marché de MOE : mai 2025
  - Attribution du marché de MOE : décembre 2025
- Restauration des couvertures :
  - Notification du marché de MOE : juin 2023
  - Démarrage du chantier : mai 2025
- Mise en sécurité de la façade nord :
  - Notification du marché de MOE : août 2023
  - Déconstruction anticipée de l'escalier : 3<sup>e</sup> trimestre 2025



L'Établissement public du palais de la Porte Dorée (EPPPD) est chargé de développer les projets scientifiques et culturels de l'aquarium et du musée national de l'Histoire de l'Immigration, tout en assurant la valorisation de l'ensemble patrimonial du palais de la Porte Dorée.

À la suite d'un audit patrimonial du monument, un plan pluriannuel d'investissement (PPI) a été mis en œuvre à l'échelle du bâtiment. Trois premières opérations ont ainsi été lancées en 2023.

## Les opérations en 2025

**Mise à niveau technique des espaces de l'aquarium tropical**  
L'opération consiste à réorganiser et moderniser les espaces techniques de l'aquarium, afin d'améliorer le traitement climatique des espaces et d'optimiser le fonctionnement, l'utilisation et la répartition des installations techniques.

Le programme architectural, fonctionnel et technique du projet de réaménagement des installations et espaces techniques de l'aquarium tropical, ainsi que des réserves situées au sous-sol et en rez-de-jardin du bâtiment de l'établissement, a été validé en décembre 2024. Le marché de maîtrise d'œuvre a été notifié en décembre 2025 au groupement Zweyacker & Associés, ITF, Clear Reef, AC Structures, Cabinet Moreau & associés.



## Restauration et remise en état des couvertures

L'opération porte sur la restauration d'une partie des couvertures de l'édifice afin d'en assurer la pérennité, notamment au regard de sa protection au titre des monuments historiques. Elle comprend des travaux de maçonnerie en toiture, au niveau du péristyle sud et de ses deux retours est et ouest, la réfection des couvertures et des étanchéités (toiture et terrasses), ainsi que la consolidation des pyramides est et centrale.

Les études de conception de ce projet, réalisées par l'architecte en chef des monuments historiques, ont été lancées en juin 2023 et se sont déroulées jusqu'en septembre 2024. La consultation pour les entreprises de travaux (8 lots) a été lancée en octobre 2024.

Le chantier a démarré en mai 2025, pour une durée prévisionnelle de 18 mois.

## Mise en sécurité de la façade nord

Plusieurs diagnostics réalisés sur l'escalier de secours au nord du palais de la Porte Dorée entre 2020 et 2021 ont conclu que l'escalier présentait de nombreux désordres structurels nécessitant sa reconstruction.

Les études d'avant-projet sommaire, réalisées par l'architecte en chef des monuments historiques, ont été validées en février 2025.

Suite à la survenance d'un sinistre en mars 2025, l'escalier a été condamné et déconstruit par anticipation au 3<sup>e</sup> trimestre 2025.

À ce stade, les études d'avant-projet se poursuivent sur la base de deux scénarios : la construction d'escaliers de secours à l'extérieur du bâtiment ou la mise aux normes de l'escalier intérieur nord.

## MUSÉE DE L'ARMÉE, HÔTEL NATIONAL DES INVALIDES



PARIS

### Maître d'ouvrage

Établissement public du musée de l'Armée

### Maîtrise d'œuvre

- Monument historique : Christophe Batard, architecte en chef des monuments historiques  
- Aménagement : Antoine Dufour architectes (architecte mandataire) / Helft & Pinta (muséographie) / Cécile Barani (designer) / Équilibre (BET structure) / Maya (BET CVC, CFO, CFA exploitation maintenance) / Ingelux (éclairage) / République studio (signalétique) / COSEBA (coordonnateur SSI)

### Montant total

14,89 M€ TDC (Minerve phase I)

### Dates clés

- Notification du marché de MOE : décembre 2021  
- Date de démarrage des travaux phase 1a : 26 juin 2023  
- Livraison phase 1b : été 2026

Situé au sein de l'hôtel national des Invalides, le musée de l'Armée, placé sous tutelle du ministère des Armées, a été créé en 1905. Il est le résultat de la fusion du musée d'Artillerie, installé dans l'aile Occident de la cour d'honneur et du musée historique de l'Armée, installé dans l'aile Orient. Il conserve l'une des collections d'histoire militaire les plus riches au monde avec près de 500 000 pièces, de l'âge du bronze au XXI<sup>e</sup> siècle.

Après avoir modernisé son parcours permanent entre 1994 et 2009 au titre du plan Athéna, l'établissement souhaite désormais, d'une part, étendre son propos à la période de la décolonisation et de l'activité contemporaine sur les théâtres extérieurs et, d'autre part, intégrer la présentation de l'hôtel national des Invalides dans le parcours de visite offert aux visiteurs : c'est l'objet du projet « Minerve ».

### L'opération en 2025

Le projet d'extension et de transformation du musée de l'Armée, dénommé « Minerve », s'articule en deux phases. La première (phase 1a) a été livrée le 14 juillet 2024, avant l'ouverture des Jeux olympiques et paralympiques. Elle a permis d'améliorer les conditions d'accueil et de cheminement du public, d'améliorer la visibilité du musée au sein du site des Invalides, et d'offrir un nouveau parcours de visite permanent dans le réfectoire Vauban et les espaces du corridor de Valenciennes. Les travaux de parachèvement en cours (phase 1b), comprenant notamment la mise en place des nouveaux dispositifs d'entrée dans les vestibules monumentaux Orient et Occident, ont obtenu les autorisations de la Direction régionale des affaires culturelles d'Île-de-France et de la préfecture de Police de Paris fin 2024. Le chantier a démarré en août 2025 et s'achèvera à l'été 2026.

En parallèle, le musée de l'Armée et l'Oppic ont repris la mission de programmation de la phase 2 de l'opération Minerve en tenant compte des modifications de périmètre d'espaces disponibles au sein de l'hôtel national des Invalides.

Le maître d'œuvre a ainsi pu engager les études de diagnostic sur la zone Orient ; la version finale du diagnostic sera remise en janvier 2026.

Par ailleurs, une mission de diagnostic a été confiée en décembre 2024 à l'architecte en chef des monuments historiques, Christophe Batard, afin d'accompagner l'équipe de maîtrise d'œuvre « aménagement » dans l'élaboration d'un diagnostic global.

Des arbitrages sont en cours sur les parcours de visites et le périmètre final.

## CITÉ DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE

PARIS

### Maître d'ouvrage

Ministère de la Culture,  
Cité de l'architecture et du patrimoine

### Maître d'œuvre

Pierre Bortolussi, architecte  
en chef des monuments historiques

### Montant total

2,60 M€ TTC TDC

### Dates clés

- Notification de la convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage : juillet 2025  
- Notification du marché de MOE par la CAPA : octobre 2025

Bâti sur la colline du Trocadéro, le palais de Chaillot abrite plusieurs institutions : théâtre national de la Danse de Chaillot, musée de l'Homme, musée national de la Marine de Paris, Cité de l'architecture et du patrimoine, ainsi que la Conservation du palais de Chaillot.

La Cité de l'architecture et du patrimoine (CAPA) a ouvert ses portes en septembre 2007, après une campagne importante de restructuration de ses espaces. Elle est depuis en exploitation.

Le système de désenfumage naturel, installé dans les galeries permanentes et temporaires de la Cité de l'architecture et du patrimoine, présente des dysfonctionnements liés à des contraintes techniques d'obsolescence des équipements et à des contraintes architecturales du palais de Chaillot.

Depuis juillet 2025, l'Oppic assure, pour le compte de la CAPA, une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage en phase études pour la remise à niveau des systèmes de désenfumage.



### L'opération en 2025

Le contrat de maîtrise d'œuvre a été notifié en octobre 2025 à l'architecte en chef des monuments historiques, Pierre Bortolussi. Les études d'avant-projet sommaire sont en cours.



# CENTRE NATIONAL D'ART ET DE CULTURE GEORGES POMPIDOU (CNAC-GP)



PARIS

## Maître d'ouvrage

Centre national d'art et de culture Georges Pompidou

## Maîtrise d'œuvre du volet technique

AIA Ingénierie / AIA Architectes /  
Peutz & Associés / Cosil Peutz Lighting design /  
Locomotion / Cabinet CDB

## Maîtrise d'œuvre du volet culturel

Agence Moreau Kusunoki (mandataire) / Atelier Frida  
Escobedo / AIA Ingénierie Paris / Peutz et Associés / VPEAS /  
Architecture & Technique / R-USE / Vraiment Vraiment

## Montant (études et travaux préalables) :

49,4 M€

Le Centre national d'art et de culture Georges Pompidou (CNAC-GP), ouvert au public en 1977, dispose de l'une des deux plus grandes collections au monde d'art moderne et d'art contemporain. Le bâtiment accueille également la Bibliothèque publique d'information (BPI), tandis que l'Institut de recherche et coordination acoustique/musique (IRCAM) est situé à proximité du bâtiment principal.

Malgré des opérations de maintenance préventive et curative et des opérations de maintenance lourde, les installations du Centre ont vieilli. Certaines sont devenues obsolètes, et des dysfonctionnements ont été identifiés. Cette situation justifie que des travaux soient prochainement entrepris afin de garantir son exploitation sobre et pérenne.

## Dates clés

Études conception :

- Validation des APD : juillet 2025
- Dépôt du PC : novembre 2025
- Lancement des appels d'offres travaux : à partir d'août 2025

Travaux :

- Date de démarrage des travaux préparatoires : janvier 2026
- Date de démarrage des travaux généraux : mai 2026
- Date prévisionnelle de réception des travaux : été 2030

Un volet technique complet, intégrant la mise en sécurité, la mise en accessibilité, la fiabilisation des installations techniques et l'optimisation énergétique, a été élaboré fin 2015. Le périmètre d'intervention porte sur le bâtiment principal du Centre Pompidou, y compris la BPI, ainsi que les espaces extérieurs (piazza et abords) et le pavillon Brancusi.

Cet important chantier nécessite la fermeture totale du bâtiment. Le CNAC-GP a souhaité profiter de cette opportunité pour repenser également son projet culturel, en renouvelant et en réagénant une partie de ces espaces.

Le projet « Pompidou 2030 » intègre donc également un volet culturel qui se déroulera en parallèle du volet technique. Il a pour principaux objectifs de réorganiser les différentes fonctions de manière plus rationnelle et plus lisible au sein du bâtiment et de repenser la maîtrise des usages du lieu en fonction des besoins exprimés tant par les équipes du centre que par les visiteurs et le public.

## Les opérations en 2025

À l'issue de la validation des études d'APS du volet culturel en décembre 2024, les études d'APD, menées conjointement par les deux maîtrises d'œuvre, ont été rendues en mars 2025. La validation du dossier APD global est intervenue en juillet 2025. Dès lors, les études de PRO ont débuté et seront rendues en janvier 2026.

À la suite de la dispense d'évaluation environnementale du projet, obtenue fin septembre, le dépôt du dossier de permis de construire est intervenu fin novembre 2025.

Les appels d'offres pour la réalisation des travaux préparatoires ont été lancés au mois d'août 2025. Ces travaux débuteront en janvier 2026.

Les appels d'offres concernant les travaux généraux ont été lancés en deux phases :

- en novembre 2025 pour le lot « désamiantage, curage, réemploi », pour un début des travaux prévu au mois de mai 2026 ;
- en décembre 2025 pour la totalité des autres lots, pour un début des travaux prévu en juillet 2026.



En parallèle de ces phases opérationnelles, une procédure d'inscription du Centre Pompidou au titre des monuments historiques a été initiée. Une étude patrimoniale ainsi qu'une critique d'authenticité du bâtiment ont été réalisées et remises à la DRAC Île-de-France en décembre 2025 afin que celle-ci statue sur la recevabilité de cette demande lors de la Commission régionale du patrimoine et de l'architecture prévue début 2026.

Enfin le CNAC a, durant l'année 2025, fermé progressivement ses espaces à partir du mois de mars pour une fermeture totale au public fin septembre. Le déménagement complet du site est prévu pour le deuxième trimestre 2026.

## MUSÉE NATIONAL DES ARTS ASIATIQUES GUIMET



### PARIS

#### Maître d'ouvrage

Musée national des arts asiatiques Guimet (GUIMET)

#### Montant

0,20 M€ TDC  
(études préalables)

#### Dates clés :

- Lancement des études préalables : octobre 2023
- Présentation en CMPI des préprogrammes de faisabilité des sites d'Iéna et de la Villa Guimet : juin 2025
- Poursuite du travail de programmation au cours de l'année 2026

L'Établissement public du musée national des arts asiatiques Guimet (GUIMET), qui comprend le musée national des arts asiatiques d'Iéna, le musée national d'Ennery et l'hôtel Heidelberg, souhaite se doter d'une stratégie d'investissement immobilière pluriannuelle. Peu de travaux d'importance ont été entrepris depuis la rénovation du musée national Guimet au début des années 2000. Seuls quelques travaux spécifiques comme l'aménagement de bureaux dans l'hôtel Heidelberg et la restauration des salles du musée national d'Ennery ont été réalisés en complément des travaux de maintenance courante.

L'objectif est, d'une part, d'opérer un travail de mise aux normes des installations et d'amélioration de la performance environnementale et, d'autre part, de repenser les usages et le fonctionnement des espaces.



GUIMET a engagé, au troisième trimestre 2023, en parallèle de la réalisation d'un audit technique, architectural et environnemental, une réflexion sur son projet scientifique et culturel. Ce projet renouvelé sert de base à l'élaboration d'une nouvelle programmation portant sur son patrimoine bâti, indispensable au développement de l'attractivité et du rayonnement culturel et scientifique de l'établissement.

Cette programmation vise une évolution des espaces muséographiques ainsi qu'une réorganisation du fonctionnement global du musée sur ses trois sites. Le quatrième site, constitué d'un bâtiment locatif de réserves situé à Morangis, sera intégré à l'issue d'une étude spécifique relative aux réserves conduite en amont des études de programmation.

### L'opération en 2025

Pour accompagner GUIMET dans ce projet de réaménagement fonctionnel, comprenant également une remise à niveau des performances techniques et environnementales de son patrimoine bâti, une convention d'études préalables a été signée entre GUIMET et l'Oppic en octobre 2023. Les conclusions des études suivantes, réalisées en 2024, ont été présentées en Commission ministérielle des projets immobiliers (CMPI) en juin 2025 :

- des audits techniques et énergétiques actualisés, portant sur l'état architectural et technique des bâtiments et de leurs installations, afin de déterminer et de prioriser les travaux nécessaires ;
- des diagnostics environnementaux des sites d'Iéna et de l'hôtel d'Heidelberg, ayant servi de base à l'élaboration des préprogrammes environnementaux couvrant l'ensemble des travaux à conduire ;
- une étude de faisabilité – préprogramme, accompagnée du chiffrage des différents scénarios proposés, intégrant les aspects fonctionnels et structurels, ainsi que les exigences en matière de sécurité incendie et d'accessibilité sur les sites d'Iéna et d'Heidelberg ;
- une étude patrimoniale, engagée en décembre 2024 et finalisée en mars 2025, conformément aux recommandations de la DRAC et de la Ville de Paris, portant sur les sites d'Iéna et d'Heidelberg, bénéficiant respectivement d'une inscription au titre des monuments historiques et d'une protection au titre du PLU de la Ville de Paris.

## MUSÉE DE CLUNY



### PARIS

#### Maître d'ouvrage

Oppic

#### Maîtrise d'œuvre

Charlotte Hubert, architecte en chef des monuments historiques

#### Montant total

5,23 M€ TTC TDC

Le musée national du Moyen Âge est installé dans l'ancien hôtel des abbés de Cluny et les thermes du nord de Lutèce, reliés par des constructions du XIX<sup>e</sup> siècle. Ce musée a fait l'objet d'une réhabilitation d'ampleur entre 2015 et 2022 qui a vu la création d'un nouvel accueil et la réfection de la scénographie, entièrement repensée pour une présentation des collections, offrant une nouvelle expérience aux visiteurs.

Ces travaux ont été accompagnés de restauration, notamment des ruines antiques visibles depuis le boulevard Saint-Michel, de l'intérieur de la salle romane et de l'ensemble des plafonds en bois de l'hôtel médiéval, conformément aux conclusions du schéma directeur établi en 2011 par l'architecte en chef des monuments historiques, Paul Barnoud.

En 2023, le musée de Cluny a engagé une mise à jour du schéma directeur patrimonial portant sur l'ensemble du clos et couvert du site. Cette mission a été confiée à Charlotte Hubert, nouvelle architecte en chef des monuments historiques, qui a succédé à Paul Barnoud.



### L'opération en 2025

#### Frigidarium

Dans le cadre de la mise à jour du schéma directeur patrimonial, une mission de diagnostic portant sur le périmètre du clos et couvert du frigidarium, ainsi que sur celui des salles d'exposition attenantes (romane, gothique, Dame à la Licorne), a été présentée à l'automne 2024 par l'architecte en chef des monuments historiques, Charlotte Hubert, au musée, aux différentes équipes du ministère ainsi qu'à la DRAC.

À l'issue de cette présentation, il a été décidé de traiter dans un premier temps le frigidarium. Un marché de maîtrise d'œuvre a ainsi été confié à l'architecte en chef des monuments historiques en juillet 2025.

Les études d'AVP ont été rendues en décembre 2025. Le projet devra être soumis à la validation de la DRAC avant dépôt des autorisations de travaux.

#### Jardin des abbés de Cluny

Au nord-est de l'hôtel de Cluny, le jardin originel des abbés, de petite taille, a disparu lors des aménagements haussmanniens des années 1850, au profit de la création du square de Cluny, de plus grande envergure.

Le square actuel est ainsi implanté pour l'essentiel sur l'emprise des immeubles détruits lors des transformations de Haussmann, à l'exception de l'emplacement initial du jardin des abbés.

Hormis le jardin des abbés, un chantier mené par la ville de Paris, avec la participation du musée, a été entrepris entre 2024 et 2025 afin de rénover le square et de rouvrir une partie du « jardin médiéval ».

À l'occasion de ce réaménagement conjoint, l'emplacement historique du jardin des abbés ainsi que son autonomie ont été rétablis.

Dans ce contexte, le projet d'aménagement et de restauration du jardin historique a été confié à l'été 2025 à l'Oppic par le Service des musées de France.

Une étude de diagnostic/esquisse a été commandée en décembre 2025 à l'ACMH territorialement compétente, Charlotte Hubert.



# OPÉRATIONS

## CHÂTEAUX, DOMAINES ET MANUFACTURES

Châteaux, domaines nationaux et manufactures forment un patrimoine d'une exceptionnelle richesse, où se croisent histoire, architecture et savoir-faire. En 2025, l'Oppic a poursuivi sur onze sites des opérations de restauration, de consolidation et de modernisation sur ces sites emblématiques.

Ces interventions conjuguent préservation des structures historiques, valorisation des paysages et adaptation aux nouveaux usages, afin d'assurer la transmission de ces lieux majeurs tout en accompagnant leur évolution.



● Château de Versailles

## PALAIS DE CHAILLOT

PARIS

### Maître d'ouvrage

Direction générale des patrimoines et de l'architecture du ministère de la Culture

### Maître d'œuvre

Pierre Bortolussi, architecte en chef des monuments historiques

### Montant études

2,20 M€ TTC TDC

### Dates clés

- Notification du marché de MOE des études de restauration du clos et couvert : avril 2025
- Validation des études d'APS de la restauration du clos et couvert : décembre 2025



Le palais de Chaillot a été réalisé pour l'Exposition universelle de 1937, par les architectes Carlu, Boileau et Azéma, sur les structures conservées du palais du Trocadéro, lui-même construit pour l'Exposition universelle de 1878 par les architectes Davioud et Bourdais.

Les espaces du palais de Chaillot sont partagés entre différents occupants : le musée de l'Homme, le musée national de la Marine de Paris, le Théâtre national de la Danse de Chaillot et la Cité de l'architecture et du patrimoine. L'Oppic assure la maîtrise d'ouvrage ou la maîtrise d'ouvrage déléguée de différents projets sur le site.

### Les opérations en 2025

Depuis sa reconstruction en 1937 par Carlu, peu de travaux ont été effectués sur le clos et le couvert du palais de Chaillot. Après la restauration du parvis haut (livré en 2004), du parvis bas (livré fin 2022) et des corniches en couronnement des façades (livrées en mars 2023), des travaux d'urgence ont été conduits sous la maîtrise d'ouvrage de l'Oppic en 2023-2024, afin de sécuriser l'édifice avant les Jeux olympiques de Paris 2024 et, en particulier, éviter tout risque de chute de pierres sur le public.



L'état sanitaire général du bâtiment étant préoccupant, le ministère de la Culture a décidé, en juillet 2024 de lancer l'opération de **restauration du clos et couvert du palais de Chaillot**. Cette décision s'est traduite par la signature d'une convention de mandat d'études avec l'Oppic, couvrant la phase d'étude jusqu'à la validation de l'avant-projet définitif (APD).

L'opération est programmée sur une dizaine d'années et concerne la restauration de l'ensemble des façades (placages en pierre naturelle et en ciment), des toitures-terrasses, ainsi que de la verrière Davioud, des corniches en couronnement des deux pavillons de tête et des décors (bas-reliefs en ciment et en pierre naturelle et statuaire en pierre naturelle et métallique). Seront également réhabilités les descentes d'eaux pluviales, les menuiseries et l'éclairage des façades. Le système de protection contre la foudre sera révisé et un système de vidéosurveillance sera installé. Les fontaines seront restaurées et devraient être remises en fonction.

Le contrat de maîtrise d'œuvre a été notifié en avril 2025 à l'architecte en chef des monuments historiques, Pierre Bortolussi. Les études d'avant-projet sommaire ont été validées en décembre 2025.

## MUSÉE D'ARCHÉOLOGIE NATIONALE DOMAINE NATIONAL DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE



Résidence royale depuis le XII<sup>e</sup> siècle, Saint-Germain-en-Laye fut à la fois un séjour de plaisance et un lieu de pouvoir des rois de France. Le château abrite aujourd'hui le musée d'Archéologie nationale.

Le château se caractérise par l'expression monumentale de ses façades en briques et pierres, ordonnancées selon de hautes travées régulières, animées par un jeu de terrasses et de corniches à balustres dominant les douves.

Dans la poursuite des travaux de restauration des façades (achevés en 2022) et de la restitution du grand bassin dans le jardin (achevé en 2023), d'autres opérations ont pris le relais afin de maintenir l'effort de l'État dans la restauration et la modernisation de l'édifice :

- travaux de reconstruction de l'escalier sud-ouest permettant de rendre accessibles à tous les publics les espaces de visite du musée et de créer un accès aux douves, première étape d'une opération plus large visant à améliorer le parcours du public ;
- études de conception pour la mise en sécurité du château, concernant la rénovation partielle des installations électriques et la mise à niveau de la protection incendie du château.

### Les opérations en 2025

Les travaux de **reconstruction de l'escalier sud-ouest** ont démarré en septembre 2024. Le chantier, initialement prévu d'être livré à l'été 2025 a dû être prolongé jusqu'à septembre 2026 à la suite d'aléas de sol rencontrés lors des reprises en sous-œuvre sous le château.

Un diagnostic a mis en évidence que la modernisation du château nécessitait la réalisation d'une opération anticipée de **mise en sécurité globale de l'édifice**. À la suite de ce constat, des priorités ont été définies avec le ministère de la Culture, le Service des musées de France et les utilisateurs. Sur la base de ce programme, les études d'avant-projet ont été menées en 2025, pour des travaux envisagés fin 2026.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

### Maître d'ouvrage

Oppic

### Maîtrise d'œuvre

- Régis Martin, architecte en chef des monuments historiques
- Alnetnet, bureau d'études technique

### Montant total

9,91 M€ TTC TDC

### Dates clés

Escalier sud-ouest :

- Démarrage des travaux : septembre 2024
- Fin prévisionnelle : septembre 2026

Travaux de mise en sécurité :

- Notification du marché de MOE : octobre 2024
- Validation APD : janvier 2026

## SÈVRES - MANUFACTURE ET MUSÉE NATIONAUX



### SÈVRES

#### Maître d'ouvrage

- Nouveau magot : ministère de la Culture, Direction générale de la création artistique
- Magot historique : Oppic

#### Maîtrise d'œuvre

- Nouveau magot : HEMAA Architectes (architecte mandataire) / DLAA – Gillet Levy Architectes (architecte du patrimoine) / INCET (BET TCE, environnement, thermique, VRD) / Atelier Florent Clier (architecte paysagiste) / P2M (BET dépollution, désamiantage)
- Magot historique : Marie-Suzanne de Ponthaud, architecte en chef des monuments historiques

#### Budget total

17 M€ TTC TDC

#### Dates clés

Nouveau magot :

- Notification du marché de MOE : janvier 2025
- Validation de l'APS : juillet 2025
- Validation de l'APD : janvier 2026

Magot historique :

- Notification du marché de MOE : mai 2024
- Notification des marchés de travaux : décembre 2025

La manufacture nationale de céramique, fondée en 1740 à Vincennes puis déplacée à Sèvres en 1756, continue de produire des objets d'art en porcelaine grâce à des techniques manuelles perpétuées depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle. Le musée national de la céramique a été créé en 1824. Le site a été classé au titre des monuments historiques en 1942. En 2022, l'ensemble du site de la manufacture de Sèvres a intégré le domaine national de Saint-Cloud, à l'exception d'une zone dans laquelle s'inscrit le futur projet de réserves.

Une campagne de restauration immobilière des nombreux bâtiments du site est menée depuis plusieurs années. Elle concerne essentiellement des travaux de clos et couvert, afin d'en garantir la pérennité, mais contribue également à une réflexion sur les usages du site. La question de la conservation des moules est désormais centrale.



### Les opérations en 2025

Le programme de **construction d'un nouveau bâtiment de réserves (dit « nouveau magot »)**, répondant à la question prégnante de conservation des moules constituant la collection « magot », actuellement stockés dans de mauvaises conditions, a été validé en janvier 2024 par la Direction générale de la création artistique du ministère de la Culture.

Ce nouveau bâtiment de réserves, d'une superficie de 1 900 m<sup>2</sup> de surface de plancher, a pour vocation de conserver, dans de bonnes conditions, une partie des collections patrimoniales de la Manufacture de Sèvres. Ces collections comprennent notamment des rondes de moules de fabrication des pièces ainsi que des œuvres du musée national de la Céramique, parmi lesquelles la collection de peintures de François Desportes.

Le projet de l'équipe HEMAA a été retenu en septembre 2024. Ce projet se distingue par sa fonctionnalité et l'attention portée à la qualité de la proposition architecturale, à son insertion dans le site et aux espaces extérieurs. Il se caractérise également par son approche environnementale, répondant aux enjeux de durabilité et de maîtrise des conditions climatiques des espaces de conservation. Le marché de maîtrise d'œuvre a été conclu en janvier 2025.

Cette démarche exemplaire doit permettre au bâtiment d'obtenir le label Bâtiment Durable Francilien (BDF), niveau bronze.

À fin 2025, les études d'avant-projet détaillé sont en cours de validation et les dossiers d'autorisations administratives sont déposés.

En parallèle, les travaux de **restauration du clos et couvert du magot historique (bâtiments 12 et 13)** ont démarré en décembre 2025, sous la maîtrise d'œuvre de l'architecte en chef des monuments historiques Marie-Suzanne de Ponthaud.

## CHÂTEAUX DE MALMAISON ET DE BOIS-PRÉAU

RUEIL-MALMAISON

### Maître d'ouvrage

Oppic

### Maîtrise d'œuvre

François Jeanneau, architecte en chef des monuments historiques

### Montant total

13,85 M€ TDC

### Dates clés

- Démarrage des travaux : septembre 2022
- Date prévisionnelle de livraison : février 2026

Acquis en 1799 par Joséphine Bonaparte, Malmaison fut la résidence du Premier consul et de son épouse, ainsi que le siège du gouvernement de la France, avec les Tuileries, de 1800 à 1802. Les deux résidences, appelées massif nord et massif sud et transformées en musée (la première en 1906, la seconde en 1958), sont consacrées à l'histoire napoléonienne.

Le château de Malmaison apparaît actuellement dans son état XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle. Ses façades sont couvertes d'un enduit en ciment gris à dessins de faux joints datant de 1936. Au-delà de son aspect, cet enduit constitue une barrière étanche emprisonnant l'humidité et provoquant des remontées capillaires et des fragilités sur les maçonneries en pierre masquées, ainsi que sur les décors intérieurs.

L'état 1802-1804, dit Joséphine, a été retenu comme référence pour l'opération de restauration. À cette période, les façades étaient revêtues d'un enduit en plâtre ocre et traité avec des moulurations diverses selon les façades et les étages.

L'Oppic s'est vu confier la maîtrise d'ouvrage de l'opération de **restauration du clos et couvert du château de Malmaison** et notamment les façades avec leurs sculptures, les toitures et les menuiseries afin d'en assurer la pérennité et d'en améliorer les performances énergétiques.



### L'opération en 2025

La première tranche de travaux de **restauration du clos et couvert du château de Malmaison**, dans son aspect dit « Joséphine », du massif nord, a été réceptionnée en janvier 2024.

Dès janvier 2024, les travaux se sont poursuivis sur le massif sud. La découverte d'éléments de charpente en très mauvais état, nécessitant le remplacement de certains éléments et le renforcement structurel de celle-ci, a eu des impacts sur le délai d'exécution. L'ouvrage a été réceptionné en janvier 2025.

Les travaux de la dernière tranche, portant sur le corps central, ont débuté en janvier 2025. Ils comprennent la réfection de sa couverture ainsi que celle du mur des douves. La réception de cette tranche, qui vaudra réception globale de l'opération, est prévue en février 2026.



## MANUFACTURE NATIONALE DES GOBELINS, MOBILIER NATIONAL



PARIS

### Maître d'ouvrage

Oppic

### Maîtrise d'œuvre

Riccardo Giordano, architecte en chef des monuments historiques

### Montant total

2,56 M€ TDC

### Dates clés

- Renforcement du mur de soutènement de la « parcelle aux lapins »
- Démarrage des travaux : décembre 2024
- Livraison : septembre 2025

Réunis sur un même site depuis 1937, le Mobilier national et la manufacture nationale des Gobelins ont au cours des siècles fourni mobiliers, objets d'art et tapisseries aux institutions de l'État.

Le patrimoine bâti de la manufacture et du Mobilier national constitue un ensemble exceptionnel. La manufacture des Gobelins a été classée monument historique en totalité en 1993. Le bâtiment Perret a fait l'objet, quant à lui, d'un classement en monument historique pour ses façades et ses toitures en 1965, puis dans son intégralité en 2018.

### Les opérations en 2025

Les travaux de restauration et de renforcement du mur de soutènement de la « parcelle aux lapins » se sont déroulés en 2025 et ont été réceptionnés fin novembre 2025. La majorité des réserves a été levée en décembre ; les dernières, non bloquantes, ont permis la restitution des espaces et le retrait des installations de chantier en fin d'année, conformément au planning envisagé.

Une mission de diagnostic au titre des monuments historiques sera confiée début 2026 à l'architecte en chef des monuments historiques sur quatre bâtiments du site : Colbert, Berbier du Mets nord et sud, et d'Angivillier.

## CHÂTEAU D'ÉCOUEN, MUSÉE NATIONAL DE LA RENAISSANCE



ÉCOUEN

### Maître d'ouvrage

Oppic

### Maîtrise d'œuvre

- Régis Martin, architecte en chef des monuments historiques (façades)
- Antoine Madélnat, architecte en chef des monuments historiques (maison forestière)

### Montant total

11,74 M€ TTC TDC

### Dates clés

- Restauration des façades côté cour :
- Travaux : juillet 2023 à fin 2026
- Maison forestière :
- Études : janvier 2026 à fin 2026
- Lancement prévisionnel travaux : septembre 2027

Édifié entre 1538 et 1555, le château d'Écouen forme un quadrilatère composé de quatre ailes autour d'une cour, cantonnées de quatre pavillons carrés. Depuis la création du musée national de la Renaissance en 1977, il a fait l'objet d'importants travaux de clos et couvert. Avec son domaine, il est entièrement classé monument historique depuis 2007. Aujourd'hui, l'Oppic intervient à la fois en phase d'études et de travaux sur le site.

### Les opérations en 2025

L'Oppic assure la **restauration des façades côté cour**, incluant la restitution des lucarnes dans leur état d'origine. Lancés à l'été 2023, les travaux se déroulent en quatre phases, une par aile, jusqu'à fin 2026. En 2025, l'aile ouest a été finalisée, et l'aile nord a commencé à l'été 2025 pour se poursuivre jusqu'au printemps 2026.

La **maison forestière** doit par ailleurs être réaménagée. Il s'agit d'une dépendance à l'entrée du domaine qui accueille ateliers pédagogiques et agents d'accueil. Les études de conception, lancées fin 2025 avec le nouvel ACMH responsable du domaine, se poursuivront jusqu'à fin 2026. Les travaux sont programmés pour l'automne 2027, après le jubilé du musée.

Une étude des **réseaux d'eau enterrés**, menée en 2024, a permis d'identifier des fuites générant des stagnations dans le parc. À la suite d'échanges avec Île-de-France Nature en 2025, l'Oppic lancera début 2026 une étude hydrogéologique, essentielle pour limiter les impacts environnementaux du domaine et les stagnations précédemment identifiées.

# CHÂTEAU DE VERSAILLES



## VERSAILLES

### Maître d'ouvrage

Établissement public du château, du musée et du domaine national de Versailles (EPV)

### Maîtrise d'œuvre (phase 2)

- Cour de Marbre : Frédéric Didier, architecte en chef des monuments historiques / Khephren et Alternet (BET)
- Corps central nord : Frédéric Didier, architecte en chef des monuments historiques / Khephren, Alternet, Oasiis, Artelia, Expertignis, (BET)

### Montant total

211,56 M€ TTC TDC  
(corps central nord et cour de Marbre)

### Dates clés

Corps central nord :

- Lancement travaux phase 1 : septembre 2024 (période de préparation)
- Réception prévisionnelle travaux phase 1 : fin 2028
- Démarrage prévisionnel travaux phase 2 : été 2026 (période de préparation)

Cour de Marbre :

- Lancement travaux : septembre 2024
- Réception travaux : second semestre 2026

L'Établissement public du château, du musée et du domaine national de Versailles (EPV) a entrepris en 2003 le plus vaste programme de réaménagement et de modernisation du château et de ses dépendances depuis la Restauration. L'enjeu majeur de ce programme est de transmettre ce patrimoine emblématique de l'Histoire de France aux générations futures et de garantir sa pérennité en améliorant la sécurité, tant des biens que des personnes, l'accueil du public et les conditions de travail des agents.



Afin de mener à bien ce vaste schéma directeur, celui-ci a été décomposé en trois grandes phases. La première s'est achevée en 2016, la deuxième est en cours et porte sur :

- la mise en sécurité et sûreté, ainsi que le traitement climatique de la partie sud du corps central du château de Versailles, comprenant notamment les appartements de la Reine et le salon de la Paix (réceptionné en 2019) et les appartements donnant sur la « cour de Marbre » (travaux démarrés fin 2024) ;
- l'installation de tours aérorefrigérantes dans le château d'eau, ainsi que sa restauration, notamment de ses façades et la restitution de la couverture à la Mansard (travaux réceptionnés en 2022) ;
- la mise en sécurité et sûreté, ainsi que le traitement climatique de la moitié nord du corps central du château de Versailles, comprenant les appartements du Roi, le salon de la Guerre et la galerie des Glaces (travaux démarrés fin 2024).

## Les opérations en 2025

La phase 2 du schéma directeur s'est poursuivie en 2025, avec le lancement en travaux des opérations « cour de Marbre » et « corps central nord » en fin d'année.

Concernant le **corps central nord**, les travaux de la première phase de cette opération, portant principalement sur des travaux de gros œuvre pour la création des futurs locaux techniques sous les terrasses extérieures et en surélévation, ont démarré en novembre 2024, avec la mise en place des installations de chantier. Le premier semestre 2025 a principalement été consacré à la réalisation des travaux de terrassement, sous

la supervision archéologique de l'INRAP et avec l'accompagnement des lots techniques pour les opérations de dévoiements et de curages des réseaux rencontrés. Le second semestre 2025 a été marqué par la réalisation des travaux de gros œuvre pour la réalisation des futurs locaux techniques sous la terrasse nord et sous l'allée pavée nord, nécessitant l'installation d'une grue à tour sur le parterre nord depuis mi-septembre 2025. En parallèle de la phase 1, les études dites « projet » de la maîtrise d'œuvre, qui associe les compétences techniques de bureaux d'études spécialisés aux compétences patrimoniales de Frédéric Didier, architecte en chef des monuments historiques, se sont poursuivies en 2025 pour les phases 2 et 3 de l'opération du corps central nord. Les études PRO/DCE de la phase 2 ont été validées fin novembre 2025, permettant le lancement de la consultation des entreprises de travaux de la deuxième phase début décembre 2025, en vue d'une remise des offres en février 2026.

En parallèle du démarrage des travaux de l'opération du corps central nord, des travaux de mise en sécurité ont également été lancés à partir de novembre 2024 dans les locaux situés sur le côté sud de la cour de Marbre et reliés aux installations techniques existantes localisées sous la terrasse du Midi. La complexité du site et les contraintes fonctionnelles et techniques nécessaires pour permettre la liaison entre les locaux ont nécessité un important travail de coordination. L'année 2025 a été marquée par la réalisation des travaux de gros œuvre de cette opération, avec notamment la création d'une galerie sous les cours de la Reine et du Dauphin, reliant le local technique existant sous la terrasse du Midi aux espaces à traiter pour l'opération « cour de Marbre ».



# CHÂTEAU DE COMPIÈGNE

## COMPIÈGNE

### Maître d'ouvrage

Oppic

### Maîtrise d'œuvre

Pierre Bortolussi,  
architecte en chef  
des monuments historiques

### Montant total

21,30 M€ TTC TDC

### Dates clés

- Réouverture de la bibliothèque de l'Empereur : septembre 2025
- Démarrage des travaux du théâtre Louis-Philippe : 2<sup>e</sup> trimestre 2026

Le château de Compiègne, construit sous Louis XV puis Louis XVI, réaménagé sous Napoléon I<sup>er</sup> puis Napoléon III, fut un haut lieu de la vie de cour et de l'exercice du pouvoir. Musée national depuis 1927, et classé au titre des monuments historiques depuis 1994, il représente une surface totale de 35 000 m<sup>2</sup>, dont 10 000 m<sup>2</sup> environ sont visitables. Le château et son parc s'étendent sur un domaine de 40 hectares.

Au sein du château coexistent trois musées :

- les appartements historiques ;
- le musée du Second Empire et la collection Ferrand ;
- le musée national de la voiture.

Depuis 2011, l'Oppic a été chargé de plusieurs opérations de travaux, au titre des monuments historiques, pour assurer la pérennité du bâtiment et du domaine, ainsi que d'opérations d'aménagement, pour une remise en valeur progressive du château.



## Les opérations en 2025

Les travaux de restauration de la **bibliothèque de l'Empereur** débutés en 2023 ont permis le renforcement du plafond, la restauration des menuiseries, boiseries et décors peints ainsi que l'amélioration du traitement d'air de la bibliothèque. Ces travaux ont été réceptionnés au printemps 2025 pour une réouverture au public en septembre 2025 à l'occasion des Journées européennes du patrimoine.

Le dossier de consultation des entreprises pour la **restauration des façades du théâtre Louis-Philippe**, qui présentent des désordres structurels importants, a été finalisé au cours de l'année 2025 et toutes les autorisations administratives ont été obtenues, permettant le démarrage des travaux au second trimestre 2026. Ces derniers consistent en la reprise de l'étanchéité de la façade côté « jardin des roses » ainsi que la restauration des galeries extérieures et leurs menuiseries.

Les études de la **façade et de la terrasse sud** se sont poursuivies au cours de l'année 2025 afin d'engager, à l'horizon 2027, une importante campagne de travaux de restauration des façades du château donnant sur le parc.

Enfin, l'année 2025 marque la consolidation des études du **schéma directeur de mise en sécurité** contre les risques d'incendie, qui ont été complétées par des diagnostics techniques tels que des études de portance des planchers, géotechniques ou de continuité radioélectrique des sous-sols. La finalisation du schéma directeur est prévue **début 2026**.

Un schéma directeur patrimonial, dont la préfiguration a débuté fin 2025 avec l'architecte en chef des monuments historiques, viendra compléter ce schéma directeur technique courant 2026.



# CHÂTEAU DE VINCENNES



Bordé d'un côté par la ville et de l'autre par le bois, le château de Vincennes s'impose par sa taille et son élégance minérale. Résidence royale du XII<sup>e</sup> au XVII<sup>e</sup> siècle, il s'agit de l'une des dernières forteresses médiévales européennes. Cœur de la monarchie française jusqu'en 1682, il est progressivement délaissé lorsque Louis XIV lui préfère Versailles. Le donjon est utilisé comme prison dès le XVI<sup>e</sup> siècle et jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle. Transformée en caserne et en arsenal sous Napoléon I<sup>er</sup>, la forteresse joue un rôle stratégique dans la protection de Paris lors des invasions du XIX<sup>e</sup> siècle.

Restauré après les graves dommages subis au cours de la Seconde Guerre mondiale, le château de Vincennes abrite aujourd'hui notamment le Service historique de la Défense (SHD), ainsi que le Centre des monuments nationaux, en charge de la Sainte-Chapelle et du donjon.

L'Oppic intervient sur le site au titre du protocole Culture-Défense pour les bâtiments relevant du ministère des Armées.

## Les opérations en 2025

L'Oppic a poursuivi en 2025 la mise en œuvre du schéma directeur de **mise en valeur des abords nord** du château de Vincennes, validé en commission nationale en 2011. La période de préparation des travaux a débuté en décembre 2024 et ces derniers ont été réceptionnés en décembre 2025.

Les travaux de restauration du clos et du couvert du **pavillon de la Reine** visent une restauration patrimoniale, accompagnée d'objectifs de performance thermique. La tranche ferme des travaux, initiée début 2023, a été livrée en novembre 2024. La tranche optionnelle suivante (TO1) a été affermie mi-février 2024 et réceptionnée en août 2025.



## VINCENNES

### Maître d'ouvrage

Oppic  
Christophe Batard, architecte en chef des monuments historiques

### Montant total

21,60 M€ TDC

### Dates clés

Abords nord :  
- Démarrage des travaux : décembre 2024  
- Date de livraison : décembre 2025  
Pavillon de la Reine :  
- Démarrage des travaux de la tranche ferme : février 2023  
- Livraison TO1 : août 2025

# CHÂTEAU DE CHAMBORD

## CHAMBORD

### Maître d'ouvrage

Domaine national de Chambord  
Délégation de maîtrise d'ouvrage à l'Oppic

### Maîtrise d'œuvre

Maël de Quelen, architecte en chef des monuments historiques

### Montant études

1 M€ TDC

### Dates clés

- Remise APS : janvier 2026  
- Remise prévisionnelle APD : juillet 2026

**Chef-d'œuvre architectural en tout point monumental, Chambord est le plus grand de tous les châteaux de la vallée de la Loire. Niché au cœur de la plus grande forêt close de France, ce joyau de la Renaissance est né du rêve extravagant du jeune roi François I<sup>er</sup>. Dès 1840, il figure sur la toute première liste des monuments historiques, qui en compte alors 1 082.**

L'aile François I<sup>er</sup> a été construite sous le règne de François I<sup>er</sup> comme appartements royaux et salle de conseil entre 1539-1545. Au fil des siècles, cette aile a connu plusieurs changements : cloisonnements, modifications des planchers. La restructuration des douves en eau en 1972 et l'évolution climatique ont fait réapparaître des désordres structurels. Depuis plusieurs années, des fissures et des désordres sont apparus dans les planchers, conduisant à la fermeture au public de l'aile et de sa tour depuis 2023.



Un diagnostic structurel complet (façades, menuiseries, structures, charpentes et couvertures), réalisé par l'architecte en chef des monuments historiques François Chatillon, a été remis en novembre 2024 au Domaine national de Chambord (DNC). Dans sa continuité, l'avant-projet sommaire (APS) a été finalisé et transmis en mai 2025.

La maîtrise d'œuvre pour le suivi des études et des travaux a été transférée à Maël de Quelen depuis octobre 2025.

## L'opération en 2025

L'opération porte sur des **travaux prioritaires de consolidation et de reprises structurelles de l'aile François I<sup>er</sup> et de la tour Robert de Parme.**

Ces interventions visent à traiter les désordres structurels identifiés, affectant notamment les maçonneries, les planchers et certains éléments secondaires. Elles ont pour objectif de sécuriser le bâti, d'enrayer l'évolution des pathologies et de préserver l'intégrité architecturale de ces parties emblématiques du château.

Le plan de restauration se déploie en plusieurs phases, suivant le principe suivant :

- Phase 1 : reprises et consolidations structurelles ;
- Phase 2 : restauration du clos et du couvert ;
- Phase 3 : muséographie / scénographie.

En 2025, les études de maîtrise d'œuvre, menées par l'ACMH Maël de Quelen, ont été lancées et portent sur les phases APS ainsi que les diagnostics complémentaires.



## FONTAINEBLEAU

### Maître d'ouvrage

Établissement public du château de Fontainebleau

### Maîtrise d'œuvre

- Monuments historiques : Patrick Ponsot, architecte en chef des monuments historiques et Michel Trubert, successeur de Patrick Ponsot, pour la suite de l'opération Serlio à compter du 26 janvier 2026

- Centre de conservation muséale du château de Fontainebleau : Hugues Fontenas Architecture

### Montant total

41,93 M€

### Dates clés

- Livraison travaux mise en sécurité escalier Louis XIV : début décembre 2025
- Livraison travaux restauration de l'aqueduc François I<sup>er</sup> : mai 2025
- Livraison travaux Centre de conservation : mars 2025
- Lancement appel d'offres travaux Serlio :
  - Première phase : dernier trimestre 2025
  - Deuxième phase : 2026

L'Établissement public du château de Fontainebleau (EPCF) confie une part importante des opérations relevant de sa maîtrise d'ouvrage à l'Oppic, dans le cadre de mandats, en particulier pour piloter les principaux travaux de restauration et de rénovation inscrits dans son schéma directeur. Lancée en 2015, la réalisation complète des trois phases devrait nécessiter environ dix-huit ans.

Le schéma directeur porte sur l'ensemble des composantes du domaine de Fontainebleau : le château et ses dépendances, les collections, mais aussi le parc, les jardins et leurs ouvrages hydrauliques. Par cette approche globale, il vise à assurer le développement culturel, touristique et économique du domaine, en répondant à deux priorités : d'une part préserver, conserver et mettre en valeur un patrimoine exceptionnel ; d'autre part mieux faire connaître le château en facilitant l'accès de tous les publics à la culture.

La première phase du schéma s'est achevée mi-2021. La deuxième phase a été lancée en 2020 pour une durée de six ans. La Commission ministérielle des projets immobiliers (CMPI) du 22 octobre 2025 a, quant à elle, donné un avis favorable sur la structuration de la phase 3 du schéma directeur, reposant sur :

- la priorisation des travaux de restauration du clos et du couvert ainsi que de la conservation des ouvrages hydrauliques ;
- la poursuite indispensable des travaux de mise aux normes et du chantier des collections ;
- les opérations d'aménagement nécessaires à l'amélioration des conditions d'accueil des publics et de travail des agents.

## Les opérations en 2025

La deuxième phase du schéma directeur comprend 23 opérations, dont neuf confiées à l'Oppic. Cette phase vise à consolider la pérennité du patrimoine, à travers des travaux de clos et couvert et de mise en sécurité, ainsi que des interventions sur des ouvrages hydrauliques. Elle comprend également un volet dédié à la préservation des collections, avec la création d'un centre de conservation.

Les chantiers en site occupé de **mise en sécurité des escaliers**, ainsi que la **rénovation du réseau d'incendie armé (RIA)**, ont démarré en juin 2022. L'escalier Noir a été réceptionné en décembre 2023 et les escaliers François I<sup>er</sup> et Saint Louis ont respectivement été livrés en avril 2024 et décembre 2024. L'escalier Louis XIV a été réceptionné au début du mois de décembre 2025, marquant l'achèvement des travaux de mise en sécurité des escaliers.

En prévision des opérations à lancer sur le parc, des études ont été menées sur l'aqueduc François I<sup>er</sup>, dont l'état sanitaire et le fonctionnement hydraulique sont encore mal connus. Les travaux de **restauration de l'aqueduc François I<sup>er</sup>** ont débuté en juillet 2024 et se sont concentrés sur sa partie aval, où se situaient les fuites les plus importantes. Ils ont été réceptionnés en mai 2025.



Le chantier de **création du centre de conservation muséale du château de Fontainebleau** (sur l'ancien site des Archives nationales inclus dans le domaine du château), sous la maîtrise d'œuvre de l'architecte Hugues Fontenas, a débuté en octobre 2023 par le gros œuvre. Celui-ci comprenait la création du bâtiment d'extension - aménagé en réserves pour les grands formats et en salle d'anoxie - ainsi que la réalisation d'une structure en béton en élévation permettant de relier le bâtiment existant au bâtiment d'extension. Les travaux se sont achevés en mars 2025.

En vue de l'**aménagement d'un accueil relais au sein du vestibule Serlio**, des diagnostics techniques et les fouilles archéologiques prescrites par le Service régional de l'archéologie (SRA) ont été menées durant l'année 2023. En 2024, le périmètre de cette opération a été élargi à l'étude de la création de locaux techniques en sous-œuvre dans la cour des Princes, destinés à accueillir de futures centrales de traitement d'air. Les travaux de la première phase de l'opération - comprenant l'aménagement du vestibule Serlio avec la création de sanitaires, d'un élévateur PMR et d'un ascenseur PMR - débute-ront au premier semestre 2026 avec le nouvel architecte en chef des monuments historiques, Michel Trubert.

### La préparation de la phase 3 du schéma directeur

Une campagne de diagnostics a également été engagée en 2025 afin de consolider le programme des opérations de la phase 3 du schéma directeur de rénovation et d'anticiper le lancement des premières études de maîtrise d'œuvre dès 2026.



# OPÉRATIONS

## RÉSERVES DE COLLECTIONS ET ARCHIVES

Garantir des conditions optimales de conservation et de gestion des collections patrimoniales constitue un enjeu stratégique majeur. En 2025, l'Oppic a participé à huit projets dédiés à la création ou à la modernisation de réserves et de centres d'archives. Ces opérations mobilisent des solutions techniques de pointe – systèmes robotisés, atmosphères contrôlées, dispositifs de sécurisation avancés – afin de répondre aux exigences spécifiques de ces espaces sensibles.



● Château d'Espéran

## ARCHIVES NATIONALES D'OUTRE-MER

Les Archives nationales d'Outre-Mer, installées depuis 1966 à Aix-en-Provence, regroupent l'ensemble des archives relatives à la présence coloniale française en outre-mer. Deux extensions, construites en 1986 et 1996, ont permis d'augmenter la capacité de stockage à 42 km linéaires et le réaménagement de la zone réservée au public et des bureaux.

Le ministère de la Culture a souhaité engager un projet global de mise aux normes du site, qui porte sur :

- la rénovation thermique de l'ensemble bâti ;
- le renouvellement des ascenseurs et du monte-charge ;
- la mise en accessibilité pour tous de la zone d'accueil du public, des sanitaires et de l'entrée du personnel.

Les opérations en 2025

Les travaux relatifs à la mise en accessibilité ont été réceptionnés à l'été 2024. Les opérations de remplacement des appareils élévateurs de l'établissement ont démarré en février 2025 par le remplacement de l'ascenseur des magasins d'archives, puis successivement du monte-charge y menant, de l'ascenseur desservant le logement de la direction, et enfin par la modernisation et la mise aux normes, notamment d'accessibilité, de l'ascenseur de l'accueil des publics. La mise à disposition de ce dernier, début septembre 2025, a finalisé les interventions liées à ce volet de l'opération, avec un phasage ayant permis un maintien en fonctionnement du site.

Concernant la **rénovation thermique**, un état des lieux en 2018 a mis en évidence plusieurs problématiques : des réseaux corrodés ou non utilisés, des menuiseries non étanches ainsi que des conditions climatiques dégradées dans les magasins situés aux derniers étages. Un programme a donc été établi pour répondre aux besoins du bâtiment en effectuant des travaux en site occupé. La maîtrise d'œuvre a remis son dossier PRO au premier semestre 2025, après le dépôt de la déclaration préalable en janvier. La consultation des entreprises a été publiée en novembre, en vue d'une attribution au premier trimestre 2026.



### AIX-EN-PROVENCE

#### Maître d'ouvrage

Oppic

#### Maîtrise d'œuvre

- Mise en accessibilité : Kardham
- Rénovation thermique : SARL 118 – Atelier d'architectes, Ascaudit énergie & fluides, Cabinet LM Conseils
- Renouvellement des ascenseurs : Ascaudit ascenseurs

#### Montant total

5,50 M€ TDC

#### Dates clés partie thermique

- Notification du marché de MOE : mai 2023
- Dépôt des autorisations administratives : janvier 2025
- Démarrage prévisionnel des travaux rénovation thermique : 2<sup>e</sup> trimestre 2026



## BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE FRANCE (BNF), PÔLE DE CONSERVATION

### AMIENS

#### Maître d'ouvrage

Bibliothèque nationale de France (BnF)

#### Montant PI

110 M€ TTC TDC

#### Dates clés

- Notification du marché de MOE : mars 2024
- Validation de l'APS : décembre 2024
- Validation de l'APD : octobre 2025
- Lancement du dialogue compétitif sur l'intralogistique : novembre 2024
- Notification du marché d'intralogistique : octobre 2025

Dans le cadre de son schéma directeur immobilier, la BnF a décidé de construire un pôle de conservation afin d'assurer sa capacité d'accroissement pour 30 ans, avec la possibilité d'une extension sur la réserve foncière. En termes de solution de stockage, la BnF a fait le choix de magasins de grande hauteur, avec systèmes robotisés et sous une atmosphère à oxygène raréfié.

Le futur pôle de conservation sera construit sur un terrain situé à Amiens, sur le site de l'ancien Centre hospitalier universitaire Nord (CHU Nord), d'une superficie de 3,5 hectares. Une réserve foncière attenante de 1,15 hectare est également prévue.

Le nouveau bâtiment permettra d'implanter une partie des collections (260 km linéaires) et des activités de conservation de la BnF, dont des ateliers de restauration et de numérisation. La surface totale programmée est d'environ 11 000 m<sup>2</sup>.

L'opération en 2025

Le concours de maîtrise d'œuvre s'est achevé début 2024 par la sélection du groupement de maîtrise d'œuvre mené par l'association de l'agence d'architecture française TVK et de l'agence britannique Carmody Groarke. Le marché, notifié en mars 2024, a lancé les études de conception, dont la première grande étape s'est achevée en décembre 2024 avec la validation de l'avant-projet sommaire et le lancement d'un dialogue compétitif relatif au système intralogistique du futur pôle. Les études d'APD ont été validées et la demande de permis de construire déposée en octobre 2025. Le marché d'intralogistique a été notifié à la même période.

Les études se poursuivront début 2026 pour un appel d'offres en 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> trimestres 2026, pour une mise en chantier au 4<sup>e</sup> trimestre 2026.



## CENTRE DE CONSERVATION ET D'ÉTUDE ARCHÉOLOGIQUE



### BESANÇON

#### Maître d'ouvrage

Oppic

#### Maîtrise d'œuvre

Nunc Architectes (architecte mandataire et BIM manager) / SIB Études (BET structure) / Solares Bauen (BET fluides, thermique, HQE) / Gécobat (économie de la construction) / Gabriel Milochau (paysagiste)

#### Montant total

10,30 M€ TTC TDC

#### Dates clés

- Notification du marché de MOE : juin 2021
- Démarrage des travaux : décembre 2023
- Réception des travaux : mai 2025

Le projet de construction d'un Centre de conservation et d'étude (CCE) à Besançon permettra aux biens archéologiques de l'État et à la documentation associée provenant du territoire oriental de Bourgogne-Franche-Comté (Doubs, Haute-Saône, Territoire de Belfort, une partie du Jura et de l'est de la Côte-d'Or) d'être conservés, étudiés et valorisés. Grâce à une gestion adéquate et une conservation pérenne des fonds, ces ressources demeureront exploitables à long terme et pourront faire l'objet de valorisation et de diffusion. L'ensemble des résultats des fouilles de la région – céramiques, verres, pierres sculptées, etc. – sera stocké dans des réserves.

La DRAC Bourgogne-Franche-Comté a confié la maîtrise d'ouvrage de l'opération à l'Oppic en octobre 2019.

Le groupement de maîtrise d'œuvre mené par Nunc Architectes propose un projet qui, en s'insérant dans le terrain, reste discret et profite de l'inertie thermique du sol. Le projet architectural, qui s'implante en limite du Grand Besançon, dans une zone d'activité, se compose de deux parties : un espace de stockage – nommé « le cairn » – recouvert de pierres du site et se fondant dans le paysage ; et des espaces d'accueil de visiteurs et de travail des chercheurs – regroupés dans la « maison de l'archéologie » – plus visibles, avec une structure bois et une façade composée de vestiges archéologiques.

L'opération en 2025

Les marchés de travaux, allotés en 16 lots, ont été notifiés en novembre 2023. Les travaux d'une durée de 18 mois ont été livrés dans le délai en mai 2025.



PARIS

## Maître d'ouvrage

- Schémas directeurs : Direction générale du patrimoine et de l'architecture
- Hôtel de Rohan : Oppic

## Maîtrise d'œuvre

- Clos et couvert monuments historiques et accessibilité - phase 0 : François Janneau, architecte en chef des monuments historiques
- Schéma directeur - phase 1 : Hugues Fontenas, Architecte - C&E - ESPACE TEMPS - BMF François Janneau, architecte en chef des monuments historiques
- Aménagement du 1<sup>er</sup> étage du musée de l'hôtel de Rohan : Maël de Quelen, architecte en chef des monuments historiques
- BGC Studio, Giovanna Comana, muséographie

## Montant total

- Schéma directeur phase 0 et phase 1 : 41,30 M€ TDC
- Restauration du R+1 des décors de l'hôtel de Rohan (études et travaux anticipés) : 1,64 M€ TDC

## Dates clés schéma directeur

- Date de démarrage travaux :
- Travaux extérieurs phase 0 : juillet 2023
- Travaux anticipés phase 1 : avril 2024
- Travaux principaux phase 1 : juin 2025
- Date de prise de possession phase 1 : 1<sup>er</sup> semestre 2027

Le ministère de la Culture a décidé de mener un schéma directeur immobilier global sur le site du quadrilatère des Archives nationales de Paris. Son premier volet (dite « phase 0 ») porte sur des travaux prioritaires notamment de clos et couvert ainsi que sur la mise en accessibilité des espaces extérieurs.

Ces interventions sont conduites en parallèle des travaux nécessaires à l'installation des services du ministère au sein du quadrilatère, dans le cadre du projet dénommé Camus. Le second volet (phase 1) du schéma directeur concerne la réhabilitation de deux ensembles de bâtiments abritant des magasins des Archives nationales.



En parallèle, une opération portant sur la restauration des décors et la création d'un musée dans l'hôtel de Rohan est engagée. Situé au sein du quadrilatère des archives, l'hôtel de Rohan, construit à partir de 1705 par l'architecte Pierre-Alexis Delamair pour le cardinal de Rohan, abrite au rez-de-chaussée et au premier étage des éléments et décors du XVIII<sup>e</sup> siècle classés aux titres des monuments historiques.

Une première opération de remontage des décors de la Chancellerie d'Orléans au rez-de-chaussée de l'hôtel particulier a été livrée en mars 2022. Il s'agit désormais de restaurer et d'aménager le premier étage afin de compléter le parcours muséographique.

## Les opérations en 2025

### Le schéma directeur, phase 0

La livraison de l'opération Camus à l'automne 2024 a permis de retirer la base vie implantée dans le jardin de Jaucourt, ainsi que les deux modulaires situés dans le jardin de Rohan et dans la cour des Grands dépôts. Ces opérations de curage et de grutage, achevées en mai 2025, ont permis de reprendre les travaux de rénovation des jardins de Rohan et de Jaucourt, ainsi que de la portion centrale de la ruelle de la Roche. Ces travaux seront achevés au tout début de l'année 2026.

### Le schéma directeur, phase 1

Les marchés de travaux portant sur la restauration du clos et couvert classé des bâtiments « Guerre » et « Affaires étrangères », confiés à François Jeanneau, architecte en chef des monuments historiques, se sont achevés en juillet 2025 avec la restauration de la façade sur la rue Vieille-du-temple.

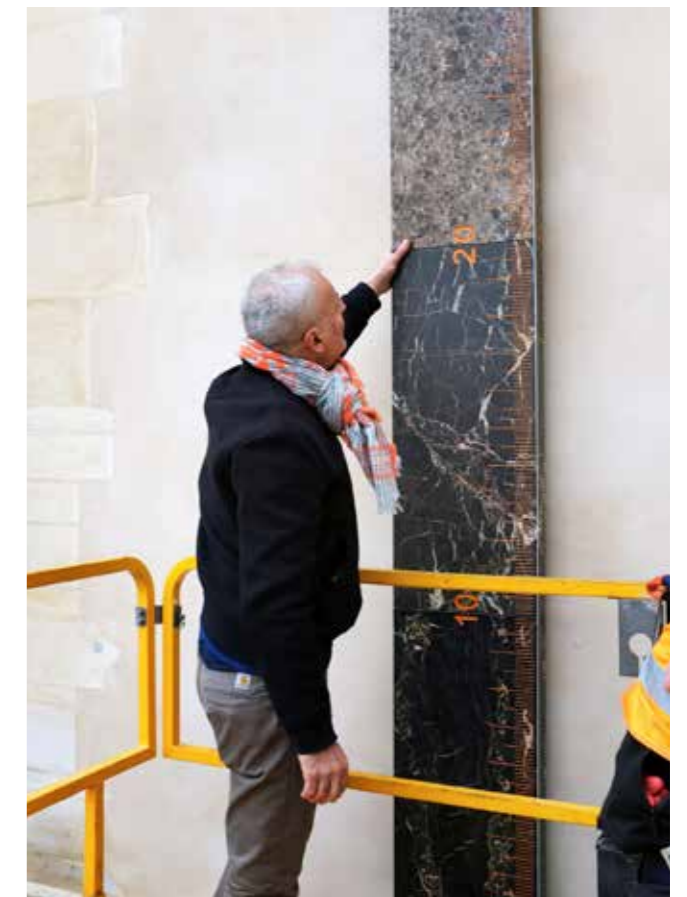
La restructuration intérieure des bâtiments destinés à accueillir des espaces d'archives, la restauration de la façade inscrite du bâtiment « Guerre » et la réouverture de la ruelle de la Roche traversant le site, via la création d'un porche au 87 rue Vieille-du-temple, ont été confiées au groupement mené par l'architecte Hugues Fontenas.

Les travaux relatifs aux lots anticipés à l'intérieur des bâtiments (SSI de chantier, enlèvement des mobiliers métalliques, curage-dépollution) avaient été réceptionnés le 25 septembre 2024.

Les marchés des 12 lots principaux ont été notifiés en mai 2025, permettant de lancer la période de préparation des travaux début juin 2025, puis de démarrer les travaux de gros œuvre en septembre 2025.

### Aménagement du 1<sup>er</sup> étage du musée de l'hôtel de Rohan

L'opération a été confiée à Maël de Quelen, nouvelle architecte en chef des monuments historiques du site du quadrilatère des Archives nationales. Démarrées fin 2024, les études se sont poursuivies tout au long de l'année 2025, jusqu'à la remise du dossier APD en novembre 2025. Les études de muséographie (confiées à BGC Studio dans le cadre du projet d'aménagement du rez-de-chaussée du musée) sont développées en parallèle, au même rythme que les études de restauration.



## MÉDIATHÈQUE DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE, FORT DE SAINT-CYR

MONTIGNY-LE-BRETONNEUX

### Maître d'ouvrage

Oppic

### Maîtrise d'œuvre

Maël de Quelen, architecte  
en chef des monuments  
historiques

### Montant travaux

Phase II

5,26 M€ TTC

### Dates clés Phase II

Démarrage des travaux :  
octobre 2026

Le fort de Saint-Cyr construit en 1875, protégé au titre des monuments historiques depuis le 31 mars 1992, est affecté au ministère de la Culture depuis 1982. Il sert essentiellement de lieu de stockage pour l'image fixe et animée. Afin de préserver les collections et le bâtiment, le ministère de la Culture a engagé une campagne de sécurisation du clos et du couvert du bâtiment abritant les archives photographiques.

### L'opération en 2025

Afin de conduire l'opération de restauration du clos et couvert, un diagnostic patrimonial (actualisant celui mené en 2017) a été rendu en avril 2024 par Maël de Quelen, architecte en chef des monuments historiques.

Une mission de maîtrise d'œuvre lui a été confiée en août 2024, portant sur la sécurisation et la restauration du bâtiment principal, qui constitue une architecture militaire enterrée présentant des dispositions constructives particulières.

Le diagnostic a été présenté à la Direction régionale des affaires culturelles et a donné les développements nécessaires à l'avant-projet. Celui-ci a été présenté à la DRAC en juillet 2025 et sa version définitive validée en septembre. Dans ce cadre, les autorisations de travaux ont été déposées en septembre 2025. Les études pour lancer l'appel d'offres de travaux sont en cours avec un lancement des consultations prévu en avril 2026 et un démarrage des travaux en octobre 2026.



## CENTRE NATIONAL DU MICROFILM ET DE LA NUMÉRISATION



CHÂTEAU D'ESPEYRAN

### Maître d'ouvrage

Ministère de la Culture

### Montant études

0,75 M€ TTC TDC

### Dates clés

- Consultation maîtrise d'œuvre : 1<sup>er</sup> semestre 2025
- Date prévisionnelle de remise des études d'APD : juin 2026

Le site d'Espeyran, composé du château, de son parc de 13 ha, de son mobilier et de ses collections ainsi que d'une réserve archéologique de 7 ha, a été donné au ministère des Affaires culturelles en 1964. Le site, confié au service des archives de France, a été retenu en 1973 pour accueillir un bâtiment destiné à héberger les activités archivistiques du Centre national du microfilm et de la numérisation (CNMN).

Le château, datant du XIX<sup>e</sup> siècle, est inscrit dans son intégralité au titre des monuments historiques depuis 2009. Des diagnostics sur le château, réalisés en 2017 et 2023, ont fait état d'une infestation du mobilier et des bois architecturaux par des insectes xylophages, ainsi que de remontées capillaires et d'infiltrations aux étages supérieurs dues aux altérations de la couverture. Le projet concerne la restauration du clos et du couvert du château d'Espeyran et de ses communs, ainsi que l'assainissement de ses maçonneries et la désinsectisation de ses boiseries intérieures.

### L'opération en 2025

La sélection du groupement de maîtrise d'œuvre de l'opération s'est déroulée au cours du premier semestre, selon une procédure négociée. L'équipe de maîtrise d'œuvre retenue en juin 2025 a initié, au cours du second semestre, les études de diagnostics complémentaires ainsi que d'avant-projet sommaire, après avoir rencontré le conseil scientifique et technique de la DRAC Occitanie en août. Les points d'attention spécifiques aux enjeux de restauration concernent l'adaptation des vitrages, la méthodologie d'intervention en vue de renforcer l'assainissement des maçonneries et la coordination du chantier architectural avec le chantier des collections, projet mené en parallèle sous la maîtrise d'œuvre de la DRAC Occitanie.

La remise des dossiers d'étude issus des sondages complémentaires est fixée au premier trimestre 2026.

## CENTRE NATIONAL DES ARTS PLASTIQUES (CNAP)



PANTIN

### Maître d'ouvrage

Ministère de la Culture,  
Direction générale de la création artistique

### Maîtrise d'œuvre

Groupement Bruther / Data Architectes (architectes) /  
BATISERF (BET structure) / INEX (BET CVCD, PB, CFO, CFA) /  
BMF (économiste) / GAMBA (BET acoustique)

### Montant total

96,80 M€ TTC TDC

### Dates clés

- Marché de MOE : fin 2018
- Démarrage des travaux : octobre 2023



Le Centre national des arts plastiques (CNAP) a pour mission d'enrichir les collections de l'État par des acquisitions d'art contemporain, dont il assure la conservation, mais aussi d'animer une politique de soutien à la création des artistes d'aujourd'hui.

Ses besoins immobiliers concernent tant des espaces de réserves que des espaces de travail pour ses équipes et le fonctionnement des commissions.

Le CNAP a choisi de relocaliser ses missions sur un seul site de 33 000 m<sup>2</sup> de surface de plancher, dont 24 000 m<sup>2</sup> dédiés aux espaces de conservation, dans un ancien bâtiment à caractère industriel, au cœur de la ZAC « Écoquartier Gare de Pantin-Quatre Chemins » à Pantin.

### L'opération en 2025

Le chantier a démarré en octobre 2023. Après une année 2024 principalement concentrée sur les travaux de gros œuvre, l'année 2025 a permis la pose des façades et l'intervention des corps d'état techniques

Le bâtiment neuf du Lieu de Vie dispose désormais de son complexe de façade mur-rideau incliné, dans la continuité de la galerie d'accès aux réserves. Le bardage des réserves est en cours de finalisation. Les volumes intérieurs se dessinent au fil du temps et préfigurent l'aménagement intérieur définitif. Le bâtiment des réserves est quant à lui en phase de finalisation. Les corps d'état techniques sont au stade du paramétrage et des essais.

L'année 2026 marquera la fin du chantier. L'installation définitive des utilisateurs s'étalera jusqu'en 2027.

# ARCHIVES NATIONALES, SITE DE PIERREFITTE-SUR-SEINE

## PIERREFITTE-SUR-SEINE

### Maître d'ouvrage

Direction générale du patrimoine  
et de l'architecture du ministère de la Culture

### Maîtrise d'œuvre

L'AUC (architecte mandataire) / Franck Bouté (BET DD) /  
Arcadis ESG (BET fluide, VRD) / BMF (BET économique) /  
Studio Mathieu Lucas (BET paysagiste) / EVP Ingénierie  
(BET structure) / Casso & Associés (BET SSI, PMR) /  
Atelier Juno (BET BIM)

### Montant total

96 M€ TTC TDC

### Dates clés

- Notification du marché de MOE : 10 octobre 2022
- Démarrage des travaux : 31 octobre 2024
- Prise de possession (prévisionnelle) : fin 2027

Le bâtiment des Archives nationales de Pierrefitte-sur-Seine présente une capacité totale de 380 km linéaires, soit 220 magasins de 200 m<sup>2</sup>.

Le programme prévoyait la saturation de l'ensemble du bâtiment 30 ans après sa mise en service en 2012.

L'arrivée à Pierrefitte-sur-Seine des archives du site de Fontainebleau, contraint à la fermeture, va accélérer l'arrivée des collections et saturer le site.

Dans ce contexte, il a été décidé d'accélérer la création du bâtiment d'extension du site de Pierrefitte-sur-Seine, afin d'y accueillir, sur environ 15 000 m<sup>2</sup> de surface utile, 100 kilomètres linéaires de nouveaux fonds dès 2027.

Le projet d'extension, conçu par l'AUC, lauréate du concours de maîtrise d'œuvre, dont les études se sont achevées au premier semestre 2024, consiste en deux volumes verticaux accolés :

- un bâtiment signal à l'échelle urbaine, d'une hauteur d'environ 73 m, comprenant 57 magasins d'archives, pour 100 km de stockage minimum ;
- un volume s'alignant sur le bâtiment IGH actuel, d'une hauteur d'environ 38,5 m, accueillant des espaces de traitement des archives permettant de recevoir des prestataires, ainsi que des ateliers.



## L'opération en 2025

Les travaux préparatoires ainsi que l'installation de la base vie ont démarré en janvier 2025, suivis par les travaux de fondations et la mise en place des deux grues au deuxième trimestre. Dès juin ont démarré les travaux de gros œuvre du niveau de sous-sol, puis des premiers étages à compter de mi-septembre.

Au cours de ces premiers mois de travaux, quelque 88 pieux de fondation ont été coulés afin d'assurer l'ancrage de la tour à une profondeur de 10 à 20 mètres sous le niveau du sol fini. Le niveau de sous-sol accueille les équipements techniques liés autant au traitement climatique des espaces de conservation qu'aux systèmes anti-incendie très poussés que requiert un tel équipement, classé Immeuble de grande hauteur (IGH) et Installation classée pour la protection de l'environnement (ICPE).

Au rez-de-chaussée, les premiers volumes liés au traitement des archives ont pris forme, avec le quai logistique, les salles de tri et de quarantaine, ainsi que les premières salles de traitement. Les voiles béton, ainsi que les planchers et dalles alvéolaires précontraintes des étages, où sont situés concomitamment magasins, salles de traitement et ateliers, s'élèvent à raison d'un niveau toutes les deux à trois semaines, pour parvenir à la fin de l'année au plancher bas du 5<sup>e</sup> étage.

Les études d'exécution et de synthèse de l'ensemble des niveaux, initiées à compter de mars, se sont poursuivies jusqu'à la fin de l'année 2025, avec l'intégration du lot mobilier. Un premier prototype, à l'échelle 1:1, a été installé sur site afin de valider, en fin d'année, les choix de façades de chaque typologie – pierre, verre et tôle ondulée perforée. Un second prototype, lié aux rayonnages mobiles d'archives de chacun des magasins, sera installé mi-2026 au premier étage de la tour, permettant de valider *in situ* la méthodologie d'intégration des rails dans les chapes des magasins, ainsi que l'ergonomie des systèmes retenus, qui seront ensuite installés à chacun des 19 niveaux de magasins.

Parallèlement, la consultation relative au choix du lauréat de la procédure de 1 % artistique s'est achevée en juin 2025, avec l'attribution à l'artiste Pieter Vermeersch. Son projet consiste en la réalisation d'une peinture monumentale s'élevant sur toute la hauteur de la grande tour, en très fines variations de teinte décrivant le processus d'accumulation propre aux Archives nationales.



# OPÉRATIONS

## LIEUX DE SPECTACLES, D'ÉVÉNEMENTS ET D'EXPOSITIONS

Les lieux dédiés au spectacle vivant, aux événements et aux expositions exigent des interventions à la fois techniques, sensibles et adaptées à leurs usages culturels. En 2025, l'Oppic a conduit des projets dans cinq sites emblématiques, avec pour priorités la modernisation des infrastructures et la mise en conformité des équipements. Pensées au cas par cas, ces opérations renforcent la qualité d'accueil des publics tout en garantissant la pérennité de ces espaces essentiels à la vie artistique et événementielle.



● Palais Garnier, Paris

# PALAIS GARNIER



PARIS

**Maître d'ouvrage**

Opéra national de Paris

**Maîtrise d'œuvre**

Pascal Prunet, architecte en chef des monuments historiques

**Montant total**

27,96 M€ TTC TDC

**Dates clés**

Façade sud :

- Démarrage des travaux : octobre 2022

- Travaux en cours : achèvement prévisionnel en novembre 2027

Abords nord :

- Démarrage des études : 1<sup>er</sup> trimestre 2026



À la fois salle de spectacle et bâtiment emblématique, le palais Garnier résulte de la volonté de disposer d'un nouvel écrin pour l'opéra, actée par le décret impérial de Napoléon III, en 1860. Sa construction dura quatorze ans et s'acheva en 1875.

Dans le cadre du schéma directeur de rénovation du clos et couvert, élaboré par l'architecte en chef des monuments historiques, et dans la continuité des précédentes opérations de restauration ayant permis de restituer l'état d'origine des façades sud (2008), ouest (2014) et nord (2018), l'Opéra national de Paris a décidé de lancer différentes opérations : la restauration de la couverture de la cage de scène et des chéneaux attenants ainsi que la restauration de la façade principale sud.

## Les opérations en 2025

L'opération de **restauration de la couverture de la cage de scène et des chéneaux**, démarrée en avril 2021, a été achevée en juin 2024, à l'issue de 3 années de travaux. Cette opération est réceptionnée et le délai de garantie de parfait achèvement s'est terminé en 2025.

**Concernant la restauration de la façade principale sud**, l'année a permis de poursuivre les travaux de remplacement des pierres dégradées, la dépose des habillages de couverture en plomb, le ragréage des sculptures et groupes sculptés conservés, ainsi que la réalisation de sculptures neuves (dont des guirlandes sous médaillons des têtes de compositeurs).

L'état sanitaire de la corniche de couronnement de l'attique a été précisé à la suite d'investigations complémentaires, qui ont démontré un état de dégradation nécessitant un remplacement complet.

Les études de conception ont été menées par la maîtrise d'œuvre au dernier trimestre 2024 afin de permettre le lancement d'un nouvel appel d'offres pour ces travaux supplémentaires au 2<sup>e</sup> trimestre 2025. Les entreprises ont été consultées et les marchés notifiés pour permettre un démarrage des travaux de la corniche en septembre 2025.

Le délai d'exécution a été prolongé et la réception est désormais prévue en novembre 2027.

**Concernant l'opération des abords nord**, qui porte sur la restauration patrimoniale des espaces concernés (cour, murs d'enceinte et portails), ainsi que sur une mise en accessibilité de la cour administrative aux personnes à mobilité réduite, une reprise d'études est prévue début 2026, après validation du périmètre par le maître d'ouvrage.



# MAISON DU DESSIN DE PRESSE



PARIS

**Maître d'ouvrage**

Ministère de la Culture – Direction générale des médias et des industries culturelles

**Montant**

13,60 M€ TDC

**Maîtrise d'œuvre**

Atelier d'architecture Bruno Gaudin (mandataire)

**Date clé**

OS de démarrage du lot principal de travaux : 1<sup>er</sup> décembre 2025



Dans le prolongement d'une idée chère à Georges Wolinski, le président de la République a annoncé, le 11 janvier 2020, sa volonté de créer une Maison européenne du dessin de presse, confirmée lors de ses vœux à la presse en janvier 2022 avec le choix d'un site parisien.

La maison abritera, sur 1 500 m<sup>2</sup> :

- des salles d'exposition consacrées au dessin de presse de toutes époques et sur tous les continents ;
- des ateliers pour les dessinatrices et dessinateurs en résidence ;
- un espace destiné à accueillir des spectacles, des rencontres et des actions de médiation.

## L'opération en 2025

À l'issue d'une procédure négociée adaptée, le marché de maîtrise d'œuvre a été notifié en janvier 2024.

Après le rendu de l'AVP en mars 2024, le projet a été mis en suspens mi-2024, puis a redémarré en décembre 2024.

En janvier 2025, à la reprise des études, le dossier de permis de construire a été finalisé en tenant compte du nouveau PLU, dit « bioclimatique », entré en vigueur au début de l'année 2025.

Le dossier de permis de construire a été déposé le 18 mars 2025 et obtenu le 10 juillet 2025.

Un bail emphytéotique administratif entre l'État et la Ville de Paris a été signé le 18 juillet 2025 et rendu définitif le 4 novembre 2025.

En parallèle, les appels à candidatures pour la réalisation des travaux ont été publiés en mars 2025 pour les lots du volet bâtiment, puis en juillet 2025 pour le volet scénographique.

La grande majorité des marchés de travaux des lots du volet bâtiment ont été notifiés entre fin novembre et fin décembre 2025.

La préparation de chantier a démarré en fin d'année 2025.

La notification du marché du lot ascenseur et du volet scénographique est prévue au 1<sup>er</sup> trimestre 2026.



## PANTIN

### Maître d'ouvrage

Direction générale de la création artistique  
du ministère de la Culture

### Maîtrise d'œuvre

ARTENE (architecte mandataire) / 2BDM (patrimoine) /  
Ecallard (économiste) / Résilience et maintenance du béton  
(BET spécialisé béton) / NOVAM ingénierie (BET TCE) /  
LASA (acoustique) / ALTERDOME (OPC)

### Budget

26 M€ TTC TDC

### Dates clés

- Notification du marché de MOE :  
novembre 2023
- Démarrage des travaux : janvier 2026

Le bâtiment abritant aujourd'hui le Centre national de la danse à Pantin a été commandé en 1965 à l'architecte Jacques Kalisz comme hôtel administratif municipal et inauguré début 1973. Il a été réaménagé pour son usage actuel par les architectes Antoinette Robain et Claire Guieysse en 2004 (récompensé par l'Équerre d'argent), puis en 2013 pour les niveaux supérieurs.

La dégradation des bétons en façade, d'abord sur les parements puis sur des ouvrages structurels, avait été constatée dès la première opération de 2004. Mais les tentatives de réparations ponctuelles n'ont pas tenu, et beaucoup de nouvelles zones dégradées sont apparues.

Dans ce cadre, un nouveau diagnostic a été réalisé entre 2016 et 2018 et a démontré la nécessité d'étendre le périmètre des travaux à l'ensemble des parements et structures extérieures. Toutes les façades sont aujourd'hui protégées par des filets pour empêcher les chutes de morceaux de béton.

## L'opération en 2025

Les études de conception se sont achevées début 2025 à la suite de la réalisation d'un chantier test pour vérifier les hypothèses liées à la protection cathodique par courant imposé pour les 6 600 m<sup>2</sup> de parties coulées en place. Les 1 600 m<sup>2</sup> d'éléments préfabriqués seront déposés et remplacés par des éléments neufs, avec une ossature en inox.

Par souci de pérennité, la technique de protection cathodique s'est imposée ; le chantier test a permis d'en vérifier les effets. Les travaux antérieurs avaient recours à un inhibiteur de corrosion, qui n'a pas protégé efficacement les bétons et pose aujourd'hui des difficultés d'accroche pour les bétons projetés. Une desquamation de 5 à 7 cm devra être mise en œuvre par hydrodémolition, ce qui permettra de réparer les armatures dégradées, puis d'installer la câblerie et les anodes forcées. Un ré-enrobage par projection viendra ensuite restituer les parois, avec un épaissement de 2 cm, avant une phase d'enduit plus délicate pour retrouver l'aspect « coulé en place » de l'édifice.

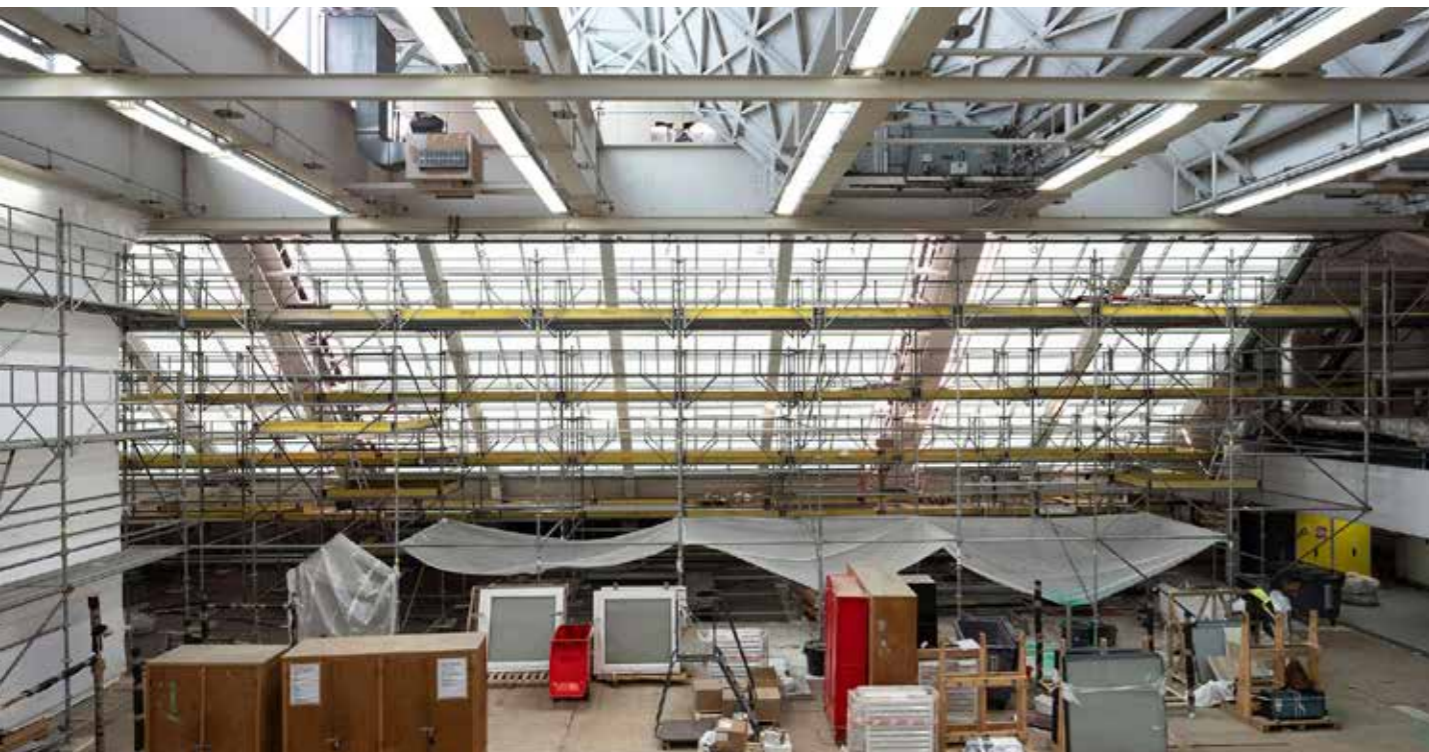
Les travaux seront réalisés en site occupé. Ils ont été divisés en 3 phases, calées sur les joints de dilatation, afin d'optimiser la maîtrise des transmissions solidiennes.

La consultation pour les travaux a été lancée en mars 2025 et s'est finalisée fin 2025.

Le chantier démarrera début janvier 2026, pour une durée prévisionnelle d'environ 3 ans.



# OPÉRA BASTILLE



PARIS

## Maître d'ouvrage

Opéra national de Paris

## Montant total

24,8 M€ TDC

## Dates clés

Rénovation de l'étanchéité des toitures-terrasses

- Notification du marché de MOE : début avril 2023

- Démarrage des travaux : mars 2025

- Date prévisionnelle de réception des travaux : septembre 2026

Transformation et ouverture des espaces d'accueil du public

- Remise du programme à l'ONP : novembre 2025

Rénovation globale

- Date prévisionnelle de remise du programme de l'opération : 1<sup>er</sup> semestre 2026

L'Opéra Bastille, conçu par l'architecte Carlos Ott, a été livré en 1989. L'édifice a été labellisé « Architecture contemporaine remarquable » en avril 2024. En raison du vieillissement normal du bâtiment, malgré une politique de maintenance active, et de l'obsolescence de ses installations, des investissements sont désormais nécessaires afin de préserver cet édifice et de l'adapter aux exigences actuelles et à venir.

Dans le but de préciser l'ensemble des actions nécessaires au maintien et à l'évolution de son site de Bastille, l'Opéra national de Paris a fait établir un plan pluriannuel d'investissement (PPI) en 2021. Sur la base de ces éléments, l'établissement a souhaité s'adjoindre le concours de l'Oppic pour la poursuite des études préalables, afin d'assurer la cohérence des travaux à long terme et d'inscrire la rénovation globale de l'édifice dans le cadre d'une démarche bâtiment durable francilien, tout en permettant un démarrage rapide des premiers travaux.

## L'opération en 2025

### Le projet de rénovation globale

Les études de préprogrammation ont été développées depuis mi-2024 sur un périmètre élargi à la rénovation globale du site, incluant les volets technique, fonctionnel, architectural et scénique, en coordination avec le volet environnemental développé en direct par l'ONP. Elles ont permis d'aboutir, en juillet 2025, à la validation en CMPI d'un scénario cible, décomposé en 2 opérations principales :

■ **la transformation et l'ouverture des espaces d'accueil du public**, comprenant la création d'un hall d'accueil en extension sur la place, l'aménagement des espaces recevant du public avec de nouveaux usages (restaurant, espaces d'exposition, café, etc.), la rénovation du studio et, en option, la rénovation de l'amphithéâtre. L'Oppic a remis le programme de cette opération à l'ONP en novembre 2025 ;

■ **la rénovation globale du site**, comprenant notamment la rénovation des installations scéniques de la grande salle, des ateliers et des espaces tertiaires. L'établissement du programme de cette opération est en cours.

### L'opération réalisée en avance de phase

Le programme de rénovation, d'amélioration thermique et de sécurisation des 15 000 m<sup>2</sup> correspondant aux 130 terrasses distinctes composant la toiture de l'Opéra Bastille inclut également la rénovation et l'amélioration thermique de la verrière de l'atelier de peinture, dont la toiture est constituée de sheds, ainsi que la mise en place de panneaux photovoltaïques sur cette même toiture.

À la suite de la réalisation des études de conception, un appel d'offres ouvert a été publié en septembre 2024 en vue de la désignation d'une entreprise générale en charge des travaux en mars 2025.

Le lancement de l'opération a débuté par une phase de préparation en mars 2025, suivie d'un démarrage effectif des travaux en juillet 2025.

# PALAIS DE TOKYO



PARIS

## Maître d'ouvrage

Direction générale de la création artistique du ministère de la Culture

## Maîtrise d'œuvre

Agence Engasser / RFR / Artelia / AAGROUP

## Montant études

4,90 M€ TTC TDC

## Dates clés

- Notification du marché de MOE :

début mai 2025

- Rendu APS et DIAG : fin septembre 2025

Construit à l'occasion de l'Exposition internationale de 1937, le bâtiment dénommé « Palais de Tokyo » doit son appellation au « quai de Tokio » (actuelle avenue de New York). Dès l'origine, il est conçu pour accueillir deux musées distincts : le musée d'Art moderne de la Ville de Paris et le musée national d'Art moderne. Si le musée d'Art moderne de la Ville de Paris occupe l'aile est du bâtiment depuis cette époque, l'aile ouest a, quant à elle, connu plusieurs destins au fil de ses différentes affectations, toutes liées aux arts visuels.

En 2002, le Palais de Tokyo - site de création contemporaine - ouvre ses portes dans une partie des espaces intérieurs de l'aile ouest, réhabilités par les architectes Anne Lacaton et Jean-Philippe Vassal.

En avril 2012, de nouveaux travaux sont conduits par ces mêmes architectes, permettant au Palais de Tokyo d'investir l'intégralité de l'aile ouest du bâtiment de 1937, soit 22 000 m<sup>2</sup>, faisant de lui le plus grand centre d'art contemporain d'Europe.

Après vingt ans d'exploitation, l'Oppic accompagne le Palais de Tokyo dans la structuration de sa stratégie immobilière et dans des travaux d'urgence, avec une approche environnementale portant sur le clos et couvert, ainsi qu'une amélioration du confort thermique des espaces de travail.

## Les opérations en 2025

L'opération de remise à niveau technique partielle du Palais de Tokyo, actuellement en phase d'études, porte sur la rénovation des toitures et des menuiseries, la mise à niveau des installations électriques et de sécurité incendie, ainsi que la dépose des descentes d'eaux pluviales amiantées.

Le marché de maîtrise d'œuvre a été notifié en mai 2025. Les études d'APS ont été remises en septembre 2025, parallèlement à une vaste campagne de diagnostics techniques et patrimoniaux, dont les résultats ont été finalisés à l'automne 2025.

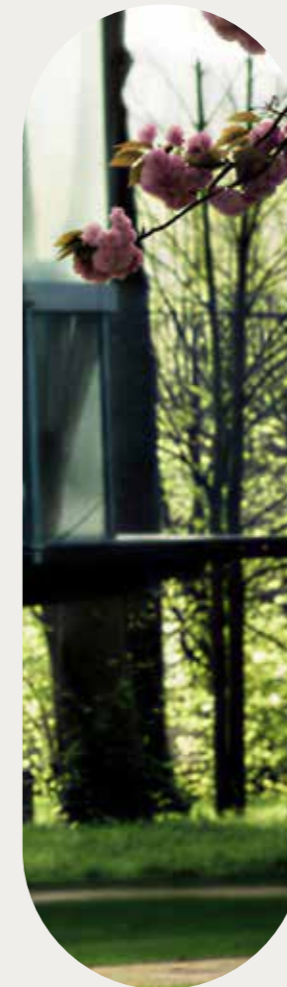
Un complément d'études sur l'APS est attendu début 2026, en amont du lancement des études APD, afin de préciser les performances énergétiques, les études structurelles, ainsi que la prise en compte de la démarche d'inscription au titre des monuments historiques du clos et couvert.



# OPÉRATIONS

## ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Implantés pour beaucoup dans des ensembles patrimoniaux remarquables, les établissements d'enseignement supérieur requièrent des interventions conciliant exigences techniques et ambitions pédagogiques. En 2025, l'Oppic a accompagné six projets mêlant réhabilitation de bâtiments anciens, modernisation des espaces d'enseignement et sécurisation des infrastructures. Ces opérations traduisent un engagement constant en faveur de lieux au service de la transmission des savoirs.



● École nationale supérieure d'architecture de Normandie

## ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DE PAYSAGE (ENSP) SITE DU POTAGER DU ROI



● V E R S A I L L E S  
**Maître d'ouvrage**  
 École nationale supérieure de paysage  
**Montant total**  
 0,50 M€ TTC TDC (études préalables)

Le potager du Roi constitue un site patrimonial exceptionnel dont l'École nationale supérieure de paysage, en tant qu'affectataire du bien, assure la conservation, la gestion et la valorisation.

L'état actuel des bâtiments et des éléments bâtis du jardin est vétuste. Diverses actions et études ont déjà été menées par l'École notamment la réalisation d'un diagnostic patrimonial (2015-2017) par Jacques Moulin, architecte en chef des monuments historiques, l'engagement de certains travaux de restauration, ainsi que la rédaction d'une première version de schéma directeur en 2021.

L'ENSP a missionné l'Oppic pour compléter le diagnostic du site, consolider son schéma directeur suivant le nouveau projet d'établissement et établir le programme de restauration du site du potager du Roi.

### L'opération en 2025

Pour la première phase, l'Oppic a lancé en avril 2023 une étude de diagnostic patrimonial de l'ensemble du site auprès de l'architecte en chef des monuments historiques, Pierre Bortolussi, ainsi que des diagnostics technique et énergétique, tous trois nécessaires aux études du schéma directeur. En 2024, deux diagnostics environnementaux ont été menés, sur la partie bâtie et sur les parties plantées, permettant de finaliser le bilan de l'existant. Enfin, une réflexion sur les réseaux d'irrigation et de drainage a été amorcée.

En 2025, les études se sont concentrées sur la stabilisation des besoins de l'ENSP.

La seconde phase, prévue en 2026 après finalisation et validation du projet d'établissement par l'ENSP, portera sur l'élaboration d'une étude de préprogrammation par l'Oppic.

Elle permettra d'établir, sur la base du scénario qui sera retenu, un schéma directeur comprenant les volets architectural, fonctionnel, technique et environnemental, puis, après validation, une première phase de programmation.

## ÉCOLE DU LOUVRE

● P A R I S  
**Maître d'ouvrage**  
 École du Louvre  
**Maîtrise d'œuvre**  
 - Groupement Caroline Gehu Architecte  
 - META BET acoustique et Atelier Audiovisuel pour la conception scénique et technique multimédia  
**Montant total**  
 1,26 M€ TDC  
**Dates clés**  
 - Notification du marché de MOE : juin 2025  
 - Dépôt des autorisations administratives : septembre 2025  
 - Démarrage prévisionnel des travaux : mai 2026

Fondée en 1882, l'école du Louvre dispense des cours d'histoire de l'art, d'archéologie, d'épigraphie, d'histoire des civilisations, d'anthropologie et de muséologie.

À partir de 1972, elle se situe dans l'aile de Flore du palais du Louvre, classé monument historique. Depuis cette date, l'amphithéâtre Cézanne a uniquement fait l'objet d'une intervention légère.

Un préprogramme piloté par l'école du Louvre a été remis en décembre 2024. Il précise les éléments programmatiques, le budget, les travaux et le calendrier.

### L'opération en 2025

La convention de mandat confiant l'opération à l'Oppic a été signée en avril 2025. La consultation de maîtrise d'œuvre s'est déroulée au premier semestre. L'équipe de maîtrise d'œuvre, dont Caroline Gehu Architecte est mandataire, a été désignée en mai et son avant-projet validé en septembre, permettant le dépôt du dossier d'autorisation de travaux sur monument historique en septembre, concomitamment à la demande de modifier un établissement recevant du public.

Le projet vise une modernisation de l'amphithéâtre à travers une modularité des espaces, rendant l'ensemble des espaces, scène comprise, accessibles.

L'appel d'offres a été lancé en fin d'année 2025 pour une remise des offres fixée en janvier 2026. Les travaux débuteront en mai 2026, pour une réception fixée à septembre 2026.



## ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE NORMANDIE



● R O U E N  
**Maître d'ouvrage**  
 Oppic  
**Montant total**  
 0,20 M€ TTC TDC (études préalables)  
**Date clé**  
 Lancement des études préalables sur le nouveau périmètre : janvier 2026

L'École nationale supérieure d'architecture (ENSA) de Normandie est installée en périphérie de Rouen, dans l'ancienne usine de bretelles « Fromage », construite en 1894 et réhabilitée en 1984 par l'architecte Pierre Mottini, qui a choisi de préserver le caractère industriel du bâtiment. L'École partage les locaux avec une antenne des archives départementales, qui occupe l'aile est du bâtiment, dont deux espaces en rez-de-chaussée sont utilisés en salles de cours par l'ENSA Normandie.

L'ENSA Normandie souhaite engager des études de programmation afin de répondre aux besoins les plus essentiels au fonctionnement de l'établissement.

Une réflexion s'est ainsi engagée en vue du réaménagement des locaux récemment acquis auprès du Département, de la transformation de la chaufferie en salle de restauration et en salle de cours magistraux, ainsi que du déménagement du centre de documentation.

### L'opération en 2025

En 2025, le périmètre de l'étude a été revu. Il porte désormais sur :

- la création d'un plancher haut dans le grand hall ;
- la mise en conformité en matière d'accessibilité, de sécurité incendie et de performance thermique du bâtiment chaufferie ;
- l'optimisation des espaces existants par la restructuration des mezzanines et la création de planchers ;
- le désamiantage et l'amélioration thermique des salles Piano et Gehry.

Pour donner suite à cette évolution, une nouvelle fiche de cadrage entre le ministère de la Culture et l'Oppic a été établie en octobre 2025.

La seconde phase, qui débutera début 2026, portera sur la réalisation d'études de faisabilité et de préprogrammation sur le périmètre ajusté du projet.

## ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ART DE BOURGES

● B O U R G E S  
**Maître d'ouvrage**  
 Direction générale de la démocratie culturelle, des enseignements et de la recherche du ministère de la Culture  
**Montant total**  
 0,35 M€ TTC TDC (études préalables)

Sous la tutelle du ministère de la Culture, les bâtiments de l'École nationale supérieure d'art (ENSA) de Bourges sont inscrits à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques.

L'École est répartie sur quatre niveaux, totalisant 7 500 m<sup>2</sup> de surface utile brute. Au fil du temps, le bâtiment s'est fortement dégradé. Ainsi, le site historique nécessite une réhabilitation importante, avec non seulement un programme de rénovation indispensable pour le bâtiment et des travaux de structure, mais aussi la réhabilitation des ateliers, aujourd'hui pour la plupart arrivés à leur point d'obsolescence.

Le ministère de la Culture a missionné l'Oppic afin de réaliser les études de programmation pour la réhabilitation complète du site.

Une convention d'études préalables a été signée en octobre 2024.

### L'opération en 2025

Une consultation pour un marché de programmation a été lancée et le marché notifié en novembre. La réunion de lancement des études préalables a été organisée en décembre avec l'École, l'Oppic, la DGCA et le cabinet de programmation retenu afin de définir la méthode et le calendrier de travail.



## ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES ARTS DÉCORATIFS – PSL



L'École nationale supérieure des arts décoratifs est installée depuis 1928 au 31 rue d'Ulm à Paris.

Elle a fait l'objet d'une restructuration lourde en 2004, conduite par l'architecte Luc-Arsène Henry, le designer Philippe Starck et le paysagiste Pascal Cribier.

Cette opération intégrait la réhabilitation du bâtiment Ulm, la construction de sous-sols et de parkings, la remise en état de la cour intérieure avec le renouvellement de la totalité des arbres, et la création d'un nouveau bâtiment, nommé Vissol.

Aujourd'hui, l'augmentation du nombre d'étudiants a conduit le ministère de la Culture à engager des travaux d'extension de l'école dans le but d'augmenter sa capacité d'accueil.

L'enjeu du projet est de proposer de nouveaux espaces pédagogiques et de tirer parti au maximum des espaces extérieurs, tout en conservant les fonctions logistiques indispensables à l'école.

Le projet d'extension, conçu par l'agence LA Architectures, prévoit ainsi la dépose du bâtiment Vissol, avec réemploi de matériaux dans la nouvelle construction, et d'insérer les trois espaces pédagogiques sous une grande terrasse formant un deck panoramique, ouvert sur le jardin.

### L'opération en 2025

Le projet s'implante en fond d'ilot, avec une hauteur modérée préservant le cœur non bâti. Il valorise le réemploi de matériaux, notamment le marbre des façades du bâtiment Vissol démolit, et vise une performance environnementale E3/C1-.

En 2025, l'opération a été ralentie à la suite de la défaillance d'une entreprise, entraînant la résiliation de trois lots, dont celui de la charpente, et un arrêt partiel du chantier.

Seuls les travaux de sous-sol et d'infrastructure en béton ont pu se poursuivre. De nouvelles consultations ont été lancées en 2025 ; la notification des marchés est prévue au 2<sup>e</sup> trimestre 2026, conditionnant la reprise complète des travaux.

Dans le cadre du 1 % artistique, les comités se sont réunis d'octobre 2024 à juillet 2025. La commande a été attribuée en septembre 2025 à Nelson Pernisco pour son projet Taïa, qui prend la forme d'un portail en aluminium recyclé recouvert d'un substrat végétal.



### PARIS

#### Maître d'ouvrage

École des arts décoratifs – PSL

#### Maîtrise d'œuvre

LA Architectures (architecte mandataire) / Synapse Construction / EODD ingénieurs conseils

#### Montant total

12 M€ TDC

#### Dates clés

- Notification du marché de MOE : février 2022
- Démarrage des travaux : juillet 2024
- Fin prévisionnelle des travaux : 2<sup>e</sup> trimestre 2027

## BEAUX-ARTS – MALAQUAIS

### LES BEAUX-ARTS DE PARIS (ENSBA)

### ET L'ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE PARIS-MALAQUAIS (ENSAPM)



### PARIS

#### Maître d'ouvrage

- ENSBA pour le palais des Études
- Oppic pour les autres opérations

#### Maîtrise d'œuvre

François Chatillon, architecte en chef des monuments historiques (ACMH)

#### Montant total

8,01 M€ TDC (opérations et études déjà lancées)

### Le site de Beaux-Arts – Malaquais regroupe deux institutions du ministère de la Culture : les Beaux-Arts de Paris et l'École nationale supérieure d'architecture Paris-Malaquais.

Il forme un vaste ensemble immobilier situé au cœur du quartier de Saint-Germain-des-Prés, construit aux XVII<sup>e</sup>, XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, et même pour certaines parties au XX<sup>e</sup> siècle. Classé au titre des monuments historiques en 1972, le site se répartit en cinq ensembles bâtis : les bâtiments du Mûrier et la chapelle des Petits-Augustins, le palais des Études, le bâtiment des Loges, le bâtiment Perret et enfin les hôtels de Chimay.

Ainsi, l'Oppic conduit, pour le compte du ministère de la Culture, un certain nombre d'opérations de restauration, de réhabilitation, de réaménagement et de mise en conformité.

### Les opérations en 2025

#### Jardin Lenoir

Après un lancement d'appel d'offres à l'été 2024, la notification des marchés de travaux relatifs à la restauration et à l'aménagement du jardin Lenoir a dû être suspendue en janvier 2025 en raison de l'apparition de fontis sur le site, le rendant impraticable aux véhicules et imposant une priorisation des travaux d'urgence sur les cours.

#### Cours Malaquais : Bonaparte, Honneur, Loges, mât américain et Perret

Les travaux d'urgence visant à traiter de façon pérenne les fontis de sols affectant les cinq cours principales du site consisteront à venir remplacer l'ensemble des réseaux enterrés et à compacter les sols. Cette nouvelle opération a été confiée à l'Oppic en décembre 2025.

#### Schéma directeur patrimonial, technique, environnemental, paysager

Après la remise des phases 1 et 2 en février puis en juillet 2024, concernant successivement l'historique du site, le recollement des plans et le bilan sanitaire, la phase 3, portant sur l'établissement d'un plan pluriannuel de travaux, a été livrée en décembre 2025. Elle intègre une étude capacitaire identifiant plusieurs opportunités de création d'espace et d'optimisation du site afin de répondre aux besoins des écoles en termes de surfaces complémentaires.

Cette étude capacitaire pourra alimenter le schéma directeur fonctionnel en cours d'élaboration par les écoles.

#### Palais des Études

Face aux constats de désordres structurels importants (chutes et fissures), des mesures d'urgence ont été mises en place par l'ENSBA au printemps 2023 sous la maîtrise d'œuvre de l'ACMH. Sans attendre les résultats du schéma directeur fonctionnel commandé par les écoles et destiné à déterminer précisément les futurs usages du palais des Études, l'ENSBA a souhaité s'adjoindre les compétences de l'Oppic afin de lancer sans délai les études de conception nécessaires à sa restauration et à sa réhabilitation. Une convention de mandat, scindée en une phase études puis une phase travaux, portant sur la restauration et la réhabilitation complètes du palais des Études, a été signée en août 2025.

À cet effet, le marché de maîtrise d'œuvre a été notifié à l'ACMH début décembre 2025.



# OPÉRATIONS INSTITUTIONS

Les institutions françaises, administratives, culturelles ou mémorielles, occupent des sites à forte portée symbolique et patrimoniale. En 2025, l'Oppic y a mené neuf opérations de restauration, de modernisation et de sécurisation adaptées à la singularité de chaque lieu. Ces projets illustrent sa capacité à intervenir sur des espaces de représentation majeurs, en conciliant préservation patrimoniale, exigences techniques et continuité d'usage.



● Val-de-Grâce, Paris

## CATHÉDRALE NOTRE-DAME DE L'ASSOMPTION, MONTAUBAN



**MONTAUBAN**  
**Maître d'ouvrage**  
 Oppic  
**Maîtrise d'œuvre**  
 Agence Pierre-Yves Caillault ACMH / BMI Patrimoine (BET structure) / Geolia (BET géotechnique) / Coefficient (économiste)  
**Montant de l'opération**  
 13,10 M€ TTC TDC  
**Dates clés**  
 - Notification du marché de MOE : octobre 2024  
 - Validation APD : novembre 2025  
 - Lancement des travaux : second semestre 2026

Propriété de l'État (ministère de la Culture), la cathédrale de Montauban a subi des dommages en novembre 2020 lors de travaux de terrassement et de gros œuvre menés pour la construction d'un parking souterrain de 5 niveaux, au droit du massif occidental de l'édifice.

D'importantes fissures sont apparues sur la 1<sup>re</sup> travée de la nef et sur les suivantes jusqu'au transept. Des mouvements ont par ailleurs été constatés sur le massif occidental. Depuis, l'édifice a été fermé au public et n'a pas rouvert à ce jour. La cathédrale fait aujourd'hui l'objet d'une instrumentation et d'une surveillance continue. La DRAC a décidé de confier à l'Oppic la maîtrise d'ouvrage des travaux de confortement et de restauration nécessaires à la suite des désordres constatés.

Les travaux concernent la reprise en sous-œuvre d'une partie des fondations (micropieux) et l'installation de tirants en superstructure pour resolidariser le massif occidental et la nef. Ils incluent également la remise en état et la restauration des ouvrages et mobiliers endommagés.

### L'opération en 2025

Les études préalables, menées entre décembre 2023 et février 2024, ont permis de confirmer le programme de travaux à réaliser. Le marché de maîtrise d'œuvre a été notifié en octobre 2024. Les études d'APD ont été validées en novembre 2025, permettant notamment de fiabiliser les hypothèses de calcul des reprises en sous-œuvre et de stabiliser les modalités d'organisation de chantier dans un contexte urbain dense.

L'année 2026 permettra la finalisation des études de conception et la notification des marchés de travaux au deuxième semestre 2026. La réouverture de l'édifice est prévue à l'été 2027.



## FONDATION DES ARTISTES

**NOGENT-SUR-MARNE**  
**Maître d'ouvrage**  
 Oppic  
**Maîtrise d'œuvre**  
 A&M Patrimoine, architecte du patrimoine  
**Montant total**  
 2,50 M€ TTC TDC  
**Dates clés**  
 - Notification du marché de MOE : juin 2023  
 - Validation APD : février 2025  
 - Lancement de la consultation de travaux (reprise en sous-œuvre du bâtiment historique) : décembre 2025

Légué par la famille Smith à l'État français en 1944, le domaine de la Fondation des artistes, à Nogent-sur-Marne, est constitué de plusieurs édifices datés entre le XVII<sup>e</sup> et le XX<sup>e</sup> siècle. Il abrite aujourd'hui un EHPAD (Maison nationale des artistes – MNA), un centre d'exposition d'art contemporain (Maison Bernard Anthonioz – MABA), ainsi qu'une bibliothèque dans le bâtiment principal. Sept ateliers d'artistes sont également implantés dans le parc.

Un diagnostic diligenté par la Fondation des artistes, affectataire des lieux, et transmis à la Direction générale de la création artistique du ministère de la Culture a révélé de nombreuses dégradations. Un programme général de restauration et de réfection a été établi.

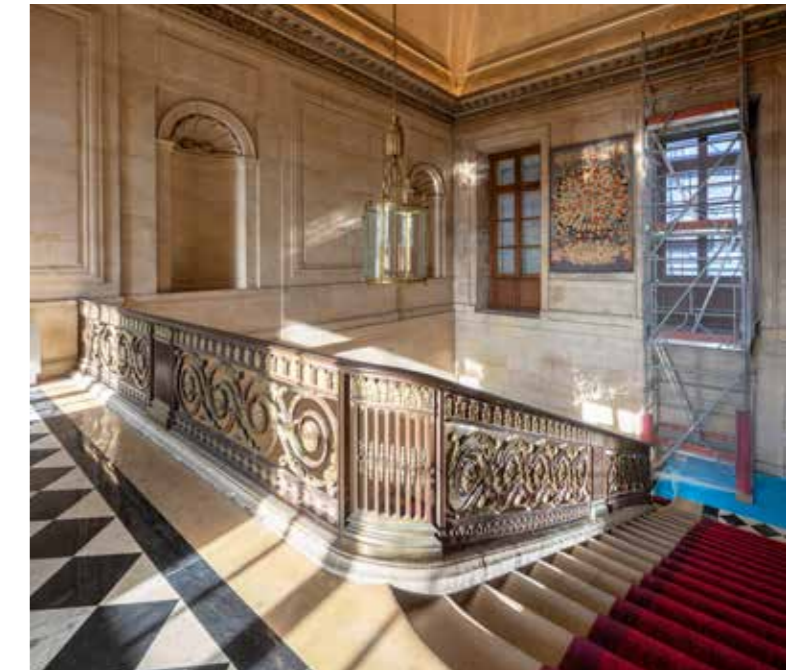
### L'opération en 2025

Les études d'avant-projet sommaire, validées début 2024, ont permis de préciser le périmètre des interventions. Les études d'avant-projet définitif se sont ensuite poursuivies jusqu'à novembre 2024, accompagnées de diagnostics complémentaires rendus nécessaires par les découvertes réalisées sur les fondations et les sols. Les études d'APD ont été validées en février 2025.

Il ressort notamment de cet avant-projet définitif que le bâtiment historique (MABA) subit des mouvements liés aux retraits-gonflements des argiles. Un renforcement des fondations est donc nécessaire afin d'éviter une dégradation accélérée de l'édifice, avant toute restauration du clos et couvert. La consultation de travaux a été lancée en décembre 2025.



## ÉCOLE MILITAIRE



**PARIS**  
**Maître d'ouvrage**  
 Oppic  
**Maîtrise d'œuvre**  
 Martin Bacot, architecte en chef des monuments historiques  
**Montant total**  
 18,46 M€ TDC  
**Dates clés**  
 - Notification du marché de MOE : décembre 2013  
 - Démarrage des travaux clos et couvert : mai 2016  
 - Démarrage travaux salons intérieurs : septembre 2025  
 - Livraison finale de l'ensemble des travaux : été 2026

L'École militaire, construite sous Louis XV par l'architecte Ange-Jacques Gabriel, est constituée d'un ensemble de bâtiments qui ferme la perspective sud-est du Champ-de-Mars. Cet établissement regroupe aujourd'hui des organismes de l'enseignement supérieur militaire, des installations sportives et des logements.

Depuis 1990, l'École militaire a été classée au titre des monuments historiques ; c'est donc au titre du protocole Culture-Défense que l'Oppic intervient sur ces bâtiments affectés au ministère des Armées.

### Les opérations en 2025

Sur l'aile ouest, côté cour d'honneur, les travaux de restauration du clos et du couvert du bâtiment principal de l'École militaire, construit en 1773, se sont poursuivis, incluant la restauration du clos et du couvert, des sculptures et du fronton. En fin d'année, la dépose de l'échafaudage a pu débuter grâce à l'achèvement des travaux sur les parties hautes des façades.

En parallèle des travaux de clos et couvert, ceux relatifs aux espaces intérieurs de réception de ce même bâtiment ont débuté, avec la dépose des parquets de type Versailles et des toiles de maître des salons d'apparat, en vue de leur restauration en atelier.

L'ensemble des travaux de restauration de la façade et des espaces intérieurs de l'aile Ouest du bâtiment 001 est prévu d'être achevé à l'été 2026.

# RÉSIDENCES PRÉSIDENTIELLES

PARIS, VERSAILLES, BRÉGANÇON

## Maître d'ouvrage

Oppic

## Maîtrise d'œuvre

- Michel Goutal, architecte en chef des monuments historiques pour les sites de Paris et de Brégançon
- Maël de Quelen, nouvelle architecte en chef des monuments historiques pour les sites de Paris et de Brégançon
- Jean-François Delhay, architecte-urbaniste de l'État, directeur opérationnel de l'Oppic pour les travaux d'entretien des 7 résidences

## Montant total engagé en 2025

pour les résidences présidentielles

5,70 M€ au 31 décembre 2025

L'Oppic intervient pour le compte du ministère de la Culture sur le patrimoine bâti et les jardins des sept résidences présidentielles, réparties sur 4 sites protégés au titre des monuments historiques : Élysée, Alma, Pavillon de la lanterne à Versailles, fort de Brégançon. En lien avec la Direction des ressources de la modernisation (DRM) de la Présidence de la République, il conduit également des opérations de restauration, des études et des travaux d'entretien.

Le montant annuel de la dotation en 2025 en crédits d'investissement s'élève à 4,72 M€ et celui des crédits d'entretien à 1,15 M€.

Au-delà des urgences sanitaires liées au clos et couvert, les opérations programmées s'inscrivent dans un schéma directeur immobilier des résidences présidentielles (SDIRP) couvrant l'ensemble du patrimoine parisien. Quelle que soit la taille de l'opération, intervenir sur ces sites nécessite un temps d'étude et de préparation important, pour s'adapter aux contraintes protocolaires et d'exploitation, anticiper les aléas, tenir les délais, limiter les nuisances. Le tout, en assurant une qualité de restauration, vitrine des savoir-faire des entreprises en monuments historiques et des services du ministère de la Culture.

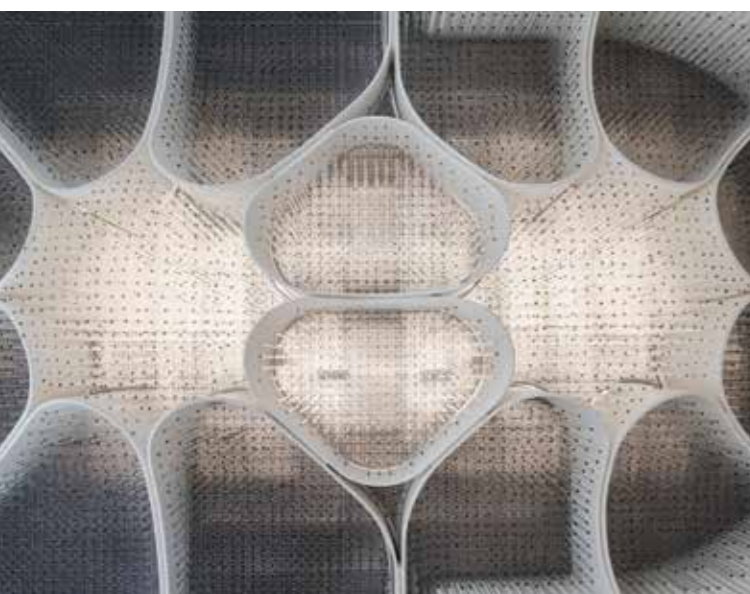


## Les opérations en 2025

À l'hôtel d'Évreux, la restauration du salon Paulin du palais de l'Élysée – conçu par l'ensemblier éponyme et commandé en 1972 par Claude et Georges Pompidou – a débuté fin 2024 et a été livrée fin avril 2025. Cette œuvre comprend un lustre monumental, composé de 16 alvéoles et de grils en caillebotis, renfermant 6 000 cannes et 40 000 billes en verre nettoyées à la main.

Ce chantier, d'apparence modeste, a fait intervenir pas moins de 9 corps d'état. L'enjeu principal a été la mise aux normes de l'ensemble des circuits électriques, y compris l'ancien tableau de commande des moteurs des 16 alvéoles, permettant de descendre et de remonter les 16 grils, qui a pu être conservé et remis en service.

Par ailleurs, cette opération a été l'occasion d'harmoniser l'éclairage avec les températures de couleurs émises par les éclairages halogènes originaux mis en œuvre par Pierre Paulin, tout en adoptant une démarche environnementale. Le système de climatisation installé dans le faux plafond, dédié au refroidissement des 56 points d'éclairages, a ainsi été remplacé par un dispositif à diodes électroluminescentes. Les coques en polyester ont fait l'objet d'un « simple lessivage » à l'eau. Enfin, le plan vasque de l'espace maquillage, en loupe d'orme très altérée, a été restauré et la robinetterie a été remise dans sa configuration originale.



Au palais de l'Alma, les travaux de restauration des réseaux enterrés constituent une opération essentielle dont l'installation du chantier a débuté fin 2025. Décomposés en 6 phases, les travaux dureront 18 mois, pour une livraison en 2027. Construit par Napoléon III pour accueillir les écuries impériales, cet ensemble immobilier a fait l'objet de réhabilitations successives : les bâtiments existants abritent aujourd'hui des bureaux, en complément des logements en place depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle.

L'intervention est rendue particulièrement complexe par la très mauvaise qualité du sous-sol. Le site se situe à la fois dans une boucle alluvionnaire de la Seine et sur un ancien bras remblayé du fleuve. La fragilité des fondations tient en partie à leur conception d'origine : en 1865, pour des raisons économiques, le sous-sol a été renforcé par la seule mise en place d'une couche de sable tassé à l'eau, sur 120 cm de hauteur, dans une tranchée creusée sur deux mètres. Ce dispositif, déjà fragile, est aujourd'hui mis à mal par la rupture du réseau de canalisations existant, qui a provoqué des affouillements, jusqu'à l'apparition d'un fontis.

L'opération doit également permettre la création d'un réseau séparatif entre les eaux pluviales et les eaux usées/eaux-vannes. Ce réseau sera progressivement raccordé, dans les prochaines années, aux étages des corps de bâtiment ouest et du pavillon d'Honneur, le corps est ayant déjà été traité.

Au fort de Brégançon, les travaux de restauration de la façade et des menuiseries du corps de logis des officiers et de la maison du Gouverneur, côté terrasse aux canons (nord), se sont achevés au début de l'été, permettant de restituer un espace extérieur de qualité.

À l'automne 2025, une nouvelle opération de restauration a débuté pour une durée de 16 mois. Elle porte sur la porterie et ses tours de flanquement, ainsi que sur le corps de logis sur falaise et la tour Carrée. Exposées aux embruns, les maçonneries sont fortement lessivées : les moellons ont perdu leur jointolement et leur cohésion, et des pans du parement de la tour Carrée se sont déjà effondrés, mettant en péril la stabilité des ouvrages.

Par ailleurs, comme chaque année, divers travaux d'entretien ont été menés sur l'ensemble des sites afin de préserver l'enveloppe des bâtiments et de prolonger la durée de vie des décors intérieurs, repoussant d'autant de futures restaurations de grande ampleur.



## HÔTEL NATIONAL DES INVALIDES



PARIS

### Maître d'ouvrage

- Oppic  
- Secrétariat général de la Défense et de la Sécurité nationale (SGDSN)

### Maîtrise d'œuvre

Restauration monument historique : Christophe Batard, architecte en chef des monuments historiques

### Montant total

36,90 M€

### Dates clés

Façade nord :  
- Démarrage des travaux : 2021  
- Fin prévisionnelle : décembre 2026  
Réhabilitation d'un bâtiment :  
- Livraison finale : été 2028

Les travaux portent sur le nettoyage des pierres et des sculptures, le remplacement des pierres abîmées et leur harmonisation, un travail fin de restauration des sculptures ainsi que la reprise de l'étanchéité de la toiture, avec le remplacement des ardoises et l'ajout d'un chéneau collectant les eaux pluviales.

Par ailleurs, l'ACMH a remis, en novembre 2025, l'APS relatif à l'opération de **restauration des couvertures et de la façade sud de l'église du Dôme**. Cette opération consiste à rétablir l'étanchéité de la toiture, dont les défauts entraînent à ce jour des infiltrations d'eau préjudiciables pour les décors peints. L'opération comprend également le traitement de la façade sud en vue d'en assurer la stabilité des éléments, compte tenu de leur état dégradé. Le dossier a été présenté à la CRMH en novembre 2025 et les études se poursuivront en 2026.

Le Secrétariat général de la Défense et de la Sécurité nationale (SGDSN), service rattaché au Premier ministre, a confié à l'Oppic les travaux de restauration et de réhabilitation d'un bâtiment. Il s'agit de créer des espaces de bureaux dans un bâtiment classé. L'avant-projet a été remis en octobre 2025 et les demandes d'autorisation d'urbanisme seront remises en janvier 2026.



En 1670, Louis XIV décidait de la création de l'hôtel des Invalides pour accueillir les vétérans de ses guerres. À la fois hospice, caserne, couvent, hôpital et manufacture, l'hôtel était une véritable cité réglementée. À la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, le lieu abritait jusqu'à 4 000 pensionnaires.

De nos jours, l'hôtel national des Invalides constitue avant tout un haut lieu de la mémoire nationale. Près de cinquante organismes y exercent leur activité. Parmi eux, l'institution nationale des Invalides, hôpital militaire implanté au sud du site, poursuit la vocation première de la fondation. Dans la partie nord, les collections du musée de l'Armée ont remplacé les vétérans du Roi.

L'Oppic intervient sur le site des Invalides dans le cadre du protocole Culture-Défense pour la restauration du clos et couvert, ainsi que pour le compte du Secrétariat général de la Défense et de la Sécurité nationale (SGDSN) pour la réhabilitation d'un bâtiment.

### Les opérations en 2025

En 2025, les travaux de restauration de la **façade nord** se sont poursuivis, sous la maîtrise d'œuvre de l'architecte en chef des monuments historiques Christophe Batard, avec le traitement de l'aile ouest.

## HÔTEL DE MASSA



PARIS

### Maître d'ouvrage

Société des gens de lettres (SGDL)

### Maître d'ouvrage délégué

Oppic

### Maîtrise d'œuvre

Stéphane Thouin, architecte en chef des monuments historiques

### Montant total

2,46 M€ TTC TDC

### Dates clés

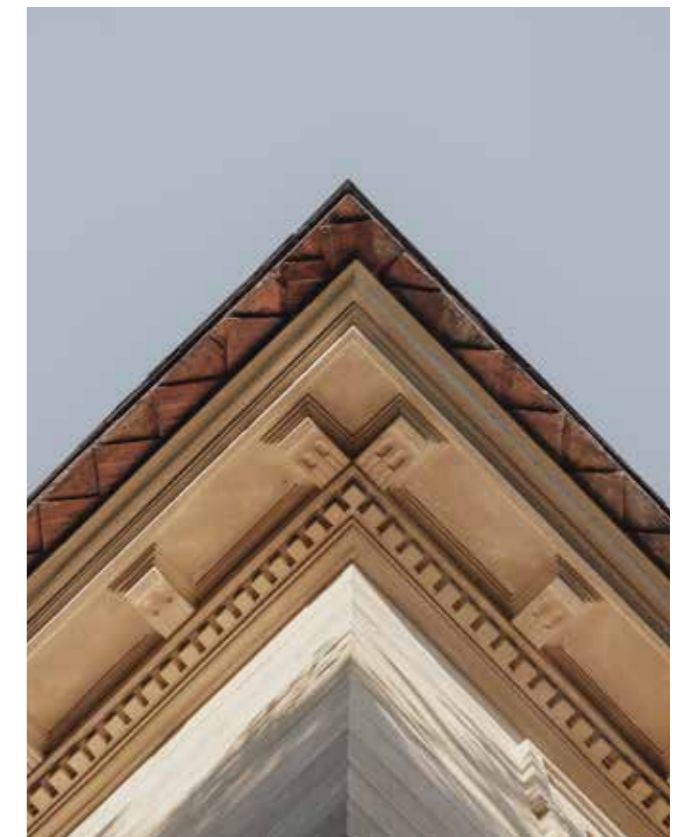
- Démarrage des travaux : fin 2023  
- Livraison : avril 2025

Cet hôtel particulier du XVIII<sup>e</sup> siècle, de style néoclassique, s'élevait à l'origine sur l'avenue des Champs-Élysées. Il a été transféré en 1929 dans un parc détaché des jardins de l'Observatoire. Classé monument historique, il est occupé depuis par la Société des gens de lettres (SGDL).

Seuls des travaux d'urgence et de petit entretien ont été réalisés sur le bâtiment. Une convention de mandat de maîtrise d'ouvrage a été confiée à l'Oppic le 22 juillet 2021 par la SGDL, dans le but d'assurer la mission d'études et de travaux nécessaires à la restauration du clos et du couvert de l'hôtel de Massa, sous le contrôle scientifique et technique de la DRAC Île-de-France.

### L'opération en 2025

L'année 2025 a vu le chantier de restauration du clos et couvert de l'hôtel de Massa s'achever en avril 2025. L'hôtel restauré a été inauguré à l'été.





● P A R I S  
**Maître d'ouvrage**  
 Oppic  
**Maîtrise d'œuvre**  
 Martin Bacot, architecte en chef  
 des monuments historiques  
**Montant total**  
 1,80 M€ TDC

La reconstruction de l'abbaye du Val-de-Grâce et de son église fut confiée par Anne d'Autriche à François Mansart en 1644 et parachevée en 1662 sous la direction de Pierre Le Muet et Gabriel Le Duc. Les travaux de décors sculptés et de second œuvre, quant à eux, s'achevèrent avec la réalisation de la grande porte en 1666. En 1790, l'abbaye fut fermée et conservée comme « monument d'architecture ».

Ce site est aujourd'hui affecté au ministère des Armées. C'est au titre du protocole Culture-Défense que l'Oppic intervient sur la restauration de l'église.

## L'Opération en 2025

Le 21 juin 2023, une explosion a affecté le pavillon nord de la cour d'honneur, engendrant des déformations et des dégradations sur l'ensemble du site (notamment les vitraux soufflés). L'architecte en chef des monuments historiques est en charge des études pour la reprise des éléments abîmés. Plusieurs diagnostics ont été remis, portant sur l'ensemble de la façade nord, les charpentes, le diagnostic après sinistre et les vitraux. En 2025, un diagnostic complémentaire a été remis par l'ACMH concernant les vitraux et les serrureries détériorés lors de l'explosion (façades ouest et sud). Il a été convenu avec le ministère des Armées d'intégrer ces vitraux supplémentaires au périmètre d'intervention de la façade nord.

En parallèle, la mission de diagnostic pour la restauration du baldaquin de l'église, qui présente des désordres importants (chute de fragments sculptés en bois de la couronne supérieure), a été remise par l'architecte en chef en avril 2024. Le contrat de maîtrise d'œuvre a été notifié en juillet 2025. Les études AVP sont en cours. Par décision de la DRAC, le 4 décembre 2025, un comité scientifique a été créé pour accompagner le projet et s'est réuni pour la première fois mi-décembre 2025.

# PALAIS CONTI, INSTITUT DE FRANCE

● P A R I S  
**Maître d'ouvrage**  
 Institut de France  
**Montant total CEP**  
 0,55 M€ TTC

**Dates clés**  
 - Lancement des études préalables : juillet 2023  
 - Avenant à la convention des études préalables : mars 2024

Créé en 1795, l'Institut de France offre aux cinq Académies un cadre harmonieux pour travailler au perfectionnement des lettres, des sciences et des arts.

Le palais Conti, siège de l'institution depuis 1805 et monument historique depuis 1862, est installé dans l'ancien Collège des Quatre Nations construit entre 1662 et 1688. Le palais de l'Institut est classé.

Au cours des dernières décennies, le palais a connu des phases de travaux et d'études. L'Institut de France souhaite construire un schéma directeur pour le palais Conti. Au-delà de la mise à niveau technique des installations, l'élaboration de ce schéma directeur est aussi l'occasion de repenser l'organisation fonctionnelle du palais.

## L'opération en 2025

Le premier semestre de l'année 2025 a été dédié à la définition de la méthodologie de poursuite du projet, par suite des études engagées en 2024 dans le cadre de l'accompagnement de l'Institut de France pour l'élaboration du schéma directeur immobilier du palais Conti, avec :

- l'étude d'évaluation patrimoniale portée par l'architecte en chef des monuments historiques, Charlotte Hubert. Livrée en février 2024, elle donne un aperçu de l'état du site et une proposition pluriannuelle de travaux ;
- l'audit technique et énergétique du site, identifiant et priorisant les travaux nécessaires sur les installations techniques ;
- un diagnostic environnemental qui, à partir de l'état des lieux, identifie des opportunités qui serviront à l'élaboration du préprogramme puis du programme environnemental.

Ce premier volet d'étude a permis d'identifier des diagnostics complémentaires à mener, par l'instrumentation et le suivi de l'édifice (fissures de la coupole et du pavillon oriental), et d'établir la méthodologie de poursuite de projet avec l'établissement d'un schéma directeur sécurité incendie envisagé en 2026.



# MÉMORIAL DES VICTIMES DE L'ESCLAVAGE, JARDIN DU TROCADÉRO



● P A R I S  
**Maître d'ouvrage**  
 Ministère des Outre-mer  
**Maîtrise d'œuvre**  
 Michel Desvigne Paysagiste / Atelier d'Architecture  
 Philippe Prost / Les Éclaireurs / Labeyrie et Associés / OGI / Écouter pour voir  
**Montant total**  
 4,80 M€ TDC

**Dates clés**  
 - Notification du marché de MOE : juillet 2025  
 - Rendu AVP : octobre 2025  
 - Date de lancement des appels d'offres travaux : mars 2026  
 - Date de démarrage des travaux : été 2026  
 - Livraison : mars 2027

Le 27 avril 2018, à l'occasion du 170<sup>e</sup> anniversaire de la signature du décret d'abolition de l'esclavage dans les colonies françaises, le président de la République, Emmanuel Macron, s'est engagé à faire ériger à Paris un mémorial qui rende hommage aux victimes de l'esclavage. Il célébrera la mémoire des hommes et des femmes qui vécurent en esclavage dans les colonies françaises ainsi que l'acte abolitionniste républicain.

Trois grandes séquences doivent être développées au sein du mémorial :

- *Le chemin de l'histoire* : afin de transmettre quelques grandes clés de compréhension de l'histoire de l'esclavage ;
- *Le chemin des noms* : il s'agit d'inscrire les 324 000 noms et prénoms des personnes ayant été affranchies en 1848 ;
- *La mémoire de tous les esclaves* : afin de rendre hommage aux anciens esclaves dont la présence ne peut être exprimée par l'inscription de leur nom.

Après la mise en place du Comité de pilotage, en septembre 2023, un consensus s'est dégagé sur une implantation du mémorial dans les jardins du Trocadéro, en accord avec la Ville de Paris, propriétaire.

## L'opération en 2025

La convention de mandat a été signée en juin 2025, désignant l'Oppic comme maîtrise d'ouvrage déléguée. Le marché de MOE a pu être notifié en juillet 2025, permettant le démarrage des études d'AVP, remises en octobre 2025. La déclaration préalable relative aux travaux a été déposée en décembre 2025.

Un accord-cadre a été conclu de manière anticipée en octobre 2025 pour la réalisation des panneaux en pierre de lave émaillée indiquant les noms. Cet accord-cadre a ainsi permis, dans un premier temps, la réalisation d'un prototype de panneaux.

Sur les aspects fonciers, une convention de superposition d'affectation avec la Ville de Paris, propriétaire du site des jardins du Trocadéro, a été validée en Conseil de Paris en décembre 2025.



# OPÉRATIONS

## BUREAUX ET LABORATOIRES

Les espaces de travail et de recherche exigent des environnements à la fois performants, durables et adaptés. En 2025, l'Oppic a conduit quatre opérations de réhabilitation et de création d'infrastructures conciliant qualité architecturale, efficacité énergétique et fonctionnalité. Ces projets traduisent sa capacité à transformer des sites existants en outils de travail modernes, au service des équipes qui les occupent.



● Bâtiment d'Oscar Niemeyer, Saint-Denis

## BÂTIMENT D'OSCAR NIEMEYER



### SAINT-DENIS

#### Maître d'ouvrage

- Préfecture d'Île-de-France  
- Direction régionale et interdépartementale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités

#### Maître d'ouvrage mandataire

Oppic

#### Groupeur titulaire du MGP

Eiffage Construction Équipements (entreprise générale – mandataire) / SavoirFair Architecture (architecte) / Berim (BET tout corps d'état) / Arcora (BET façade) / Eiffage Service (exploitation-maintenance)

Conçu pour accueillir le quotidien L'Humanité, à proximité de la Basilique de Saint-Denis, ce bâtiment, construit entre 1987 et 1989, constitue la dernière œuvre d'Oscar Niemeyer en France. À la suite du départ du journal en 2007, il a été acquis par l'État. Sa qualité architecturale a conduit à l'inscription de ses façades et de sa toiture au titre des monuments historiques la même année.

La préfecture de la région Île-de-France a confié à l'Oppic, en 2020, la maîtrise d'ouvrage déléguée de la réhabilitation de l'immeuble, dans le respect de sa valeur patrimoniale et avec une ambition forte de performance et de sobriété énergétique, afin d'y accueillir les espaces de travail de la DRIEETS (Direction régionale et interdépartementale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités).

Le projet a été désigné lauréat de l'appel à projets immobiliers « France Relance » dédié à l'amélioration des performances énergétiques des bâtiments publics, portée par la Direction de l'immobilier de l'État (DIE).

Un marché public global de performance (MPGP) a été notifié à un groupement d'entreprises, dont le mandataire principal est Eiffage Construction, pour concevoir et réaliser la rénovation du bâtiment, puis assurer son exploitation-maintenance pour une durée de cinq ans.



#### Montant total

41,20 M€ TTC TDC

#### Dates clés

- Notification du marché public global de performance : décembre 2021  
- Démarrage des travaux : décembre 2022  
- Fin des travaux du plan de relance : décembre 2024  
- Emménagement des agents DRIEETS : octobre 2025

### L'opération en 2025

La réception partielle du bâtiment a été prononcée en mars 2025. Le périmètre réceptionné concerne la totalité des espaces intérieurs, la façade extérieure en verre collée ainsi que sur l'ensemble des équipements techniques indispensables à la mise en exploitation du bâtiment. Au cours du premier semestre 2025, les travaux de cloisonnements intérieurs inter-bureaux, prévus après réception, ont été réalisés. Les travaux de restauration des façades en béton ont également été engagés, selon une méthodologie validée avec la DRAC fin 2024.

La réception complète du bâtiment a été prononcée en octobre 2025, date à laquelle les agents de la DRIEETS ont investi les lieux. Inauguré le 27 novembre 2025 par Jean-Pierre Farandou, ministre du Travail et des Solidarités, et Roland Lescure, ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle, énergétique et numérique, il a reçu plusieurs distinctions en 2025 : le trophée de la construction délivré par le média Batiactu, et les trophées du Geste d'or et du Care d'or remis par l'association du Geste d'or.

## CENTRE DE RECHERCHE ET DE RESTAURATION DES MUSÉES DE FRANCE, C2RMF

### VERSAILLES

#### Maître d'ouvrage

Oppic

#### Maîtrise d'œuvre Versailles

Pierre Bortolussi, architecte en chef des monuments historiques

#### Maîtrise d'œuvre Louvre

Émergence Architectes (mandataire), Citech, EM Ingénierie

#### Montant total

22,7 M€ TDC

#### Dates clés Versailles

- démarrage des travaux : juin 2023  
- prise de possession prévisionnelle : janvier 2026

#### Dates clés Louvre

- date prévisionnelle de démarrage des travaux : 4<sup>e</sup> trimestre 2026  
- date prévisionnelle de réception des travaux : 1<sup>er</sup> trimestre 2027



Le Centre de recherche et de restauration des musées de France (C2RMF) est l'opérateur de l'État dans le domaine de la recherche et de la restauration des collections muséales. Le C2RMF est implanté sur deux sites : le palais du Louvre à Paris et les petites Écuries du Roi à Versailles (construites sous la direction de l'architecte Jules Hardouin-Mansart au XVII<sup>e</sup> siècle). Depuis 1985, le Centre occupe dans cette dernière implantation l'intégralité de l'aile de Sceaux et une partie de l'aile de Paris, partagée avec l'établissement public du Château de Versailles.

Le site du Louvre comprend quant à lui des infrastructures scientifiques de pointe, dont NewAGLAE, un accélérateur de particules unique au monde dédié à l'étude non destructive des œuvres patrimoniales.

L'Oppic intervient actuellement sur les deux sites : à Versailles avec une vaste opération de modernisation et de mise aux normes de l'aile de Sceaux et à Paris en pilotant la réalisation des travaux permettant la mise en service d'une deuxième ligne de tir pour l'accélérateur de particules.

L'opération Versailles vise un triple objectif : restaurer le clos et couvert du bâtiment classé au titre des monuments historiques, améliorer la performance énergétique du bâtiment en travaillant principalement sur l'isolation intérieure des locaux et des combles et réaménager en profondeur l'intérieur des locaux afin d'adapter le bâtiment aux nouvelles normes et techniques de restauration des œuvres selon leurs spécificités.

D'un point de vue énergétique, l'intervention a pour ambition d'obtenir le label Effinergie patrimoine – qui permettra une réduction des consommations énergétiques de l'ordre de 40 % d'énergie primaire pour les postes suivants : chauffage, refroidissement, éclairage et auxiliaires.

L'opération au Louvre s'inscrit dans la continuité des travaux déjà réalisés par l'Oppic en 2015 pour adapter les infrastructures aux exigences de l'Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection (ASNR) et garantir la conformité aux normes de sécurité en vigueur.

### Les opérations en 2025

Sur le site de Versailles, les travaux démarrés en août 2023 par une première phase de curage et de restauration des façades et des toitures du bâtiment se sont achevés en 2025 : fin du gros œuvre, installation de l'ensemble des réseaux et équipements techniques (groupe froid, centrales de traitement d'air et réseaux associés) et travaux de finitions intérieures. Les opérations préalables à la réception ont ainsi pu être organisées dès la fin de l'année, dans la perspective d'une réception des travaux en mars 2026.

Tout au long du chantier, un travail important a été réalisé avec les agents du C2RMF, afin de définir précisément l'emplacement et les caractéristiques des différents instruments et équipements qu'ils seront amenés à utiliser et de garantir ainsi la meilleure ergonomie possible des postes de restauration des œuvres.

Sur le site du Louvre, après une phase de programmation menée fin 2024, le groupement de maîtrise d'œuvre assurant les études et le suivi des travaux a été recruté au cours du premier semestre 2025. Après une phase de diagnostics permettant d'affiner la connaissance technique du projet, les études de conception ont été réalisées fin 2025 afin de lancer les consultations de travaux en 2026.



## PROJET CAMUS : BONS-ENFANTS



L'immeuble des Bons-Enfants est implanté en partie dans le bâtiment d'origine de Georges Vaudoier, qui a fait l'objet d'une extension-restructuration d'ampleur en 2005 par les architectes Francis Soler et Frédéric Druot.

Le projet de réaménagement vise à prendre en compte l'impact de la nouvelle organisation immobilière du ministère de la Culture sur trois sites : la rue de Valois, le quadrilatère des Archives et ce bâtiment.

Il permet également de considérer les enjeux liés aux nouveaux modes de travail, individuels et collectifs, avec la création d'espaces modulables.

Les travaux de la première phase, regroupant plusieurs dizaines de microchantiers sur les huit niveaux de bureaux, se sont achevés en fin d'année 2022.

### L'opération en 2025

Les travaux de la seconde phase, portant sur la rénovation du restaurant administratif au sous-sol, se sont achevés au début de l'année 2024, avec une remise de l'ouvrage au ministère de la Culture en février. La création du nouvel accueil, engagée en août 2023, s'est poursuivie jusqu'à son achèvement en juillet 2024 ; il a été inauguré le 12 juillet 2024.

Enfin, les travaux concernant la création du centre de ressources, situé au rez-de-chaussée et à proximité de l'accueil, ont démarré en juillet 2024 et se sont achevés en octobre 2025. La remise au ministère de la Culture de cet espace a été réalisée en octobre 2025.



PARIS

#### Maître d'ouvrage

Ministère de la Culture

#### Maîtrise d'œuvre

R-Architecture (architecte mandataire) / Alternative (BET acoustique) / BMF (économiste du bâtiment)

#### Montant total (phase 2)

7,31 M€ TDC

#### Dates clés

Phase 1 :

- Prise de possession : octobre 2022 pour l'ensemble des espaces, grand café en janvier 2023

Phase 2 :

- Démarrage des travaux : juin 2023

- Date de prise de possession : restaurant administratif et accueil en 2024, centre de ressources en novembre 2025

## OPPIC, AVENUE DU MAINE



PARIS

#### Maître d'ouvrage

Oppic

#### Maîtrise d'œuvre

Atelier du Pont (architecte mandataire) / Lympia (architecte patrimoine) / Oteis (BET TCE) / Plan O2 (environnement) / VPEAS (économiste) / Agna (acoustique) / Atelier NDF (paysage) / Ginger Deleo (démolition)

#### Montant total

13,50 M€ TDC

#### Dates clés

- Notification du marché de MOE : décembre 2022  
- Démarrage des travaux : janvier 2025  
- Date prévisionnelle de fin de travaux : été 2026

Afin de maîtriser ses charges et son budget, l'Oppic a décidé de se reloger dans des locaux appartenant à l'État. À la suite d'une proposition de la Direction de l'immobilier de l'État (DIE), ce relogement est désormais acté sur une partie d'un site occupé par le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, situé avenue du Maine à Paris.

Sur cette parcelle, l'Oppic s'implantera dans deux bâtiments : l'hôtel dit de « la Duchesse », construit en 1830 et inscrit au titre des monuments historiques pour son clos et couvert ainsi que pour un salon et un bâtiment neuf réalisé après la déconstruction d'un bâtiment des années 1970 en mauvais état.

Il partagera le site avec les services de l'administration centrale du ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, qui s'installeront quant à eux dans les autres bâtiments.

Cette opération immobilière incarnera les missions et valeurs de l'Oppic : création architecturale, gestion de projet complexe en site urbain dense, valorisation patrimoniale, développement durable et exemplarité environnementale, lieu d'échanges et de partage des savoirs.

### L'opération en 2025

Les travaux ont commencé début janvier 2025. Après la mise en place du socle posé sur les anciens sous-sols du bâtiment déconstruit, l'extension sur structure bois s'est élancée, permettant un hors d'eau à la fin de l'année et la connexion avec l'hôtel de la Duchesse, dont le ravalement des façades avait été anticipé dès 2024.

Ainsi, fin 2025, l'ensemble des façades à ossature bois et des menuiseries extérieures était monté, tandis que les réseaux électriques et CVC commençaient à se déployer au sein des bâtiments.

La fin des travaux de curage a permis une découverte majeure : la mise à nu d'anciens décors peints dans l'une des pièces de l'hôtel de la Duchesse (ancienne salle à manger), cachés sous les toiles de verre, renforçant ainsi le caractère patrimonial de l'opération. Une procédure d'inscription au titre des monuments historiques de ces décors a été lancée par la DRAC.

L'année 2025 a également vu l'attribution du 1 % artistique au groupement d'artistes Célia Gondol & Éléonore Givry, dont l'œuvre se compose de deux anneaux en inox poli s'inspirant des anneaux d'Einstein, suspendus dans le futur atrium.



# DONNÉES



- 122 Chiffres clés
- 123 Composition du CA et organigramme
- 124 Les maîtres d'œuvre en 2025
- 126 Crédits

# CHIFFRES CLÉS

## ● Les opérations

**166**

opérations vivantes dont 64 en convention de mandat, 101 en convention-cadre et 1 en budget propre

**20**

nouvelles opérations

**10**

opérations clôturées

**19**

architectes en chef des monuments historiques

**27**

architectes ou groupements dits « loi MOP »

**74 %**

des opérations en patrimoine protégé

**5**

concours et consultations MOE

**58 920**

heures d'insertion par l'activité économique

## ● Le budget des opérations

**2,013 Md€**

budget des opérations confiées à l'Oppic, dont 80 % en convention de mandat et 20 % en convention-cadre

**1 149 M€**

d'encours à fin 2025

**144 M€**

d'engagements

**140 M€**

de mandatements

## ● Les marchés publics

**73**

nouveaux marchés de plus de 90 k€ passés en commission des marchés

**70**

avenants passés en commission des marchés

**34**

procédures formalisées lancées

**43**

procédures adaptées de plus de 90 k€ lancées

## ● L'établissement

**94/100**

score de l'index égalité professionnelle 2024 (publié en 2025)

**126**

personnes physiques à fin 2025

**44 ans**

de moyenne d'âge

**65 %**

de femmes

**70 %**

de fonctions opérationnelles

**69 %**

d'agents cadres

**83 %**

d'agents contractuels et 15 % de fonctionnaires

**3**

apprentis

**10,4 M€**

de fonds de roulement

**16,9 M€**

de budget de l'établissement

**73,9 %**

du budget affecté au logement de l'établissement et à la rémunération de son personnel

**2 687 ml**

d'archives, 95 tubes à plans, 264 panneaux de concours, 20 maquettes, 7 versements d'archives définitives aux Archives nationales (environ 23 mètres linéaires et 23 plans), 97 versements internes (95,3 mètres linéaires), 20 bordereaux d'élimination (49,4 mètres linéaires)

**4 857**

nouvelles photographies

# COMPOSITION DU CA ET ORGANIGRAMME

La gouvernance de l'Oppic repose sur un président exécutif, qui préside le conseil d'administration, et une directrice générale, qui l'assiste dans l'ensemble de ses fonctions et assure en particulier la coordination des directions opérationnelles. Le secrétaire général est chargé du pilotage des directions et services transversaux de l'établissement.

## Le conseil d'administration

Outre le président de l'établissement, le conseil d'administration comprend :

### Sept représentants de l'État :

- le secrétaire général du ministère de la Culture ;
- la directrice générale des patrimoines et de l'architecture du ministère de la Culture ;
- le directeur général de la création artistique du ministère de la Culture ;
- la directrice générale des médias et des industries culturelles du ministère de la Culture ;
- la directrice générale de la démocratie culturelle, des enseignements et de la recherche ;
- la directrice de l'immobilier de l'État ;
- la directrice du budget.

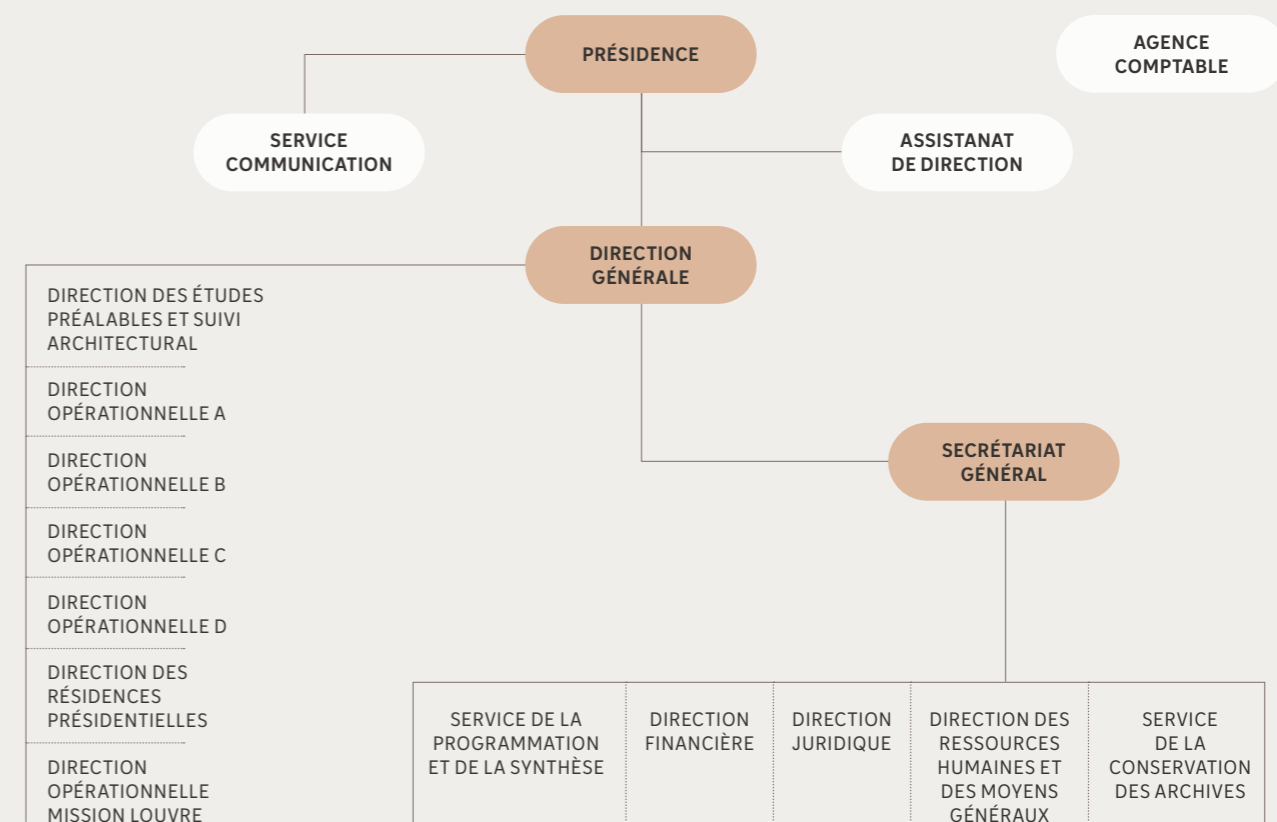
### Trois personnalités qualifiées :

- Mme Danièle Déal, présidente de la sixième section à la Cour nationale du droit d'Asile, remplacée à partir du 14 octobre 2025 par Mme Francine Mariani-Ducray, conseillère d'État honoraire ;
- M. Arnaud Lunel, directeur Île-de-France (SNCF Immobilier) ;
- M. Nicolas Ferrand, directeur du programme « Aval du futur » (Orano).

### Deux représentants du personnel de l'établissement.



● Siège de l'Oppic, avenue du Maine, Paris



# LES MAÎTRES D'ŒUVRE EN 2025

## A&M Patrimoine, architecte du patrimoine

Fondation des artistes,  
Nogent-sur-Marne

## Agence Antoine Dufour, architectes

Musée de l'Armée, Paris

## Agence Engasser et Associés / Aagroup / Artelia / RFR Structure / Enveloppe

Palais de Tokyo, Paris

## AIA Ingénierie / AIA Architectes / Peutz & Associés / Cosil Peutz Lighting design / Locomotion / Cabinet CDB

Centre national d'art et de culture  
Georges Pompidou (CNAC-GP),  
volet technique, Paris

## Antoine Madélénat, architecte en chef des monuments historiques

Château d'Écouen, musée national  
de la Renaissance

## Artene (mandataire) – 2BDM

Centre national de la danse, Pantin

## Atelier Bruno Gaudin, architecte

Maison du dessin de presse, Paris

## Atelier du Pont, architectes

Oppic, avenue du Maine, Paris

## B. Architecture, architecte (au sein du groupement)

Bâtiment Niemeyer, Saint-Denis

## BGC Studio, Giovana Comana

Archives nationales  
(R+1 hôtel de Rohan)

## Bruther – Data Architectes, architecte

Centre national des arts plastiques  
(CNAP), Pantin

## Caroline Gehu Architecte, Meta et Atelier Audiovisuel

École du Louvre, Paris

## Charlotte Hubert (Eugène Architectes du Patrimoine), architecte en chef des monuments historiques

Musée national du Moyen Âge -  
Thermes et hôtel de Cluny, Paris

## Christophe Batard – 2BDM, architecte en chef des monuments historiques

- Château de Vincennes
- Hôtel national des Invalides, Paris

## Designer Unit, scénographe

Port-Royal des Champs,  
Magny-les-Hameaux

## Emergence Architectes (Louvre - Aglae)

C2RMF, Versailles + Louvre (Aglae)

## François Chatillon, architecte en chef des monuments historiques

- Musée du Louvre, Paris
- Site Malaquais (École nationale  
supérieure des Beaux-Arts de  
Paris/École nationale supérieure  
d'architecture de Paris-Malaquais),  
Paris

## François Jeanneau, architecte en chef des monuments historiques

- Châteaux de Malmaison  
et de Bois-Préau, Rueil-Malmaison
- Archives nationales, site de Paris

## Frédéric Didier – 2BDM, architecte en chef des monuments historiques

- Château de Versailles
- Résidence présidentielle,  
Pavillon de la lanterne, Versailles

## HEMAA Architectes (nouveau magot)

Sèvres – manufacture et musée  
nationaux

## Hugues Fontenas, architecte

- Château de Fontainebleau
- Archives nationales, site de Paris

## L'AUC architecte

Archives nationales,  
site de Pierrefitte-sur-Seine

## LA Architectures, architecte

- École des arts décoratifs – PSL, Paris

## Maël de Quelen, architecte en chef des monuments historiques

- Château de Chambord
- Médiathèque de l'architecture et  
du patrimoine, Fort de Saint-Cyr,  
Montigny-le-Bretonneux
- Archives nationales  
(R+1 hôtel de Rohan)
- Résidence présidentielle, Brégançon

## Marie-Suzanne de Ponthaud, architecte en chef des monuments historiques (magot historique)

Sèvres – manufacture et musée  
nationaux



## Martin Bacot, architecte en chef des monuments historiques

- École militaire, Paris
- Val-de-Grâce, Paris

## Michel Desvigne Paysagiste (mandataire) / Atelier d'Architecture Philippe Prost (AAPP) (architecte cotraitant) / Pierre di Sciullo / Écouter pour voir / Les Éclaireurs / ECO + construire / Labeyrie et Associés / Diluvial / OGI

Mémorial de l'esclavage,  
jardins du Trocadéro, Paris

## Michel Goutal, architecte en chef des monuments historiques / Maël de Quelen, architecte en chef des monuments historiques

Résidences présidentielles,  
Paris, Versailles, Brégançon

## Moreau Kusunoki (architecte mandataire), Atelier Frida Escobedo, AIA Ingénierie Paris, Peutz et Associés, VPEAS, Architecture & Technique, R-USE, Vraiment Vraiment

Centre national d'art et de culture  
Georges Pompidou (CNAC-GP),  
volet culturel, Paris

## Nunc Architectes, architecte

Centre de conservation et d'étude  
archéologique, Besançon

## Pascal Prunet, architecte en chef des monuments historiques

Opéra de Paris, Palais Garnier, Paris

## Patrick Ponsot, architecte en chef des monuments historiques

Château de Fontainebleau

## Philippe Niez, paysagiste

Château de Vincennes

## Pierre Bortolussi, architecte en chef des monuments historiques

- Cité de l'architecture et du  
patrimoine (CAPA), Paris
- Port Royal des Champs,  
Magny-les-Hameaux
- Château de Compiègne
- Palais de Chaillot, Paris
- C2RMF, Versailles + Louvre (Aglae)

## Pierre-Antoine Gatier, architecte en chef des monuments historiques

Musée-mémorial du terrorisme,  
restauration et aménagement du bâti  
et du parc, Suresnes

## Pierre-Jean Trabon, architecte en chef des monuments historiques, Kube ingénierie, Camebat

Palais de la Porte Dorée, restauration  
des couvertures, Paris

## Pierre-Jean Trabon, architecte en chef des monuments historiques, Kube ingénierie, Camebat, Bleuse, Si Prev

Palais de la Porte Dorée, mise en  
sécurité de la façade nord, Paris

## Pierre-Yves Caillault, architecte en chef des monuments historiques

Cathédrale de Montauban

## R-Architecture, architecte

Projet Camus : ministère de la Culture,  
Bons-Enfants, Paris

## Régis Martin, architecte en chef des monuments historiques

Château d'Écouen, musée national  
de la Renaissance

## Régis Martin, architecte en chef des monuments historiques, Alternet, BET, Gwendoline Thepaut, architecte en chef des monuments historiques

Domaine de Saint-Germain-en-Laye,  
musée d'Archéologie nationale

## Riccardo Giordano, architecte en chef des monuments historiques

Manufacture nationale des Gobelins,  
Mobilier national, Paris

## Sandrine Rascol / Michel Matal / Conservation Service / HP ingénierie / Ereca Méditerranée / ASH Ingénierie

Centre national du microfilm et de la  
numérisation, Espeyran

## Sarl 118 – Atelier d'architectes

Archives nationales d'Outre-Mer,  
Aix-en-Provence

## Secc BET (mandataire) / Clé Millet (architecte)

Opéra de Paris, Bastille, Paris

## Stéphane Thouin, architecte en chef des monuments historiques

Hôtel de Massa, société des gens  
de lettres, Paris

## TVK (architecte mandataire) / Carmody Groarke

BnF, Amiens

## Zweyacker & Associés, ITF, Clear Reef, AC Structures, Cabinet Moreau & associés

Palais de la Porte Dorée, mise à niveau  
technique des espaces de l'aquarium  
tropical, Paris



● Centre national des arts plastiques  
(CNAP), Pantin

# CRÉDITS


## ● Photographies

- Agence Image Contemporaine  
86
- Thierry Ardouin  
1, 6, 11, 13, 16, 18, 19, 22, 38, 45, 47, 52, 58, 76, 103, 104, 105, 108, 109, 112, 128
- Jean-Christophe Ballot  
13, 24, 25, 54, 55, 83
- Olivier Berrand  
20
- Séverine Bignon / CNMN  
80, 81, 86
- Luc Boegly  
95
- Benjamin Bosso / Oppic  
34
- Didier Boucheron / Sara Tajadod  
53
- Alain Brault  
62
- Sophie Chivet  
30, 59, 70
- Gilles Coulon  
6, 21, 29, 36, 39, 40, 41, 46, 47, 78, 79, 100, 109, 119, 123
- Frédéric Delangle  
7, 21, 27, 32, 38, 83

- Delaunay Productions  
101
- Bertrand Desmarais / Oppic  
44
- Sylvain Duffard / Oppic  
17, 31, 33, 37, 47, 56, 57, 68, 69, 74, 75, 87, 90, 91, 92, 94, 96, 100, 107, 124, 127
- Frédéric Furgolle  
8, 9, 12, 23, 48, 49, 67, 71, 120, 121
- Elisa Haberer  
63
- François Lauginie  
101
- Alexandra Lebon  
10
- Patricia Lecomte  
4, 6, 14, 88, 89
- Louise Meresse  
6
- Salem Mostefaoui / Verre et Métal / Oppic  
61
- Oppic  
7, 15, 71, 77, 106, 112
- Romain Osi / Musée national de la Marine  
52

- Alexis Paoli  
6, 21, 44, 50, 51, 63, 66, 97, 102, 109, 111, 118
  - Vladimir Partalo  
116
  - Hélène Peter  
26, 107, 110
  - J.-M. Sulberty  
14
  - Patrick Tourneboeuf  
2, 3, 5, 6, 7, 21, 23, 28, 35, 47, 64, 65, 72, 73, 85, 112, 114, 115, 116, 117, 122, 126
  - Patrick Tourneboeuf  
Œuvre les « Métamètres »  
de Evariste Richer  
85
  - Michel Zulberty  
14
- ## ● Perspectives
- Michel Desvigne Paysagiste / Atelier d'Architecture Philippe Prost  
113
  - Moreau Kusunoki, en association avec Frida Escobedo Studio  
60, 61



Directeur de la publication :  
Christian Mourougane  
Président  
Conception/Impression :  
 agencezebra.com  
ISSN 2118-027X  
Achévé d'imprimer :  
Mai 2026

● Archives nationales, Paris.



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**L'Opérateur du patrimoine et  
des projets immobiliers de la Culture**

30 rue du château des Rentiers - 75013 Paris  
Tél. 01 44 97 78 00 - Fax 01 44 97 79 00

**[www.oppic.fr](http://www.oppic.fr)**